NUMERO 3 — RIVIERE-DU-LOUP, QUE., 2 DECEMBRE 1948 — 54ème ANNEE

DEMANDEZ Coca-Cola TRADE MARK

Le Saint-Laurent

EXIGEZ MEGA CREAM SODA RIVIERE-DU-LOUP QUE.

R.S.P.-C. Musée de la Province Parc des Champs de Bataille

JOURNAL HEBDOMADAIRE — PUBLIE A RIVIERE-DU-LOUP — Autorisé comme envoi postal de la 2e classe, Ministère des Postes, Ottawa. — TOUS LES JEUDIS

La civilisation européenne...

Ce qui se passe en Chine —l'écroulement graduel des forces nationalistes de Nankin sous la poussée des armées communistes de Mao-Tse— incite plusieurs observateurs occidentaux à se poser la "grande question": "Quel sera d'ici un demi-siècle le sort de la civilisation européenne?"

La question est pertinente. Il s'agit en somme de ce qu'on appelle ici et là la "revanche de l'Orient", — de ces "civilisations" asiatiques, Japon, Chine, Indes, qui, après une certaine floraison dans leur propre milieu, étendirent leur influence sur une partie considérable de cette énorme terre d'Asie, et sur des masses humaines qui forment la moitié de la population de la planète, mais furent obligées, depuis les "découvertes" du 15ème et du 16ème siècles, de se soumettre dans tous les domaines à l'influence européenne. Cette sujétion de centaines de millions d'hommes et d'un continent immense à quelques milliers de traiteurs et de soldats venus de cette minuscule Europe, que Valéry appelait un "petit cap", est au regard de l'historien contemporain un phénomène curieux. On pense malgré soi au spectacle, banal mais étonnant, qui nous montre un puissant animal, cheval, éléphant, tenu en laisse par un enfant...

L'affirmation de la supériorité européenne — ou occidentale, comme on a coutume de dire depuis quelques années — n'avait tout de même pas de quoi surprendre. Ces "vieux empires" asiatiques, que subjuguèrent des nations occidentales d'assez mince envergure, tel le Portugal de la Renaissance, étaient pour la plupart sur leur déclin, dans un état amorphe ou, pis encore, en proie à l'anarchie. Tous étaient fort "en retard" quant au progrès matériel; et le paganisme antique, plus ou moins renouvelé en des formes originales, brahmanisme ou bouddhisme, y régnait sans contrepoids. Leur puissance démographique, ce potentiel de centaines de millions d'êtres humains, ne leur fut d'aucun secours contre la supériorité technique et intellectuelle des nouveaux venus. En quelques siècles, cinq ou six nations lointaines, sans aucun contact géographique avec leurs "conquêtes", avaient trouvé moyen de s'accrocher au flanc de l'Asie et de s'y constituer des empires...

A la fin du siècle dernier, en 1900, l'Angleterre dominait l'ancien empire du Grand Mogol, aux Indes, débordait sur les territoires adjacents, Birmanie et Béloutchistan, s'était installée en Malaisie, sur les côtes de Chine. Un archipel gigantesque, l'Indonésie actuelle, était soumis à la minuscule Hollande. L'Espagne avait perdu alors de belles "pièces"; mais le Portugal avait réussi à sauver du désastre quelques ports utiles, Goa, Macao, sans parler d'iles importantes comme Timor, dans les mers de la Sonde. La France avait l'Indochine. Et tous ces pays d'Europe, sans avoir réussi à entamer sérieusement la Chine, y avaient des esclaves, des postes de commerce qui relevaient exclusivement de leur juridiction, en vertu de ce droit, aujourd'hui aboli, de l'"extra-territorialité"... Seul le Japon, à l'écart du continent, protégé par sa situation insulaire, avait résisté longtemps à la pénétration occidentale; mais, au milieu du 19ème siècle, les Etats-Unis s'y étaient ouvert, par la force, un marché...

Cette "colonisation" européenne avait pour fin l'exploitation des richesses de l'Asie. Simple constatation d'un fait brutal... Tout de même, à côté de ces buts assez sordides, un idéal supérieur était proposé à ces peuples attardés. Un courant de propagande chrétienne, un effort d'évangélisation authentique, avait atteint la vieille Asie sommeillant dans ses traditions millénaires. Après un François Xavier, héros d'une épopée religieuse qu'on a comparée aux travaux de saint Paul, étaient venus des apôtres désintéressés, dont un grand nombre même étaient voués au martyre. Et ils avaient proposé aux peuples l'acceptation de l'Evangile, qui, en deux mille ans, avait conquis l'Occident européen, s'y était développé en une civilisation unique, dont le dynamisme avait transformé des peuples barbares en des nations puissantes par leur supériorité intellectuelle autant que par leur organisation politique et sociale.

Par malheur, l'évolution européenne, au temps même des "découvertes" de la Renaissance, avait marqué des divisions profondes dans le "bloc" chrétien du Moyen-Age. Des schismes, des hérésies, avaient affaibli, en la morcelant, cette "Europe" d'autrefois, magnifique avant-garde de la véritable civilisation... Les Etats "coloniaux" se disaient encore les messagers du christianisme en pays infidèles. Pour plusieurs, ce n'était plus guère qu'une "clause de style". Et on vit derrière les missionnaires, ou à côté d'eux, s'installer des "missions" d'autre sorte, vouées, celles-ci, à un idéal moins relevé...

Les territoires d'Asie, empires ou colonies, ont trop connu ce régime. Et il est trop certain que les nations "chrétiennes" d'Europe, par leur action politique comme par leurs exploits économiques, ont donné à ces peuples anciens, qu'elles devaient "relever" et "civiliser", un exemple assez piteux de leur sincérité religieuse!... Pour trop de races et de nations orientales, la "libération" annoncée ne fut pas autre chose qu'un autre esclavage... Et les réactions, si elles ont été lentes et patientes, comme il est naturel en ces pays, ont fini par susciter un mouvement irrésistible de désaffection et de désappointement, en voie de se transformer en un vaste soulèvement social et politique.

Que voyons-nous aujourd'hui, moins de cinquante ans après le tableau de 1900, que nous venons d'esquisser? Une Inde indépendante, formant deux Dominions qui seront demain des "républiques"; une Birmanie, passée de l'état colonial à l'indépendance complète; un Ceylan, devenu Dominion; une Malaisie, une Indochine, une Indonésie, bouleversées, déchirées, impatientes, et, au surplus, "manoeuvrées" de Moscou par des émeutes de caractère communiste... La Chine, débarrassée de ses maîtres mandchous depuis 1911, n'a pas encore retrouvé une assiette politique qui en fasse une nation véritable. Après trente ans d'anarchie féodale, sous la coupe de bandits de haute volée, qui l'ont saignée à blanc, elle a été convoitée et envahie par son voisin japonais, en même temps que deux factions, les nationalistes et les communistes, se disputaient le pouvoir et ... les dépouilles... L'envahisseur étranger, le Japon, est hors de cause, on ne sait jusqu'à quand ni à quel point! Que pense le Japon vaincu, dont les maîtres exploront demain leurs défaites et leurs "crimes"? Personne ne sait ce que lui vaudra l'éducation démocratique qui lui est infusée par ... une armée d'occupation! Mais c'est ailleurs que le drame devient exemplaire...

L'avance communiste sur Nankin semble bien sonner le glas de la Chine nationaliste, qui incarnait aux yeux de l'Occident le vrai gouvernement, la réalité politique chinoise. Et les questions affluent... Advenant la chute de la capitale nationaliste, Nankin, y a-t-il espoir d'une résistance nationaliste, du genre de l'exil à Chung-King, pendant la dernière guerre?... Auquel cas, le chef nationaliste, Chiang-kai-Shek, est-il assuré de recevoir de l'Occident les secours qui seuls naguère lui ont permis de durer en attendant la chute du Japon? Pourra-t-on même apporter, si on l'accorde, le secours demandé par les nationalistes de Nankin?...

Et alors s'esquissent les grandes questions: "Au cas d'une victoire communiste en Chine, est-il raisonnable d'espérer que la "nouvelle Chine" se renfermera sur elle-même, séparera sa cause de celle de Moscou, et s'intéressera avant tout et uniquement à compléter la révolution commencée en 1911? N'est-il pas plus probable que, pour assurer sa position, elle ne continue, sous la direction experte de Moscou, de fomenter, comme présentement, l'émeute et la révolte dans le reste de l'Asie orientale? Enfin, si cette Chine nouvelle conserve ses liens avec Moscou, est-il impossible qu'une Asie passée au communisme, de gré ou de force, ne s'unisse avec le Kremlin "libérateur" pour assaillir dans le monde entier, et spécialement en Europe, cette civilisation occidentale chrétienne avec laquelle elle aura rompu et sur laquelle elle voudra exercer sa vengeance?"

Nous l'avons marqué au début de cet article: nous saurons, dans le prochain demi-siècle, la tournure qu'auront prise les événements. Le "conflit global" qui s'esquisse est d'une importance qui laisse derrière soi, et de fort loin, les petits problèmes que l'O.N.U. examine un à un, et sans trop de succès: la crise berlinoise, les affaires grecques, la question palestinienne, et même la "paix européenne" que l'on attend après plus de trois ans et qui ne pointe pas à l'horizon.

La "civilisation européenne", dont nous participons en Amérique, pourra-t-elle tenir le coup? Ce n'est pas impossible. Mais cela ne se fera qu'à des conditions de fidélité aux principes qui furent les bases de cette civilisation...

Assemblée de l'Association des Assureurs-Vie, district Riv.-du-Loup

A leur dernière assemblée, l'Association des Assureurs-Vie, district de Rivière-du-Loup, sous la présidence de M. Gordon Nairn, vice-président national et M. Fernand De Hearne, ex-président national, eut lieu les élections du nouveau bureau de direction pour la prochaine année fiscale.

Président: A.-H. Nadeau.
Vice-président: Jean Casgrain.
Vice-présidents régionaux: D. Michaud, Antoine Fréchette et Laurent Ethier.
Directeurs: Emile Côté, Antonio Albert et Jos. Rhéaume.
Secrétaire: Bruno Marquis.
Trésorier: J.-B. Voyer.

Arrêtés pour ivresse

Deux individus de notre ville ont été arrêtés en fin de semaine par les constables Camille Lavoie et Henri Michaud pour désordre et ivresse. Comme ils en étaient à leurs premières offenses, ils ont été libérés sur parole.

Avis spécial

AUX OUVRIERS DE LA CONSTRUCTION

Mardi le 7 décembre aura lieu l'assemblée générale. Elle ne manquera pas d'être très intéressante. En effet, c'est ce soir-là qu'aura lieu l'élection du nouveau comité exécutif. Donc, venez en plus grand nombre possible, syndiqués catholiques, à l'assemblée du 7 décembre, à 8 heures du soir.

Alfred Desjardins,

Billet du jeudi

Le dernier prix Nobel: T. S. Eliot

Le prix Nobel de littérature, attribué en 1947 à André Gide, va cette année à un poète accepté comme Anglais: T.-S. Eliot. Il est Anglais comme le naturaliste Ernest Thompson-Seton, né en Angleterre et élevé dans l'Ouest canadien, était Américain, et comme le romancier Julien Green, originaire de la Géorgie, élevé en France et écrivant en français, est Français, Américain par la naissance, Thomas Stearns Eliot vit le jour à St. Louis, ville du Missouri fondée au XVIIIe siècle par les Français du Canada. Il est âgé aujourdhui de soixante ans. Il fit la plus grande partie de sa carrière littéraire en Angleterre, et devint citoyen anglais en 1927, à cause de son intérêt pour lEglise catholique d'Angleterre et les institutions britanniques. Dans les circonstances, les Etats-Unis seront aussi heureux que le Royaume Uni de la distinction qui l'honore. Depuis les premières attributions des prix Nobel en 1901, quatre Américains, dont Eliot, reçurent celui de littérature. Les trois autres sont Sinclair Lewis, romancier, auteur de **Main Street** et du fameux **Babbitt**, qui l'obtint en 1930 pour l'ensemble de son oeuvre; le dramaturge Eugène O'Neill, auteur, entre autres pièces, de **Strange Interlude** et de **Mourning Becomes Electra**, à qui il échut en 1936; Pearl S. Buck, romancière spécialisée dans la peinture des moeurs chinoises, née elle-même en Chine de parents américains, dont le plus célèbre ouvrage reste **The Good Earth** (1931), qui le reçut en 1938.

* * *

Alfred B. Nobel, ce savant suédois qui inventa la dynamite, possédait une immense fortune. A sa mort, survenue le 10 décembre 1896, il légua $9 millions pour l'institution des prix qui devaient porter son nom, destinés à honorer les hommes, et les femmes, qui auraient chaque année le plus contribué au bien et au progrès de l'humanité. Les prix proviennent de l'intérêt de la somme léguée. Ils sont au nombre de cinq: pour les sciences physiques, la chimie, la médecine et la physiologie, la littérature, la paix. La nationalité des récipiendaires est indifférente. Dans chaque catégorie, les heureux sont désignés par l'Académie des Sciences de Suède (les deux premières), la Faculté de Médecine de Stockholm, l'Académie de Littérature de Suède et, en ce qui concerne les contributions à la paix mondiale, par un comité de cinq membres que désigne le Parlement suédois. Le prix de littérature a cette année une valeur denviron $44,000. Il sera remis à Eliot au cours dune cérémonie qui se déroulera à Stockholm, le 10 décembre. T. S. Eliot est un poète fort personnel, à tendances philosophiques, inquiet d'ordre et de religion, mais aux idées nébuleuses, qui n'est pas sans affinités avec les symbolistes et les décadents français. D'abord byronien, alors qui était encore étudiant, il découvrit tout à coup les poètes français, avoue devoir beaucoup à Baudelaire, Laforgue et Rimbaud, Verlaine et Corbière. Il s'intéressa aussi à Mallarmé, Paul Fort, Francis Jammes. Ses études terminées à Harvard en 1910, il y enseigna quelque temps, partit pour Paris et tint à étudier à la Sorbonne pour se mieux familiariser avec l'histoire, le mouvement et les ramifications de la poésie française.

* * *

A Harvard, Eliot étudit sous la direction de l'humaniste Irving Babbitt, professeur de français et de littérature française, de 1894 à 1933, et du philosophe George Santayana. Américain d'origine espagnole, auteur entre autres ouvrages dun roman de la Nouvelle-Angleterre: **The Last Puritan** (1935). Il s'inscrivit à Oxford après son stage à la Sorbonne, vécut en Europe de 1914 à 1932, alors qu'il revint aux Etats-Unis pour donner une série de conférences à Harvard, puis retourna en Angleterre. L'un de ses poèmes les plus significatifs, **The Waste Land** (1922) fut suggéré par le chaos qui suivit la première guerre mondiale. Il a pour thème la stérilité intellectuelle de la vie contemporaine. "Je vais, déclare le poète, vous montrer la peur dans une poignée de poussière". Par la suite, le souci de religion devint évident dans son oeuvre, ce que n'aurait pas fait prévoir **Hippopotamus**, partie du recueil Poems (1919) qui s'attaquait au catholicisme. Après la publication en 1930 d'**Ash-Wednesday**, il adhéra définitivement à l'Eglise catholique d'Angleterre. Dans l'ensemble, l'oeuvre du poète est étrange, déroutante, obscure souvent, contradictoire. Elle eut sur les jeunes générations, tant en Angleterre qu'aux Etats-Unis, une influence assez néfaste, les inclinant vers le dégoût de la vie et le désespoir. Oscar Cargill, l'un des essayistes les plus en vue des Etats-Unis, n'hésite pas à classer Eliot parmi les décadents, non loin d'Ezra Pound, de Gertrude Stein et de quelques autres. Le poète n'en est pas un de tout repos. Il est difficile à saisir et à expliquer. On se demande parfois s'il se comprend bien lui-même.

L'ILLETTRE

(reproduction interdite)

La route No 2 sera de nouveau entretenue

L'entreprise privée sera invitée à faire sa large part.

Tout le circuit des chemins d'hiver, de l'an dernier, sera ouvert à la circulation cette année. Grâce au dévouement et à l'esprit d'initiative d'un groupe de citoyens des comtés de Témiscouata, Rivière-du-Loup et Kamouraska, il sera possible de circuler en auto et camion, dans toute la région du Témiscouata et du Transcontinental.

C'est le troisième hiver consécutif d'une telle entreprise. C'est à l'avantage de tout le monde, car si les principaux intéressés en tirent de gros avantages, rares sont ceux qui n'en tirent pas quelques profits.

Ainsi, la ville de Rivière-du-Loup sera reliée à celle d'Edmundston en passant à travers toute la vallée témiscouataine. Mais il ne suffit pas que des personnes dévouées s'occupent à l'organisation d'un tel projet. Il leur faut l'aide et l'encouragement qu'ils méritent. On nous apprend que le ministère de la Voirie, à Québec paie sa large part — mais, il faut de plus que chacun de nous fasse la sienne. Il ne faut pas être surpris si on vous sollicite pour fournir votre part pour le bien général de tout le monde.

Si nous voulons tirer profit d'une entreprise qui le mérite, il faut aider, sans cela d'autres parties de la province sauront bien demander et obtenir ce que nous aurons négligé de conserver.

Nous avons trois années d'expérience dans l'entretien des chemins, à nous de conserver cet avantage — en améliorant la façon de procéder. Ceux qui s'occupent activement de la mise en marche du projet sont des mieux qualifiés et ont notre confiance.

C'est la voirie et une belle voirie, libre hiver comme été, qui peut ouvrir des perspectives nouvelles dans les villes des deux extrémités comme tout le long du parcours.

C'est un sujet sur lequel il faudra revenir.

En attendant répondons généreusement à l'appel qui nous est fait pour aider à payer le coût d'entretien d'hiver de cette année.

LA CAMPAGNE ANTI-TUBERCULEUSE

Les deux fronts de la prévention et du dépistage de la tuberculose

LA TUBERCULINISATION DES BOVINS

par Jean-François Pouliot

La vente du Timbre de Noël bat son plein. Elle mérite le plus vif encouragement. En effet, depuis dix ans, grâce au travail admirable de la ligue antituberculeuse, le taux de la mortalité par la tuberculose au Canada a été réduit de 59.9 à 42.6 par 100,000, mais la tuberculose est encore la cause de plus de 5,000 décès par année dans notre pays. Ce chiffre est plus élevé que pour la tuberculose que pour n'importe quelle autre maladie contagieuse.

La même coopération devrait exister pour prévenir cette cruelle maladie que pour la dépister et la soigner. Le gouvernement fédéral et les gouvernements provinciaux s'entendent bien pour la construction et l'agrandissement des sanatoriums. Les enquêtes radiologiques sont étendues à toute la province. Le ministère provincial de la Santé fait de louables efforts pour enrayer la tuberculose, mais, comme le disait le président de la commission provinciale de la tuberculose: "La prévention est ce qui coûte le moins cher et ce qui est le plus efficace".

* * *

La tuberculinisation des troupeaux pour fin d'extirpation de tuberculose bovine sous le système dit de zône réservée se pratique sous l'empire de la loi fédérale des épizooties, (maladies contagieuses des animaux). Toutes les parties sud-ouest du fleuve jusqu'à la limite est du comté de L'Islet sont sous le contrôle du ministère fédéral, comme zônes réservées.

En février 1945 deux nouvelles zônes ont été établies dans l'est de la province, la première comprenant le comté de L'Islet, et l'autre comprenant toute la Gaspésie jusqu'au comté de Rimouski inclusivement. Dans la Gaspésie les épreuves ont commencé en mai 1946, mais elles ne sont pas encore complétées, tandis que dans le comté de L'Islet la tuberculinisation qui n'avait pas été commencée en 1947 a été complétée depuis une couple de mois. Le travail a été fait par des médecins vétérinaires qui ont dû suspendre les opérations dans d'autres comtés. Il y a donc lieu de se demander ce qui a motivé l'état d'urgence pour ce comté en particulier, alors que les zônes de l'est de la province, pour quelques-unes du moins, sont érigées depuis plus de 8 ans sans que le travail ait été commencé,

* * *

En juin 1946, les deux agronomes des comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata ont envoyé à Québec des requêtes signées par les quatre-cinquièmes des éleveurs pour l'établissement d'une zône comprenant ces deux comtés et aussi celui de Kamouraska, pour couvrir le territoire entre L'Islet et Rimouski.

Au mois d'octobre suivant, croyant que ces requêtes avaient été transmises à Ottawa, j'ai recommandé un vétérinaire compétent au ministre de l'agriculture pour faire l'épreuve des troupeaux des éleveurs de notre région. Le ministre m'a répondu qu'il le nommait pour mon district. Quelle ne fut pas ma surprise quand j'appris que le chef de service l'envoyait travailler à l'est de Rimouski! Sans me décourager, je revins à la charge. Finalement, M. Gardiner, ministre de l'agriculture me renvoya aux autorités provinciales en alléguant que celles-ci ne lui avaient pas fait parvenir les requêtes signées par nos éleveurs.

Je suivis son conseil et j'appris, à mon très grand étonnement, que l'agronome de Kamouraska, qui promettait la requête de son comté d'une semaine à l'autre, ne l'avait pas encore transmise à Québec.

Le 20 décembre 1946, je rapportai la chose au premier ministre, l'honorable Maurice Duplessis. Grâce à son intervention, la requête de Kamouraska fut envoyée à Québec quelques jours plus tard, mais la négligence de ce fonctionnaire avait causé un premier retard de plus de six mois .

* * *

Les requêtes des trois comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska ont été envoyées de Québec à Ottawa le 10 mars 1947. Je n'ai rien négligé pour faire établir la nouvelle zône, ce qui n'a

(suite à la page 3)

Amendements à la charte

Les membres du Conseil municipal de Rivière-du-Loup se sont réunis en comité, vendredi dernier, afin d'étudier les amendements de la chartre qui seront proposés à la prochaine législature provinciale.

Tous les présidents ou leurs délégués de nos corps publics avaient été invités à présenter leurs suggestions.

On pourra lire en page 3 du présent numéro l'"Avis de pétition" préparé par le procureur de la cité, Me Horace Cimon, C.R.

Amicale Marie de l'Incarnation

La réunion annuelle des anciennes du couvent de St-Ludger aura lieu le 8 décembre dans les salles du couvent. Toutes les anciennes sont cordialement invitées et priées de considérer cette invitation comme personnelle. Aussi il y aura un objet de très belle valeur qui sera mis en râfle. Donc qu'on se le dise et que l'on soit toutes au rendez-vous à 1½ heure p.m.

Le Comité

La Terre qui Rit...

Conte historique relatant les commencements de la jeune et florissante paroisse de Sainte-Rita de Témiscouata, en hommage à la vie laborieuse du vaillant défricheur de la verte forêt canadienne.

Commandes par la malle, 60 sous, franc de port,

S'adresser à l'auteur, M. l'abbé Pierre Lafrance, Trois-Pistoles, Qué.

Pour faire suite à l'excellent travail des agronomes de Rivière-du-Loup et de Témiscouata, nous conseillons à chaque conseil municipal d'adopter une résolution comme la suivante, qui est calquée sur celle qui a été adoptée par le conseil de ville de Trois-Pistoles:

Canada
Province de Québec

Extrait du livre des délibérations du conseil municipal de . . ., session du 6 décembre 1948.

RESOLUTION

"Considérant que lors du passage de la "Roulotte" du Ministère de la Santé de la Province, il a été constaté qu'il y a un certain nombre de personnes qui semblent atteintes de tuberculose à différents degrés;

"Considérant que la cause probable de cette maladie réside pour une bonne part dans le lait fourni aux consommateurs.

"Considérant que les laitiers achètent du lait des cultivateurs environnants, dont les vaches n'ont pas subi l'épreuve de la tuberculine.

En conséquence:

Il est proposé par
Secondé par

"Que ce conseil s'adresse au Ministère Fédéral de l'Agriculture, pour faire éprouver à la tuberculine les troupeaux de vaches des laitiers, ou de tous les cultivateurs vendant du lait aux laitiers.

Que deux copies de la présente résolution soient adressées à M. J.-F. Pouliot, M.P., pour être transmises au Premier Ministre et au Ministre de l'Agriculture du Canada. Adopté".

Vraie copie certifiée.

W. Lagacé tenu criminellement responsable

De la mort de monsieur Philippe Lebrun.

M. le docteur Marcel Catellier, des Trois-Pistoles, coroner-conjoint du district, a présidé, lundi soir dernier au Palais de Justice de Rivière-du-Loup, une enquête sur la mort de Philippe Lebrun, de Mont-Carmel, blessé mortellement samedi vers les 6.45 heures p.m. sur le Chemin Témiscouata dans la paroisse de St-Ludger, alors qu'il avait pris place avec deux autres compagnons dans la voiture-taxi conduite par Wilfrid Lagacé, de notre ville, laquelle frappa un camion stationné devant la demeure de M. Camille Garneau.

M. Lebrun, âgé de 22 ans, a succombé quelques instants après l'accident d'une fracture de la colonne cervicale. Les trois autres occupants, Wilfrid Lagacé, Chs-Eugène et Ovide Caron, de Lac Sauvage, ont été transportés d'urgence sur les ordres du Dr Antonio Paradis à l'Hôpital St-Joseph, car ils souffraient de multiples contusions et coupures. Un seul repose encore dans cette institution, Ovide Caron, parce que l'on craint des complications sur son état.

Les jurés étaient MM. Alex. April, Ernest Lévesque, J.-J. Dionne, Antonio Bélanger, David Lavoie et Désiré Lévesque.

C'est l'avocat de la Couronne, Me Jean-Paul Bérubé, qui questionna les témoins dans l'ordre suivant: le constable Laval Dionne, Narcisse Dumais, Chs-E. Caron, Mlle Gisèle Thériault, Jean-Paul St-Laurent, Alfred Beaulieu, Roger Castonguay, Adélard Soucy, M. Soucy et le Dr A. Paradis.

Il ressort des principaux témoignages, dont ceux de MM. N. Dumais et Chs-E. Caron, que le chauffeur du taxi accompagné de ses trois clients ont trinqué une bonne partie de l'après-midi dans des hôtels de la ville et que quelques minutes avant le triste accident ils étaient tous dans un état d'ébriété avancé.

Un autre témoin, M. Adélard Soucy, spectateur horrifié de cette tragédie, raconta qu'il vit venir l'automobile à une vive allure et constata sur le champ que son conducteur qui gardait son "extrême droite" ne semblait pas apercevoir le camion de M. Alfred Beaulieu, de St-Honoré, stationné sur le côté droit du chemin Témiscouata.

Après avoir entendu ces témoignages, les jurés délibérèrent cinq minutes et rendirent un verdict de mort accidentelle, tenant, toutefois, le chauffeur Wilfrid Lagacé criminellement responsable de la mort Philippe Lebrun.

L'enquête préliminaire, dans cette cause, a été fixée au 6 décembre prochain.

Ce qui reste de l'auto



Voilà ce qui reste de la voiture que conduisait M. Wilfrid Lagacé, chauffeur de taxi portant les licences provinciale et municipale 5522 et 23, après l'accident sur le Chemin Témiscouata à St-Ludger. Un des occupants, M. Philippe Lebrun de Mont-Carmel y trouva la mort. La carrosserie fut pliée en accordéon et le pare-brise en miettes.

Remerciements du t. h. L. St-Laurent

Le très honorable Louis St-Laurent, premier ministre du Canada, vient d'adresser à M. Gilles Paré, secrétaire-archiviste du Conseil 2402 des Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup, une lettre dans laquelle il exprime ses remerciements aux Chevaliers pour le message adressé la semaine dernière.

M. Gilles Paré,
Secrétaire-archiviste,
Conseil 2402, Chevaliers de Colomb,
Rivière-du-Loup, P. Q.

Cher monsieur,

Vous avez été bien aimable de m'adresser des félicitations en votre nom et au nom des membres du Conseil 2402 des Chevaliers de Colomb de Rivière-du-Loup à l'occasion de mon accession au poste de premier ministre, et je tiens à vous remercier de cette délicate attention.

Votre tout dévoué,
Louis-S. St-Laurent.

M. Pouliot à Québec

M. Jean-François Pouliot a accepté l'invitation de S. H. le Maire de Québec d'assister à la réception civique qui aura lieu dimanche après-midi au Palais Montcalm en l'honneur du très honorable Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada.

Décès de madame Adélard Faucher

Dimanche le 28 novembre est décédée à St-Patrice Dame Anna Deslauriers, épouse de feu M. Adélard Faucher, ancien commerçant de bois de cette ville. Elle était âgée de 78 ans et 4 mois.

Ses funérailles eurent lieu à St-Patrice le 1er décembre, à 9 heures.

Le service fut chanté par Mgr Adjutor Faucher, beau-frère de la défunte, assisté comme diacre et sous-diacre de M. l'abbé G. Robitaille, curé de St-Turibe, neveu de la défunte et de M. l'abbé J.-P. Huot, vicaire de la paroisse.

L'inhumation eut lieu au cimetière St-Patrice.

Aux membres de la famille de la regrettée défunte nous offrons nos vives condoléances.

Premier bulletin de la campagne du Timbre de Noël

C'est avec beaucoup de plaisir que votre comité régional du Timbre de Noel vous fait part du magnifique résultat obtenu jusqu'à aujourd'hui à l'occasion de sa campagne annuelle du Timbre de Noel.

En date de lundi, 29 novembre, la recette s'élevait à $3,010,33, soit 17.2 pour cent de notre objectif de $17,500.00 alors que l'an dernier après une semaine de campagne également, notre recette s'élevait à $2,519.00.

C'est une augmentation de $500. sur la recette de l'an dernier et ceci nous porte à espérer, à la condition que l'élan des premiers jours se continue, que la campagne du Timbre de Noel remportera cette année encore un merveilleux succès.

Nous avons reçu à date 2,640 réponses, mais nous constatons avec peine cependant, que seulement 1,365 personnes ont cru de leur devoir de souscrire le beau montant mentionné ci-haut. Serait-ce que les quelque 1300 autres personnes qui nous ont retourné leur enveloppe seraient immunisés contre la tuberculose? Nous aimons mieux croire qu'elles n'ont pas tout à fait compris le sens de notre appel et que l'avenir nous permettra de recevoir une réponse plus favorable d'elles.

Voici la liste de ceux qui ont contribué un montant de $3.00 et plus au cours de la dernière semaine:

Fenderson's Ltee, Sayabec, $50., Beaudet et Cie, Mont-Joli, $30., The Bonaventure and Ga-pé Tel. Co. Lted, Paspébiac, $25., Cité de Rivière-du-Loup, $25., M. J.-B. Gagnon, Amqui, $25., M. Paul-Emile Gagnon, C.R., Rimouski, $25, Méthot et Gagné Enrg. Rivière-du-Loup, $25.; Price Bros Co. Ltd, Matane, $25.; Price Bros Co. Ltd, Rimouski, $25.; Price Bros Co. Ltd, Price, $25.; M. Lorenzo Ouellet, Rimouski, $20.; Compagnie de Bois de Luceville, Luceville, $15.; M. Alphonse Pinault, Jr., St-Anaclet, 15.

ONT SOUSCRIT $10.00

Bissonnette, MM. René et Raymond, Rimouski; Bouchard, J. Aurèle, Causapscal; Caisse Populaire, St-Cyprien; Cie de Transport du Bas St-Laurent, Rimouski; Corporation de Téléphone et de Pouvoir, Rimouski; Coulombe J. F. et Cie, St-Noel; Courchesne, Mgr G. Rimouski; Gagnon, Rév. Geo., curé, Ste-Angèle; Gagnon Dr J. Raoul, Matane; Gaspesia Lumber Ltd, Trois-Pistoles; Jean, Rév. G. David, curé, Baie-des-Sables; Landry, J. Ad., Mont-Joli; Lavoie, Rév. Ls. Joseph, curé, St-Mathieu; Marcoux, Roger, Mont-Joli; Martel et Frères Ltée Causapscal; Pineau et Frères Enrg. Trois-Pistoles; Ratté, J.-Alph, Les Etroits; Renaud, J. B. et Cie Inc, Mont-Joli; Rioux, Rév. L. David, curé, Price; St-Pierre, J.-A. Les Méchins; Sinclair J. Ovide, Amqui; Soeurs SS. Enfant-Jésus, Rivière-du-Loup Station; Thériault A. A., Rimouski.

Nous espérons vous fournir un rapport encore plus encourageant la semaine prochaine et nous demandons à toutes les personnes désireuses de souscrire, de le faire sans tarder afin de nous éviter le trouble de leur envoyer une carte-mémoire et de crainte d'oublier en cette période des Fêtes qui approche si rapidement, de remplir l'important devoir pour chaque citoyen de contribuer le plus généreusement possible à la lutte antituberculeuse dans notre région.

Blessé accidentellement à Ste-Hélène

M. Lucien Laplante, de Ste-Hélène, a été victime d'un regrettable accident récemment. Alors qu'il était occupé à ramasser du bois sur son lot, il reçut la décharge d'une carabine dans les jambes. Un nemrod, croyant tirer sur un chevreuil, avait atteint M. Laplante qui s'affaissa.

L'accident est présentement hospitalisé à l'Hôpital St-Joseph de Rivière-du-Loup où l'on considère son état satisfaisant.

Assemblée des Légionnaires

Tous les membres de la Légion Canadienne, Section Léo Bouchard, M.C., sont cordialement invités à une importante assemblée qui aura lieu au local numéro 4 de la rue St-Laurent, vendredi soir à 8 heures.

On anticipe une assistance nombreuse à ce populaire meeting.

Propriétaires

C'est ce soir la dernière assemblée de l'année de la Ligue des Propriétaires de la Cité de Rivière-du-Loup, en la salle du Conseil, à l'Hôtel de Ville, à 8 heures.

Soyez-y pour protéger votre capital investi dans les propriétés que vous possédez.

Le Secrétaire.

Funérailles de M. Ernest Dupont

Aux imposantes funérailles de M. Ernest Dupont, ancien surintendant-adjoint de la Région de l'Atlantique des Chemins de fer Nationaux, à l'église de St-François-Xavier, jeudi de la semaine dernière, les porteurs d'honneur étaient MM. C.-A. Bérubé, J.-L. Laterreur, J.-A. Fortin et Ant. Michaud; les porteurs du corps: MM. P.-A. Gaudet, M. Pelletier, P. Bonneau et M. Morneau.



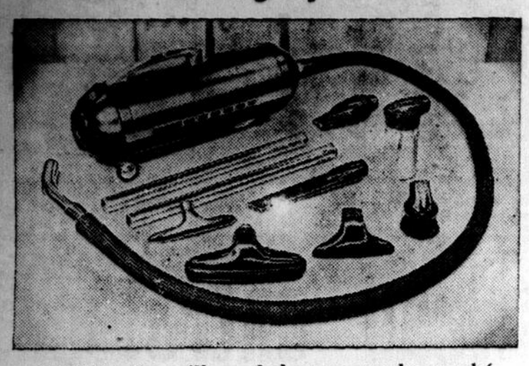
Un nombre considérable d'employés des Chemins de fer Nationaux, parmi lesquels il était tenu en forte estime, étaient venus lui rendre un dernier hommage. De l'extérieur, nous notons particulièrement: M. W.-H. Boulay, de Moncton; MM. C.-A. Bérubé, J.-A. Breau, E.-C. Taylor, W.-H. Forster, A.-H. Ingram et R. Flann, de Campbellton; MM. A.-A. Audet, J.-A. Trudel, F. Kerry et G. L'Heureux, de Lévis; M. L.-P. Beaulieu, d'Edmundston; M. C.-A. Martin, de New-Carlisle; MM. J.-A. Morneau et H. Côté, de Rimouski; MM. A.-A. Roy, Emile Gendron, F.-X. Cloutier et Raoul Pineau, de Mont-Joli.

A la famille éprouvée, nous renouvelons nos sincères condoléances.

Ceux qui suivent tout droit leur conscience sont de ma religion, et moi je suis de celle de tous ceux-là qui sont braves et bons.

Henri IV.

Le cadeau tout désigné pour les fêtes...



EUREKA la meilleure balayeuse sur le marché

Arthur-L. Pelletier, Enrg.

127 rue Lafontaine QUINCAILLERIE Tél. 68

ANNONCES CLASSIFIEES

CORSETS "SPENCER":— Nous créons un dessin spécial pour vous. Votre corset gardera sa forme tant qu'il durera. Tous genres de corsets, ceintures pour dames, hommes et enfants, brassières, corsets-supports orthopédiques, maternité, chirurgiraux, etc. Demandez un rendez-vous en téléphonant l'avant-midi au No 2933, Mme Maurice Girard, 158 rue Lafontaine, Rivière-du-Loup.

TERRES A VENDRE:— Plusieurs belles terres à vendre dans le village de St-Hubert et les alentours; aussi le long du Chemin Taché, dans St-Cyprien et St-Jean de Dieu et le long du Chemin du Lac, Témiscouata. Plusieurs de ces terres sont avec roulant. A vendre à sacrifice. Pour prix et conditions s'adresser à Alfred Saindon, St-Modeste, qui s'engage à conduire gratuitement les acheteurs sérieux. Téléphone 716-6.

CALENDRIERS 1949 — Faites-nous parvenir vos négatifs favoris. Ils seront agrandis et montés sur des jolis calendriers de 5 x 7 pouces. Ces calendriers feront des cadeaux utiles et très attrayants. Prix 50c chaque ou 3 pour $1.25. Si vous désirez avoir votre photo coloriée, ajoutez 40c de plus pour chaque calendrier. Service de Photographie Commerciale, Dépt. "M1A", Station Outremont, Montréal.

GAGNEZ DE L'ARGENT à domicile, à temps complet ou partiel. Apprenez à faire des bonbons à la maison. Gagnez en apprenant. Premier outillage fourni gratuitement. Cours par correspondance. Institut National de Confiserie Enrg., bureau de poste Delorimier, case 152, Montréal.
47—10 fs p.

TERRES A VENDRE:— J'ai à vendre plusieurs belles terres situées dans les paroisses suivantes: Packington, Les Etroits, St-Juste du Lac, St-Eusèbe, Ste-Rose du Dégelé, Notre-Dame du Lac, Cabano, Biencourt, Lac des Aigles, St-Louis, St-Elzéar, St-Honoré, le long Chemin du Lac au N.-Brunswick. Plusieurs de ces terres sont à vendre avec le roulant et d'autres sans roulant. Les acheteurs sérieux seront conduits gratuitement. A vendre à sacrifice. Pour prix et conditions, s'adresser à Napoléon Létourneau, Rivière-du-Loup.
46-p.

BOUTIQUE DE FORGE A VENDRE: Bonne bâtisse 25 x 37, 2 étages, outillage compris: croyyeur, scie à refendre, scie à ruban, mortaiseur à mèche combiné, pouvant percer à 17 pouces de profondeur, **outillage de forge**, bois sec pour l'hiver et bonne quantité de fer. Le tout en parfaite condition. Situation dans un très beau poste. A vendre pour cause de santé. Tout intéressé devra s'adresser au bureau du "Saint-Laurent" pour information.
46 j. n. o.

A VENDRE:— Camion 3 tonnes, Mercury 1948, ainsi qu'un Panel ½ tonne, Ford, 1937. En très bonne condition. S'adresser à J. Alex. Duval, St-Athanase, Kam.
1-2-3-p.

A VENDRE:— Fournaise à l'huile marque Evans, en parfaite condition. S'adresser à Paul-E. Drouin, 19 St-Cyrille, Riv.-du-Loup, Tél. 4773.
2-j. n. o.

A VENDRE:— Un piano de marque Williams, en parfait ordre. Pour tous renseignements, s'adresser à Mlle Alice Thériault, St-Eloi, Co. Riv.-du-Loup.
2-3-4-p.-p.

ATTENTION, TRAPPEURS, CHASSEURS:— La chasse au renard, vison, loutre, pékan, martre, loups, ours, etc., etc., devient facile et payante si vous faites usage de la célèbre "Renardicide". Infaillible pour attirer aux pièges tous les animaux à fourrures. Patenté et enregistré à Ottawa. Au-delà de 800 témoignages de satisfaction obtenus des meilleurs chasseurs de la Baie d'Hudson et du Labrador (des chasseurs qui s'y connaissent en chasse). La Renardicide n'est pas un poison; un enfant peut s'en servir sans danger et avec autant de succès qu'un chasseur expérimenté, s'il suit les explications claires, imprimées en français ou en anglais sur chaque bouteille, suivant la demande. La "Renardicide" est exclusivement composée de glandes animales dont l'odeur attire à de longues distances les animaux les plus défiants. Elle se vend en bouteille de 1 once à $2.50; 2 onces à $4.50. Ajouter 20c pour frais de malle. Vu le coût élevé de ce produit, on n'envoie pas d'échantillons. En vente chez les principaux pharmaciens et marchands. Prix spéciaux pour le gros. Bons profits pour le détaillant. La Renardicide, Mistassini, P. Q.
47—10 fs p.

CARPETTE DE TAPIS:— Brun, très propre, grandeur 7 x 8½ à vendre. Deux fers à repasser électriques dont un Singer avec contrôle et un à vapeur Pacemaker, presque neufs. S'adresser à Mme Raoul Lajoie, C. P. 27, Trois-Pistoles, Tél. 102-9.
3-p.

MAISONS A VENDRE:— Deux maisons à vendre. Une située en face du Monastère des Pères Rédemptoristes et l'autre située à Village Elier, en face du garage de M. J.-H. Chénard. Pour plus amples informations adressez-vous à M. Elzéar Marchand, Estcourt, Tém.
3-p.-p.

A VENDRE:— Nous avons présentement en mains un lot de canistres et chaudières vides. Aussi quelques chaudières, idéales pour s'en servir comme poubelles. S'adresser à Chs. St-Pierre et Fils Enr., St-Ludger de Rivière-du-Loup.
3-p.-p.

AVIS:— Il est strictement défendu sous peine d'amende de circuler et de couper des arbres sur ma terre à St-Patrice. Ernest Paradis, cultivateur.
3-4-p.

AVIS:— Ceux qui ont laissé leurs patins à la patinoire de St-François-Xavier voudront bien les réclamer cette semaine, au soubassement de la salle paroissiale. Après ce temps, la direction ne s'en tiendra plus responsable.
3-p.-p.

A VENDRE:— Chevrolet convertible, modèle 1935, en très bon ordre, bons pneus et set de chaine neuf, prix avantageux. S'adresser à Paul Marchand, Tél. 169 ou 69.
3-p.

A VENDRE:— Très beau manteau pour dames, en chat sauvage, à l'état de neuf. A vendre à prix de sacrifice. Grandeur 16 ans. S'adresser au Bureau du "Saint-Laurent".
3-p.

DEMANDE:— Homme pour voyager régulièrement parmi Consommateurs dans Témiscouata. Contact permanent avec Manufacturier Important. Brasseur d'affaires seulement. Ecrire Rawleigh, Dépt. ML-L-599-131, Montréal.
3—7

A VENDRE:— Paletot de chat sauvage naturel, 1 paletot de drap ainsi qu'un habit, grandeur 44. Le tout à l'état de neuf. S'adresser à 16 St-Elzéar Rivière-du-Loup, Station.
3-4-p.

VOUS POUVEZ ECONOMISER de l'argent en vous formant en club pour ordonner de nouvelles couvertes fabriquées avec de vieilles couvertes de laine. Couvertes tout à fait neuves, toutes laine ou pure laine, de couleurs assorties et de grandeur régulière. Expédition directe de la manufacture. Demandez au plus tôt notre catalogue. Midland Mills, Dept. 75, Midland, Ont.
3-p.-p.

AVIS DE PROPRIETE:— Je donne avis à ma clientèle et au public en général que le moulin à scie dont je suis en possession est ma propriété, ayant appartenu autrefois à mon père, Amédée Pelletier, qui me l'a légué à son décès en novembre 1941, et non pas à ce prétendu nommé Pierre St-Epiphane qui proclame en avoir toujours été le propriétaire. Lucien Pelletier, Saint-Epiphane.

A QUI LA CHANCE:— Une splendide ouverture pour tout homme de bonne réputation, qui a l'ambition de devenir marchand prospère. Clientèle établie, stock et agencements faits au premier jour. Pas de débarras, si vous avez un équipement pour voyager voici la chance de votre vie. Nous vous donnons un entraînement complet. S'adresser à la Compagnie J. R. Watkins, Dépt Q-12-3, 350 St-Roch, Montréal, Qué.
3-6-p.-p.

AMEUBLEMENT A VENDRE:— Ameublement d'une pension établie depuis 30 ans. Pris à douze pensionnaires réguliers. Pension comprenant tout le ménage, vaisselle, ustensiles de cuisine et couvertures. Les provisions sont entrées pour l'hiver ainsi que le bois et le charbon. Cette pension est située à deux pas de la gare. C'est libre à l'acheteur. Les personnes intéressées peuvent s'adresser au Bureau du "Saint-Laurent".
3-p.

MESDAMES, VEUILLEZ LIRE:— Chevaux et poils follets sur la figure, les bras et les jambes, peuvent être facilement enlevés avec "Flash Air Remover", sans aucun danger et laissant la peau lisse et douce. Vous ne courrez aucun risque. Votre argent vous sera promptement remis si les cheveux repoussent après la troisième application sans demande d'explications. Montant remis: $2.00 poste payé. (Envoi C.O.D. postage en plus). Kapex Products (Dépt. 753), B. P. 22, Station B, Montréal, Québec.
3-p.

A VENDRE:— Deux terres de 2 arpents chacune, dont une logée, avec eau courante, toilette et électricité. Terrain pouvant servir pour bâtir plusieurs chalets d'été. Offre raisonnable pour prompt acheteur. S'adresser à Réal Thibeault, Notre-Dame du Portage.
2—21-p.

A VENDRE:— Vaches à lait, qui ont renouvelé le 15 juillet, ainsi que des voitures de promenade d'été et d'hiver. S'adresser à Adélard Roy, Cacouna.
2-3-p.

ENQUETE SUR L'OPINION PUBLIQUE:— L'organisation la plus ancienne du genre au Canada offre du travail intéressant à temps partiel pour dames et jeunes filles. Il s'agit de demander l'opinion des gens sur certains produits et de noter leurs réponses. Rien à vendre. L'usage d'une automobile sera un avantage mais ce n'est pas absolument nécessaire. Ecrire à Case Postale "B", Rivière-du-Loup, Qué.
2-3-p.-p.

• CHRONIQUE DE • CJFP

• ACTUALITES • COMMENTAIRES • POSSIBILITES •

Bonjour chers lecteurs et chères lectrices,

Selon de fameux statisticiens c'est la période des Fêtes, commençant le premier décembre pour se terminer le quinze janvier qu'il y a plus de gens à l'écoute de la radio. Le directeur et les réalisateurs de CJFP y ont déjà songé, croyez-moi. La preuve c'est qu'ils se cassent la tête en ce moment pour trouver quoi offrir de vraiment intéressant aux auditeurs durant cette période. Ont-ils commencé à faire quelque chose? Mais oui, voyons. Ecoutez-vous le bon Père Noël tous les soirs à 5h. 30? J'ai vu tout récemment MM. Potvin, Reinhardt et Emond et ces derniers m'ont appris qu'ils travaillent ardûment à la réalisation de nombreux contes et à des programmes de chants des plus populaires et intéressants. Espérons que cette année, ils sauront faire revivre nos fêtes d'antan.

Voici les principaux programmes à l'affiche du 2 au 9 décembre.

Jeudi le 2 — "Julien et ses chansons". Il y a déjà quelques semaines que nous l'avons entendu celui-là. Une raison majeure l'a obligé à se retirer du micro pour un certain temps. Mais il sera aux studios de CJFP à 8h. 15 jeudi soir.

Jeudi le 2 — "Récital de piano classique". C'est invariable, chaque jeudi soir à 8h. 45, Charles-Eugène Albert ne manque pas le rendez-vous. Il nous sert toujours ce qu'il y a de plus goûté en fait de musique classique. Tous les amateurs de belle musique seront aux écoutes jeudi soir, c'est sûr.

Jeudi le 2 — "Chansons chanceuses". Etes-vous chanceux ou chanceuses aux tirages ou aux concours? Ecoutez à 9 heures, ce programme, peut-être auriez-vous la chance de trouver la réponse chanceuse de la semaine?

Jeudi le 2 — "Radio Reportage Local et Régional". Cette semaine nous pourrons entendre la suite de l'enregistrement qui a été présenté la semaine dernière. Le reportage a été fait au collège Monseigneur Taché. Le commentateur n'est nul autre que Claude Reinhardt. L'heure... 9h. 30 p.m.

Vendredi le 3 — "Le Vieux Mendiant". Quand on pense que Yves Marchand vient de faire ressusciter ce vieux snoro. Dire qu'il y avait presque deux mois que nous ne l'entendions plus. Il doit en avoir des choses à raconter de ce temps-ci. Ecoutons-le vendredi soir à 7h. 45 précises.

Samedi le 4 — "Radio Hockey Imperial Oil". Je lance un appel aux fervents des sports. Ecoutez votre poste local samedi soir à 9h. 05 p.m. pour la description d'une autre partie de hockey qui nous parvient du Forum de Montréal.

Mardi le 7 — "La Pendule au Trésor". En effet vous aurez l'avantage d'être un gagnant ou une gagnante d'une valeur d'achat au 5-10-15 Adrien Roy, de St-Ludger, si vous répondez par téléphone à la question posée... Il s'agit de deviner le titre de la pièce ou le nom d'un chanteur durant cette émission. La réalisation de "Pendule au Trésor" appartient à Yves Marchand. Pour de plus amples détails, chers lecteurs, adressez-vous au réalisateur qui se fera un plaisir de vous donner les renseignements désirés. Le programme passera à 7h. 30 p.m.

Mardi le 7 — "Le Vieux Mendiant" même heure que le vendredi, 7h. 45.

Mardi le 7 — "Saviez-vous que?" Immédiatement après le programme Juliette Béliveau, ne changez pas de poste, de grâce! Demeurez à CJFP pour entendre "Saviez-vous que" — même que le vendredi. Ce n'est pas trompant comme vous le voyez.

Mercredi le 8 — "Fantaisies" à 8 heures. Ce programme a été déplacé pour des raisons sérieuses que j'ignore moi-même. Tout ce que je sais, c'est qu'il sera entendu dorénavant à 8 heures tous les mercredis soirs.

Mercredi le 8 — "Radio Carabbin". Un invité d'honneur, les carabiniers du Mont-Royal, l'orchestre de Maurice Meerte et l'animateur Jean-Maurice Baily. Pendant une heure complète ces gens-là essaient de nous distraire... Radio Carabin est entendu à 9 heures à CJFP.

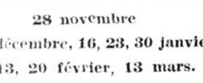
Voilà pour les programme les plus en vue du 2 au 9 décembre prochain.

Le rédacteur en chef Henri Bourdeau, je me demande quelle muse l'inspire si bien de ce temps-ci... il fait un nombre incalculable de transformations dans les textes commerciaux. Que voulez-vous, les commanditaires veulent annoncer leurs spéciaux du temps des fêtes. Cela demande du travail superflu au jeune Henri... Il ne continue pas moins à garder son perpétuel sourire... Quel homme héroïque...

Pour moi, cela ne me surprendrait pas que quelqu'un se flancerait à Noel... Est-ce un annonceur, un réalisateur, un rédacteur ou un ....??? Qui vivra verra. Les roches parlent, vous savez...

La neige tombe dehors, ma montre me dit qu'il y a assez longtemps que je bavarde. Alors je vous laisse le bonjour et vous invite à lire ma prochaine chronique la semaine prochaine. Bonjour chers lecteurs et chères lectrices...

T. S. F.



Le ministère des Travaux publics recevra jusqu'à 3 heures p.m., le mercredi 15 décembre 1948, des soumissions pour la construction d'un quai en eau profonde à Grande-Vallée, comté de Gaspé, P.Q., lesquelles soumissions doivent être cachetées, adressées au soussigné, et porter sur leur enveloppe, en sus de l'adresse, les mots "Soumission pour quai en eau profonde, Grande-Vallée, P.Q."

On peut prendre connaissance des plans, du blanc de contrat et du devis, et se procurer la formule de soumission aux bureaux de l'ingénieur en chef du ministère des Travaux publics, à Ottawa, de l'ingénieur régional, rue de la Cathédrale, Rimouski, P. Q., ainsi qu'aux bureaux de poste de Grande-Vallée et de Matane, P.Q.

Remarque.—Le ministère fournira, sur demande faite au soussigné, les bleus et le devis de l'ouvrage sur réception d'un dépôt au montant de $50, sous forme d'un chèque de banque visé fait à l'ordre du ministre des Travaux publics. Ce dépôt sera remis au déposant dès que lesdits bleus et devis seront retournés au ministère, pourvu que la chose soit faite pas plus tard qu'un mois après la date fixée pour la réception des soumissions. Si les bleus et le devis ne sont pas remis au ministère dans ce délai le dépôt sera confisqué.

On ne tiendra compte que des soumissions qui seront faites sur la formule fournie par le ministère et en conformité des conditions qui y sont stipulées.

Un chèque représentant une valeur égale à 10 p. 100 du montant de la soumission, fait à l'ordre du ministre des Travaux publics et visé par une banque à charte canadienne, doit être joint à chaque soumission. On acceptera aussi, comme cautionnement, soit des bons au porteur du Dominion du Canada, soit des bons au porteur de la Cie du chemin de fer National-Canadien et de ses compagnies constituantes dont le principal et l'intérêt sont garantis sans réserve par le Dominion du Canada, soit encore lesdits bons pour une partie du cautionnement et un chèque visé tel que susdit pour le solde.

Par ordre,
J. M. SOMERVILLE,
Secrétaire

Ministère des Travaux publics,
Ottawa, le 20 novembre 1948.
3—4

RADIO-HOCKEY!

La Brasserie **BOSWELL**

commandite à votre intention l'irradiation de tous les matchs de hockey disputés à Québec par les

"AS" DE QUEBEC

•

Les dimanches à 3 P.M.

28 novembre

5, 26 décembre, 16, 23, 30 janvier

6, 13, 20 février, 13 mars.

Les mercredis à 9 P.M.

8, 15 décembre, 12, 19 janvier

9, 16, 23 février

Le jeudi, 6 janvier, 3 P.M.

POSTE CHRC
800 à votre cadran

•

LA BRASSERIE BOSWELL

INVITE D'HONNEUR



Lionel Daunais, célèbre baryton montréalais, qui sera l'invité d'honneur à L'Heure Northern Electric lundi soir, le 6 décembre. Il sera accompagné par l'orchestre de concert Northern Electric, sous la direction d'Allan McIver. L'émission est transmise chaque semaine par les postes de Radio-Canada.

du réseau de Radio-Canada est relayé par CJFP.

Samedi le 4 — "L'Heure Scolaire de CJFP". C'est bien entendu que tous les samedis soirs à 7h. 30 les devoirs sont terminés et les leçons apprises parfaitement afin d'écouter le programme questionnaire hebdomadaire à CJFP. Plus de 8,000 écoliers et écolières suivent régulièrement "L'Heure Scolaire" qui est commanditée par J. T. Miville et Fils, de Rivière-du-Loup.

Samedi le 4 — "Soirée du bon vieux temps" pour une demi-heure de vrai plaisir. Ne manquez pas d'écouter cette émission qui est montée par Lucien Emond, chaque samedi soir à 8h. 30. Vous y trouverez ces bonnes vieilles soirées du bon vieux temps, c'est à en crever de rire, vous savez.

Samedi le 4 — "Radio Hockey Imperial Oil". Je lance un appel aux fervents des sports. Ecoutez votre poste local samedi soir à 9h. 05 p.m. pour la description d'une autre partie de hockey qui nous parvient du Forum de Montréal.

Mardi le 7 — "La Pendule au Trésor". En effet vous aurez l'avantage d'être un gagnant ou une gagnante d'une valeur d'achat au 5-10-15 Adrien Roy, de St-Ludger, si vous répondez par téléphone à la question posée... Il s'agit de deviner le titre de la pièce ou le nom d'un chanteur durant cette émission. La réalisation de "Pendule au Trésor" appartient à Yves Marchand. Pour de plus amples détails, chers lecteurs, adressez-vous au réalisateur qui se fera un plaisir de vous donner les renseignements désirés. Le programme passera à 7h. 30 p.m.

Mardi le 7 — "Le Vieux Mendiant" même heure que le vendredi, 7h. 45.

Mardi le 7 — "Saviez-vous que?" Immédiatement après le programme Juliette Béliveau, ne changez pas de poste, de grâce! Demeurez à CJFP pour entendre "Saviez-vous que" — même que le vendredi. Ce n'est pas trompant comme vous le voyez.

Mercredi le 8 — "Fantaisies" à 8 heures. Ce programme a été déplacé pour des raisons sérieuses que j'ignore moi-même. Tout ce que je sais, c'est qu'il sera entendu dorénavant à 8 heures tous les mercredis soirs.

Mercredi le 8 — "Radio Carabbin". Un invité d'honneur, les carabiniers du Mont-Royal, l'orchestre de Maurice Meerte et l'animateur Jean-Maurice Baily. Pendant une heure complète ces gens-là essaient de nous distraire... Radio Carabin est entendu à 9 heures à CJFP.

Voilà pour les programme les plus en vue du 2 au 9 décembre prochain.

Le rédacteur en chef Henri Bourdeau, je me demande quelle muse l'inspire si bien de ce temps-ci... il fait un nombre incalculable de transformations dans les textes commerciaux. Que voulez-vous, les commanditaires veulent annoncer leurs spéciaux du temps des fêtes. Cela demande du travail superflu au jeune Henri... Il ne continue pas moins à garder son perpétuel sourire... Quel homme héroïque...

Pour moi, cela ne me surprendrait pas que quelqu'un se flancerait à Noel... Est-ce un annonceur, un réalisateur, un rédacteur ou un ....??? Qui vivra verra. Les roches parlent, vous savez...

La neige tombe dehors, ma montre me dit qu'il y a assez longtemps que je bavarde. Alors je vous laisse le bonjour et vous invite à lire ma prochaine chronique la semaine prochaine. Bonjour chers lecteurs et chères lectrices...

T. S. F.

Saint-Clément

Mlle Lima Charron, coiffeuse, est actuellement à Québec où ele suit un cours à l'un des salons "Hélène Curtis". A son retour dans quelques semaines, Mlle Charron sera comme dans le passé, entièrement au service de sa clientèle.

PAINKILLER PERRY DAVIS

EN USAGE DEPUIS PRES DE 100 ANS — le meilleur remède de famille

SERVEZ-VOUS EN POUR CRAMPES & REFROIDISSEMENTS FAITES-EN USAGE POUR ENTORSES, CONTUSIONS, ETC

POUR CONFORT PARFAIT et SUPPORT *Coussiné*



BAR-FLEX PATENTED

CHAUSSURES EN CAOUTCHOUC DE *Qualité*

Vous pouvez toujours peser sur Bar-Flex! Légères, fortes, flexibles, semelle de sûreté non-glissante. Faites pour mieux ajuster et durer plus longtemps. Le support extérieur breveté de la plante du pied fournit un confort agréable, rend la fatigue au minimum, diminue l'usure en distribuant le poids sur la semelle entière. Essayez-en une paire aujourd'hui chez votre marchand.

NORTHERN WOODSTOCK RUBBER LIMITED
TORONTO MONTREAL ST JOHN WINNIPEG
H. H. HENDERSON LTD. VANCOUVER B.C.
DISTRIBUTORS FOR BRITISH COLUMBIA

SIROP ESKIMO contre TOUX RHUMES BRONCHITES 35¢

B. N. ROBINSON & CO. LTD
C.P. 185 GRANBY, P.Q.

Adressez-vous aux AGENCES DU

Pacifique Canadien

vous y trouverez une abondante documentation touristique et tous les renseignements sur
les horaires,
les prix des différentes sortes de billets,
les places couchées,
etc.
Vous pourrez
prendre vos billets,
louer vos places, etc.

PACIFIQUE CANADIEN



La Vie a Changé pour le Père de Famille



La plupart des hommes vivent plus longtemps que leurs grands-pères. Les femmes peuvent aussi s'attendre à vivre plus longtemps. Il en est de même pour les enfants — et de nos jours, les enfants vont à l'école pendant une plus longue période.

Ces faits ont apporté des changements significatifs dans les obligations financières du père de famille. Cela veut dire qu'il doit être *prêt à soutenir chaque membre de sa famille plus longtemps — y compris lui-même!*

Heureusement, il existe un moyen efficace de rencontrer des obligations financières de cette nature — un programme d'assurance bien établi. L'assurance-vie est un moyen sûr pour un homme de protéger les siens au cas ou il mourrait, ou de s'assurer un revenu s'il vit jusqu'à l'âge de la retraite.

Le père de famille est donc sage d'étudier ses besoins d'assurance en songeant aux conditions nouvelles. Si *vous* désirez des conseils avisés, un représentant de la Manufacturers Life sera très heureux de vous les donner.

THE **MANUFACTURERS LIFE** INSURANCE COMPANY

SIÈGE SOCIAL *(Fondée en 1887)* TORONTO, CANADA

Succursale Edifice Dominion
126 rue St-Pierre, Québec.
ANDRE CHAUMETTE, gérant

J. A. MICHAUD — P. A. GAGNE, Représentants
St-Alexandre, Co. Kamouraska, P. Q.

Encouragez nos Annonceurs

Voyez RADIO SERVICE HIRAM
pour les item ci-dessous

Radios Philco, Electrohome, Stewart-Warner, Marconi, Addison, Admiral, DeForest, Victor (St-Arsène), Majestic, Rogers et Stromberg-Carlson . . . . . 19.95 à 1115.
Tourne-disques . . . . . $14.95 à $94.50
Phonographes électriques ou à ressort $15.95 et $29.95
Batteries de radio de toutes les sortes.
Lampe de poches et accessoires.
Laveuses électriques Connor, Norge et Electrohome.
Réfrigérateurs Philco, Norge et Frigidaire.
Repasseuses électriques . . . . . $94.50 à $126.50
Fers à repasser électriques ou à gazoline . $4.25 à $14.50
Poêles électriques . . . . . $2.75 à $324.95
Balayeuses électriques.
Ampoules électriques.
Tubes fluorescents et accessoires.
Chaufferettes électriques.
Microphones, haut-parleurs et amplificateurs.
Systèmes sonores pour salles publiques et bazars.
Systèmes intercommunication pour tout genre de commerce.

ROSS ELECTRIC ENR.

ENTREPRENEUR ELECTRICIEN

Travail domestique et industriel

Vente et service d'appareils électriques
82 Chemin Témiscouata Tél. 5811

RIVIERE-DU-LOUP

AU PRINCESSE

JEUDI et VENDREDI, 2-3 déc.
Fernand Ledoux, Jean Paqui, Claude Génia, dans
"La Femme aux Yeux Gris"
Voyez quel mystère cachait ce regard envoûtant!...
En plus: Caricatures et Nouvelles.
Représentations: 1ère, 7h. 30 — 2ème, 9h. 25

SAMEDI—DIMANCHE—LUNDI, 4-5-6 déc.
Wallace Beery, Robert Taylor dans la version française
"Trafic d'Hommes"
La lutte du chemin de fer contre la diligence et le trafic des esclaves forment le fond de cette rude aventure.
En plus: Sujets courts et Nouvelles.
Représentations: Samedi et lundi, 7h. 30 et 9h. 30
Dimanche: 2h. 30 7h. 9h.

SPECIAL MARDI, 7 déc.
Robert Alda, Andrea King, Victor Francen, dans
"The Beast with Five Fingers"
C'est l'histoire du meurtre d'un pianiste qui ne jouait que de la main gauche; sa main droite étant paralysée.
En plus: Caricatures et Sujets courts.
Représentations: 1ère, 7h. 30 — 2ème, 9h. 15

MERCREDI et JEUDI, 8-9 déc.
"Mon Amour est près de toi"
Eléments d'appréciation: C'est un "bon Tino Rossi" diront les spectateurs dont l'enthousiasme pour le célèbre chanteur corse emplit les salles. Succès certain.
En plus: Actualités françaises, Caricatures et Comédie.
Représentations: Mercredi, 2h. 30 7h. 9h.
Jeudi: 7h. 30 et 9h. 30

VENDREDI et SAMEDI, 10-11 déc.
Dennis Morgan, Jack Carson, Janis Paige, dans
"The Time, the Place and the Girl"

JOS POITRAS & FILS LIMITEE

MANUFACTURIERS DE MACHINERIES

Dessinateurs — Modeleurs — Fondeurs — Mécaniciens

L'ISLET STATION, P. Q.

Machines à bois

pour ateliers, menuisiers et amateurs. Travaux de tous genres en mécanique. Moteurs électriques, réparation générale et fabricants de poêles de camp, autres parties de poêles et bouilloires de ferme, etc.

Consultez-nous avant de placer votre commande

REFRIGERATION COMMERCIALE

"Frigidaire" est tellement populaire qu'on l'emploie volontiers à la place de réfrigérateur. RADIO SERVICE HIRAM est le représentant des produits de marque "Frigidaire" et peut immédiatement installer chez-vous un 20 pieds cubes, une chambre froide ou un comptoir frigorifique.

Toute la ligne "Frigidaire" sera à votre disposition par un simple appel téléphonique à 300.

LE CIVISME
c'est une foule de petites choses!



Ayons du Respect pour les Vieillards

Notre mode moderne de vie, si fébrile, comporte maints désavantages pour les vieillards. Rues où se pressent des foules denses, circulation intensive, les magasins! Ici s'offre l'occasion de tendre une main amicale : : : en aidant une vieille dame ou un homme âgé à traverser au croisement de deux rues : : : ou bien en cédant son siège dans l'autobus! Grande sera la récompense. Un sourire reconnaissant : : : la joie découlant d'un acte généreux: On aura accompli une de ces "petites choses" que l'on peut appeler "du Civisme";

Vous pouvez participer à cet effort de service public. Prenez note de quelques petites choses qui, à votre avis, contribuent au civisme.

Publié sous les auspices des fabricants de la

BIÈRE BRADING
THE BRADING BREWERIES LIMITED

(Une aide d'économie est toujours dans le bon d'aider à faire de votre localité la meilleur du endroit où vous puissiez vivre.

RADIO-CARABIN: Soyez aux écoutes tous les mercredis soirs de 9 à 10 hrs. CJF Montréal et le réseau français de Radio Canada.

BATTERIES
GOODYEAR
FRAICHES COMME A LA SORTIE DE L'USINE



REPARATION
Ludger Bérubé Enr.
Saint-Ludger de Rivière-du-Loup.

Estcourt

Le 19 novembre est décédée Dame Vve Pierre Blier née Lumina Chénard, à l'âge de 72 ans et 10 mois. Son service et sa sépulture ont eu lieu le 22. Les porteurs étaient MM. Gérard Blier, Antonio Chénard, Paul St-Pierre, Pascal Blier, tous neveux de la défunte. Célébrant: M. l'abbé Sylvio Chénard, neveu de la défunte.

Elle laisse dans le deuil sa fille, Mme Polycarpe Plourde (Mary), d'Estcourt; son fils, M. Florian Blier, du Lac de l'Est.

Nos sincères sympathies à la famille éprouvée.

Le R. Père Alcide Bouchard, directeur des Annales à Ste-Anne de Beaupré était de passage dimanche au Noviciat des Pères Rédemptoristes. C'est lui qui nous a donné le sermon.

Mlle Thérèse Marion, représentante de la St. Lawrence Flour Mills Co., était de passage parmi nous la semaine dernière. Ses cours et démonstrations sur l'emploi de la farine Régal ont été grandement appréciés. Nombreuses sont les dames et demoiselles qui ont suivi avec intérêt ces démonstrations. Un cordial merci à la St. Lawrence Flour Mills qui a bien voulu nous faire profiter de ces cours.

M. et Mme Laurent Beaupré ainsi que Mme Antonio Desrochers ont passé la fin de semaine à Québec.

M. et Mme Francis Chénard, de Montréal étaient de passage ici la semaine dernière à l'occasion des funérailles de Mme Vve Pierre Blier.

Naissances.—

Le 18 novembre a été baptisé Joseph-Renald-Jean-Jacques, enfant de M. et Mme Joseph Bélanger. Parrain et marraine: M. et Mme Xavier Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

Le 18 novembre a été baptisée Marie-Lise-Nicole, enfant de M. et Mme Robert Lebel. Parrain et marraine: Gaston Levasseur, cousin de l'enfant et Mlle Agathe Lebel, tante de l'enfant.

Le 21 novembre a été baptisée Marie-Carmen-Diane, enfant de M. et Mme Léo Laplante (Yvette Lapointe). Parrain: M. Paul-Emile Lapointe, oncle de l'enfant; marraine: Mme Léonce Lapointe, grand-mère de l'enfant.

Le 26 novembre a été baptisée le 47ème enfant de la paroisse, Suzanne-Francine, enfant de M. et Mme Robert Bérubé. Parrain et marraine: M. et Mme Dominique Bérubé, oncle et tante de l'enfant.

Paradis & Bérubé Enrg.
Tél. 530 — 24, Ste-Anne
Rivière-du-Loup.
Pour toute commande de:
PORTES, CHASSIS, MOULURES, ARMOIRES
et tout travail de préparation de bois
RENDEZ-VOUS A
24, Ste-Anne ou appelez 530
NOUS NOUS EMPRESSERONS DE BIEN VOUS SERVIR.

NOUVEAU SERVICE D'AUTOBUS
Entre Saint-Paul de la Croix et Rivière-du-Loup
Passant par le 4ème rang de St-Epiphane, la route des Sauvages, 2ème et 1er rang, 4ème rang de St-Arsène et la route des Raymond à St-Ludger.
Commençant le 6 décembre
Siméon Caron
St-Paul-de-la-Croix — Téléphone 5-s-7

Magasin Général à vendre
avec ou sans stock
S'ADRESSER A
J. A. Laforest
Marchand général
Squateck, Co. Témis.

St-Cyprien

Baptême.—

M. et madame Philippe Ouellet (Alice Dumont) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille baptisée le 26 sous les prénoms de Marie-Odette-Nicole. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Dumont, oncle et tante de l'enfant.

Va et vient.—

Mme Louis-Cyrice Pelletier et sa fille Christianne sont en promenade pour une quinzaine chez leurs parents, M. Joseph Chamberland, demeurant à Rimouski.

Saint-Epiphane

M. et Mme Epiphane Thériault sont de retour d'un voyage en Gaspésie où ils ont visité des parents et amis. A leur retour ils se sont rendus jusqu'à Dalhousie au Nouveau-Brunswick. Ils en ont aussi profité pour rendre visite à leur fils M. Gustave Thériault, garagiste.

M. et madame Gérard Thériault (Monique Gauvin), un fils né le 28 novembre et baptisé le même jour Joseph-André-Roland. Parrain: le R. Père Horace Gauvin, P.M.E., actuellement à la probation des Pères à Québec, représenté par M. Joseph Gauvin; marraine: Mlle Thérèse Gauvin, institutrice. Porteuse: Mme Joseph Gauvin, oncles et tantes de l'enfant.

AVIS DE PETITION

AVIS est par les présentes donné que la cité de Rivière-du-Loup demandera à la Législature de la province de Québec, à sa prochaine session, l'adoption d'une loi amendant sa charte, la loi 1 Geo. V, ch. 56 telle qu'amendée par IX Geo V, ch. 100, aux fins suivantes:

1.—Pour imposer une taxe de vente;
2.—Pour avoir le droit de ne pas évaluer les machineries dans la reconfection du rôle d'évaluation;
3.—Pour fixer la date-limite à laquelle les locataires ou occupants devront payer leurs taxes pour avoir le droit d'être inscrits sur la liste des électeurs;
4.—Pour instituer une Commission sportive;
5.—Pour amender l'article 426 aux fins d'autoriser la ville:
   a—A réglementer la forme des toits des immeubles à être construits et décréter certains modes de protection pour ceux déjà construits;
   b—Pour exiger de tout propriétaire qui vend un immeuble une description sommaire des terrains vendus;
   c—Pour prescrire le port de réflecteurs ou de tout autre appareil de protection sur bicycles ou voitures hippomobiles circulant la nuit, dans la cité;
6.—Pour instituer une Commission d'Urbanisme et lui conférer juridiction dans les limites de la cité et même sur des territoires adjacents, dans un rayon de trois milles, pour la location des rues et la subdivision des terrains;
7.—Pour opérer un terrain de stationnement avec profit;
8.—Pour réglementer la manière de faire des raccordements d'eau et de drains privés;
9.—Pour avoir le droit d'acquérir par voie d'expropriation des immeubles devant servir comme aérodromes; ce, dans un rayon de 10 milles en dehors des limites de la cité;
10.—Pour réglementer ou limiter le nombre de restaurants ambulants ou en interdire la circulation;
11.—Pour prélever une licence sur les jeux mécanisés;
12.—Pour exiger un permis annuel n'excédant pas $500.00 pour tout commerçant étranger opérant dans les limites de la cité;
13.—Pour réglementer ou prohiber la mendicité et les collectes publiques, tag-days, dans les rues, et les places publiques ou à domicile, dans la cité;
14.—Pour prescrire le mode de recouvrement des licences de tout colporteur récalcitrant;
15.—Pour définir les termes "solliciteur de maison en maison" et avoir le droit d'imposer à telle personne l'obligation de payer une certaine licence annuelle n'excédant pas $200.00;
16.—Pour être autorisée à accorder des réductions de taxe à tout établissement industriel et commercial;
17.—Pour définir ce qui constitue une nuisance et la supprimer, ainsi que pour imposer des amendes aux personnes qui créent ou laissent subbsister des nuisances;
18.—Pour être autorisée à organiser une Commission du tourisme;
19.—Pour être autorisée à créer une charge municipale dont le titulaire sera appelé AGENT INDUSTRIEL de la cité;
20.—Pour être autorisée à exiger de certaines personnes travaillant au service du public qu'elles subissent un examen médical annuel et qu'elles fournissent aux fonctionnaires municipaux désignés à cette fin, un certificat médical attestant qu'elles ne sont pas porteuses de germes susceptibles de transmettre une infection;
21.—Pour définir ce qui constitue un "chambreur" et avoir le droit d'imposer à telle personne une certaine taxe;
22.—Pour obliger les compagnies de transport de personnes par autobus à payer une partie du coût de l'enlèvement de la neige, de la réparation et de la reconstruction des rues dans la cité;
23.—Pour être autorisée à faire des causes de vitesse dans les limites de la cité et avoir le droit de garder les amendes et frais perçus à la suite de ces causes;
24.—Pour avoir le droit de rendre éligibles à la charge d'échevins, les hôteliers et restaurateurs n'ayant pas de permis de vente de liqueurs alcooliques;
25.—Pour être autorisée à réglementer le nombre de taxis opérant en la cité;
26.—Pour avoir le droit de ne donner qu'en français les avis publics et la rédaction des règlements;
27.—Pour avoir le droit de transporter un montant de $25,000.00 emprunté pour réfection de la rue Lafontaine et non dépensé à certaines fins industrielles;
26.—Pour avoir le droit de ne donner qu'en français, les avis écrit dans le mois de mai de chaque année le loyer payé par les locataires.

Rivière-du-Loup, ce 30ème jour de novembre 1948.

Le procureur de la Cité de Rivière-du-Loup,
HORACE CIMON.

Au collège St-Patrice

Notes des élèves de 7e année.

Grande distinction: Lorenzo Sirois, 87; André St-Pierre, 80.

Distinction: Jean-Yves Brisson, 78; Jacques Lebel, 76; Léopold Potvin, 76; Rodrigue Plante, 76; Réal Pelletier, 75; Rino Beaulieu, 75; Raynald Desjardins, 75.

Succès: Yvon Gamache, 73; Emilien Paradis, 72; Guy Ouellet, 71; Guy Couturier, 68; René Pelletier, 67; Jean-Paul Roussel, 66; Claude Roy, 65; Yvon Lizotte, 63; Henri Dionne, 63; Guy Gauthier, 60.

Renald Soucy, 58; Claude Michaud, 58; Gilles Gauthier, 54; Marcel Desjardins, 45; Gérard Ouellet, 40.

Spéciaux - Spéciaux
A LA BOUCHERIE
Camille GENDRON
Téléphone 375
VENDREDI et SAMEDI

Lièvres, le couple	$1.35
Graisse pure, la livre	35c
Oeufs frais A-poulettes	57c
Poule, la livre	42c
Poulets 5 à 6 livres	50c
STEAK, boeuf local, ronde, la livre	50c
LARD, flanc, la livre	34c

Venez visiter notre assortiment de viande qui sera des plus complets et au plus bas prix que vous puissiez trouver.
QUALITE, SERVICE EST NOTRE DEVISE
CAMILLE GENDRON
230 Lafontaine — Tél. 375

A VENDRE
1 snowmobile Bombardier, 12 passagers avec trailer, neuf. 1 camion Mercury 1947, 3 tonnes, 176 pouces d'empattement avec dompeuse, 14 pieds et cylindre de 7 pouces.
S'ADRESSER A
J. A. Laforest
MARCHAND GENERAL
Squateck, Co. Témis.

FONDEE EN 1899 — CONTINENTAL LIFE
"UNE ASSURANCE DE $100, S. V. P."
Il n'y a rien de plus simple — d'un seul trait de plume, vous assurez une protection financière à votre famille, vos enfants et votre foyer. Vous venez de créer une succession immédiate et, pour vous-mêmes, une pension à l'heure de votre retraite. Combien vous rapportera une prime de $100? C'est bien facile à calculer. Disons que vous avez 25 ans. Votre succession sera de $7,153.00, ce qui illustre bien la modicité du coût de ce plan. Et vous pouvez facilement le payer sans obérer votre budget. Votre prime annuelle est indiquée en chiffres ronds. Dès aujourd'hui, renseignez-vous au sujet de ce plan auprès de votre agent de la Continental Life.
THE CONTINENTAL LIFE INSURANCE COMPANY
BUREAU-CHEF — TORONTO
ANTOINE FRÉCHETTE, GÉRANT RÉGIONAL, Rivière du Loup
A. ANCTIL, AGENT, Saint-Pascal
SOLIDITÉ ABSOLUE
Compagnie Essentiellement Canadienne

LE 14 NOVEMBRE
UN PRINCE ROYAL
EST NÉ AU PALAIS DE BUCKINGHAM
Pour célébrer cet événement un cadeau d'Aliments Heinz pour Bébés sera envoyé à tous les
BÉBÉS CANADIENS
NÉS LE 14 NOVEMBRE 1948
Beaucoup de parents se sont réjouis que la naissance si longtemps attendue dans leur famille ait eu lieu le même jour que celle de l'héritier au trône britannique.
Dans presque mille foyers canadiens, il est né, ce jour-là, un petit personnage qui, bien que n'étant pas de lignée royale, aura bientôt conquis tous les coeurs. "Sa Majesté—le bébé" est un titre affectueusement donné à chaque adorable bébé qui demande autant d'attention "qu'un roi".
Pour s'assurer que ces heureux bébés nés le 14 novembre recevront tous les soins nécessaires, Heinz enverra à leurs mères un cadeau d'Aliments Heinz pour Bébés, un beau Calendrier de Bébé et un livret intitulé "Le Régime Alimentaire de Votre Bébé".
Si votre bébé a ouvert les yeux le jour même de la naissance du jeune héritier, envoyez simplement son nom et le nom et l'adresse de sa mère à: H. J. Heinz Company of Canada Ltd., 6465 Durocher Street, Montreal, P.Q.
Aliments Heinz pour Bébés
57

Les deux fronts...

(suite de la 1ère page)

été fait qu'au bout de onze mois, le 17 février 1948, autre retard inexcusable. Il y a plus de neuf mois que notre zône est établie, mais aucune épreuve n'a encore été faite. C'est honteux parce que la plupart des troupeaux de notre région n'avaient pas été inspectés depuis six ou sept ans.

J'ai vu le ministre de l'agriculture et son secrétaire, je les ai revus, je leur ai écrit souvent, je leur ai téléphoné à maintes reprises. Ils me répondaient toujours que le personnel du ministère n'était pas assez nombreux (sic). La dernière lettre que j'ai reçue est encore une réponse dilatoire.

Nous ne sommes pas pour attendre la fin du monde pour que la tuberculinisation des troupeaux se fasse dans les trois comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska.

Il est absurde de faire de nouvelles épreuves dans les plus anciennes zônes tant que la tuberculinisation de la nôtre ne sera pas complétée. Il n'y a pas de raison pour que notre région ne soit pas aussi bien traitée que le comté de L'Islet où la tuberculinisation a été faite et complétée cette année.

* * *

Ce qni est le plus cocasse de toute l'affaire, c'est que depuis plusieurs années déjà, le ministère de la colonisation de Québec achète des vaches et des génisses pour les colons. Il en prend dans L'Islet, Kamouraska et surtout Rivière-du-Loup. En certaines années, Rivière-du-Loup a fourni les deux-tiers des animaux achetés par la Colonisation. On envoie ces animaux dans Gaspé, Matapédia, Matane, Rimouski, Témiscouata et même dans l'Abitibi.

Les zônes sont organisées d'abord dans ces différents comtés, tandis qu'on aurait dû commencer par les comtés fournisseurs d'animaux; dans Rivière-du-Loup il y a des troupeaux sous le système de supervision qui n'ont pas été éprouvés depuis plusieurs années déjà. On ne peut faire des achats dans certains troupeaux parce qu'il y a trop longtemps que ces animaux n'ont pas été éprouvés. Voudrait-on détruire la source d'approvisionnement qu'on ne s'y prendrait pas de meilleure façon.

L'an dernier il est venu deux chars de vaches pour les colons. Elles n'ont pu être achetées ici parce qu'il n'y en avait pas assez d'éprouvées à la tuberculine.

On trouve de l'argent pour toutes sortes de bonnes choses. Ne pourrait-on pas en trouver également pour ceci et faire un travail d'équipe en commençant par là où le travail doit être commencé.

Dès le mois de mars 1947, le président de la Société d'Agriculture de Rivière-du-Loup m'a écrit que les cultivateurs voulaient que ce travail fût fait le plus tôt possible; qu'il y avait à St-Eloi des troupeaux qui n'avaient pas subi cette épreuve depuis plusieurs années et que je rendrais service à tous les éleveurs de la paroisse en m'occupant de faire avoir la zône.

Dès que la zône fut établie en février 1948, l'agronome de Témiscouata me demanda quand on pouvait espérer que ce travail commencerait dans Témiscouata. Les cultivateurs de la plupart des paroisses m'écrivaient: "Voulez-vous nous faire envoyer un vétérinaire pour faire passer nos vaches à la tuberculine? Depuis quelques années nous n'en vendons plus au gouvernement parce qu'elles n'ont pas été éprouvées. Ce n'est pas seulement pour moi que je vous écris, c'est à la demande de tout le rang". Je citerai une autre lettre de St-Hubert: "Serait-ce possible de faire passer mes vaches à la tuberculine? J'en ai une qui est morte la semaine dernière et je pense que c'est la tuberculose. Je ne serais pas seul; il y en a plusieurs qui voudraient faire passer leurs vaches à la tuberculine".

Le président du collège des médecins vétérinaires m'a fait l'honneur de m'écrire: "Je vous félicite de votre lettre adressée au secrétaire de M. Gardiner relativement au retard apporté à l'exécution du travail et aux conditions qui sont faites aux médecins vétérinaires agissant sur une base intermittente. En résumé, je crois que seule votre intervention peut obtenir justice aux éleveurs et aux vétérinaires intéressés. Je vous remercie sincèrement pour l'appui très dévoué que vous donnez à la requête des cultivateurs et à la pétition officielle présentée par le ministre provincial de l'agriculture".

J'ai fait samedi soir un pressant appel à la radio pour réclamer l'appui unanime de tous les intéressés. J'espère qu'à leur prochaine séance tous les conseils municipaux des trois comtés intéressés ne manqueront pas d'adopter des résolutions pour insister fortement auprès du très honorable Louis-S. St-Laurent, premier ministre du Canada, et du très honorable J.-G. Gardiner, ministre de l'agriculture, afin que l'on commence tout de suite et que l'on complète sans délai la tuberculinisation des troupeaux dans la nouvelle zône comprenant les trois comtés de Rivière-du-Loup, Témiscouata et Kamouraska.

la santé publique exige cette sécurité sociale.

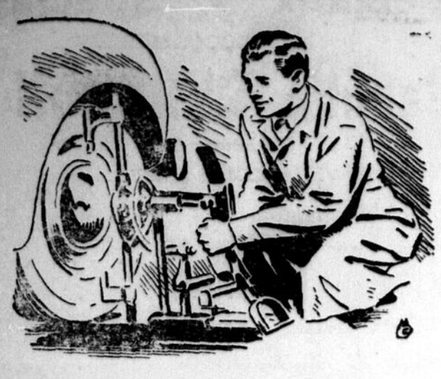
Les cultivateurs le réclament et

AVIS
Re: Succession Salomon Kleinberg
Les personnes ayant des réclamations contre la Succession de feu Salomon Kleinberg, en son vivant commerçant colporteur dans les comtés de Rivière-du-Loup et de Témiscouata, décédé le 28 octobre, 1948, ou endettées envers cette succession, sont priées de produire ces réclamations ou d'acquitter ces dettes dans les trente jours du présent avis à l'adresse suivante:
Succession Salomon Kleinberg
a/s BERNARD KLEINBERG
10 Ontario Ouest (Chambre 501)
Montréal, P. Q.

POUR CE RHUME UNE FRICTION AU...
LINIMENT "TRIOMPHE DE LA DOULEUR" MINARD

CAFÉ BLUE RIBBON
Du café tel qu'il doit être
UN DÉLICIEUX MÉLANGE DES MEILLEURS CAFÉS DU MONDE

Blue River ENREGISTRÉ
BAGUES A DIAMANTS et ANNEAUX DE MARIAGE
Superbes pour toute la vie
chez tous les meilleurs bijoutiers



Faites réparer vos freins dès maintenant. Il vous en coûtera si peu pour faire revêtir vos sabots de freins. Si vous attendez — il peut vous en coûter une vie.

Venez nous voir aujourd'hui et laissez-nous inspecter vos freins; nous ferons les ajustements nécessaires.

Préparez-vous dès maintenant pour l'hiver.

HENRI PROULX

GARAGISTE

Téléphones 76 et 4261 Rivière-du-Loup

Agent Ford et Monarch

Distributeur des pièces authentiques pour tous les produits Ford.

Remerciements

Les Dames Patronnesses de l'Hôpital remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de la partie de cartes du 23 novembre dernier, soit par leur présence ou par leur offrande de prix, dons en argent, gâteaux, etc. Merci de tout coeur à toutes les dames qui se sont prêtées généreusement à la vente de cartes et billets.

Cette partie de cartes, donnée en la salle de l'Hôpital, où le nombre de tables est limité, a rapporté la jolie somme de $105.10, succès encore jamais obtenu.

Le grand tirage du service à déjeuner, lampe et de table et verrerie se fera plus tard en janvier ou février. Les dames conseillères qui ont encore en mains des livrets de billets pour cette râfle sont priées d'en continuer la vente et celles qui désireraient en avoir d'autres peuvent s'adresser à la présidente, madame L.-P. Lizotte, qui se fera un plaisir de leur en faire parvenir.

Notre vive gratitude aussi à tous les bienfaiteurs qui ont si bien répondu à notre appel en faveur des vieillards, à l'occasion du dîner de la Sainte Elisabeth.

MONTRES HORLOGES

BIJOUX

Nous venons de recevoir d'Europe un bel assortiment d'Horloges de tout genre, de la fameuse marque "Savoy".

Nous avons un très beau choix de Montres dans différentes marques et à des prix convenant à toutes les bourses.

Tant que pour les BIJOUX en général vous êtes cordialement invités à venir voir notre grand choix, à des prix défiant toute compétition.

Emile Breton Enrg.

BIJOUTIER

221 Lafontaine Tél. 129

Rivière-du-Loup, Centre.

Carnet Mondain

—M. C.-O. Bérubé, surintendant de la division de Campbellton et Mme Bérubé, M. J.-O. Breau, représentant régional des passagers et du fret, F. Ingram, expéditeur de trains à sa retraite, de passage en ville jeudi dernier pour assister aux funérailles de M. Ernest Dupont.

—M. et madame Georges-Henri Ouellet et leurs enfants, de Rivière-du-Loup ont rendu visite à leur mère, Mme Georges Ouellet en promenade à Québec chez leurs nièce Mlle Thériault.

—Mlle Florence Pelletier, propriétaire du salon Florence est de retour d'un voyage à Montréal où elle a assisté aux expositions de fourrure.

—M. et Mme E.-R. Dupont et leur fille Nicole, M. L.-P. Dupont, de Campbellton, N.-B., de passage en ville la semaine dernière pour assister aux funérailles de leur père, M. E. Dupont.

Naissances

Rivière-du-Loup:

M. et madame Charles-Auguste Desjardins (Jeanne Bossé) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 11 novembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Albert-Jean-Baptiste-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Garde Lapointe, g.m.g.

M. et madame Roland Darisse annoncent la naissance d'une fille née et baptisée le 25 novembre sous les prénoms de Marie-Nicole-Rolande-Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Darisse, de St-André, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Rachel Bérubé, de Rivière-du-Loup, tante de l'enfant.

Lamy:

Micheline, enfant de M. et madame Nazaire Caron (Colette Malenfant) est heureuse d'annoncer à ses parents et amis la naissance d'une petite soeur née le 21 novembre et baptisée le 22 sous les prénoms de Marie, Noel, Line, Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Caron, grands-parents de l'enfant.

Lamy-Sud:

M. et madame Victor Ouellet (Gaby Dumont) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 20 novembre et baptisée le 21 Marie-Louiselle-Sylvia. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Michaud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Berthe Dumont, tante de l'enfant.

Welland, Ont.:

M. et madame Fernand Blais (Marguerite Gagnon) une fille née le 15 novembre et baptisée le 21 sous les prénoms de Marie-Gisèle-Carole. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Blais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Wilfrid Blais, grand-maman de l'enfant.

Echo de l'Hôpital

La Sainte-Elisabeth:

La fête de notre auguste patronne fut une fois de plus la manifestation de la charité des citoyens de Rivière-du-Loup que nous tenons à remercier pour la généreuse coopération apportée à l'occasion du "traditionnel banquet" servi à nos chers hospitalisés.

L'entrain et la belle humeur entretenus par la musique et les gais propos, régnaient parmi nos hôtes...et bien que la température fut un peu terne, elle n'enleva rien au "contentement intérieur" et ne fut pas non plus un obstacle à la générosité du groupe charmant des "Lacordaire" venus dans la soirée, égayer jeunes et moins jeunes par leur musique d'ensemble, leurs chants et les joyeux entretiens. Nous les félicitons pour leur habileté musicale et leur beau travail de redressement social!... Travail d'envergure, puisqu'il s'attaque surtout au relèvement moral des individus, en apportant: joie, réconfort et bonne entente au sein des familles.

Que le Divin Conquérant bénisse les efforts d'un chacun et donne à tous: le SUCCES dans leur généreux dévouement à la grande et belle cause du salut des âmes!

Ce même jour, une partie de cartes organisée par nos chères Dames Patronnesses, réunissait bon nombre d'entre elles à notre salle de communauté. Toujours à l'affût des belles actions à accomplir, elles ont gracieusement offert à notre bonne Soeur Supérieure, une somme d'argent imposante, fruit de leur dévouement et de leur ingénieuse organisation.

Nous ne saurions trouver d'assez belles expressions pour dire notre reconnaissance à ces charitables Dames... Nos prières les plus ferventes sollicitent pour toutes et chacune, les bénédictions de choix du Divin Rémunérateur.

Service anniversaire

Lundi, le 6 décembre, à 9½ hres heure avancée, en l'église de Notre-Dame-du-Lac, sera chanté le service anniversaire de feu Gérard Bouchard, époux de Dame Gilberte Simard. Parents et amis sont priés d'y assister.

POUSSÉES de CHALEUR



Traversez-vous la période fonctionnelle de "l'âge moyen" particulière aux femmes (38 à 52 ans)? Ceci vous fait-il souffrir de poussées de chaleur, vous sentez-vous très nerveuse, grincheuse, fatiguée? *Définitivement alors*, essayez le Composé Végétal Lydia E. Pinkham's pour soulager de tels symptômes. Le Composé Pinkham's possède aussi ce que les Médecins appellent un effet tonique stomachique!

COMPOSE VEGETAL LYDIA E. PINKHAM'S

Ecole Mgr Taché

Reportage radiophonique:

Jeudi, le 2 décembre, à 9h. 30 p.m., le poste CJFP irradiera un deuxième reportage enregistré sur ruban magnétique à l'Ecole Supérieure de Rivière-du-Loup. Le premier reportage a eu lieu le 25 novembre à la même heure.

Conseil des Etudiants:

Sous la présidence du Frère Directeur Arnould, les étudiants de l'Ecole Supérieure de Rivière-du-Loup se sont élu un conseil, formé d'un président par classe. Voici les noms des présidents de classe: MM. Raymond Marmen, Henri Guy, Ernest Boucher, Roger Levasseur, Claude Gagnon, Louis Chouinard.

Fête de la Sainte-Catherine:

Les étudiants de l'Ecole Supérieure de Rivière-du-Loup ont fêté la Sainte-Catherine. Pendant que les suçons fondaient dans la bouche, déclamations, musique, sketches se suivaient allègrement sous la direction de M. Yves Charette, que les présidents de classe avaient choisis comme maître des cérémonies. Citons entre autres: les sketches composés à la hâte par les étudiants de onzième et douzième; les numéros du programme préparés par chaque classe. Une boîte de tire, fut tirée au sort, par les figurants. Le sort est tombé sur Armand Langevin. A la fin de la réunion, le solitaire du Brandy Pot, Léopold Dubé, amusa l'auditoire des propos d'un barbu, dont la barbe tombe dès que les phares du fleuve s'éteignent.

Annonces Classifiées

ON DEMANDE:— Une chambre sans ameublement ainsi qu'une partie de remise, dans le centre de la ville. S'adresser au Bureau du "Saint-Laurent". 3-4-p.

A VENDRE:— Bois de construction pour maison, ainsi que bardeaux et clous. S'adresser à Majorie Côté, St-Epiphane, Co. Tâm. 3-p.

TERRAIN A VENDRE:— Lot à bâtir sur le Chemin Fraserville. Endroit idéal pour poste de commerce ou résidence. S'adresser à Chs.-Eug. Pouliot, 27 Chemin Fraserville. 3-p.

PERDUS:— Un porte-monnaie noir contenant une certaine somme d'argent et une croix en argent ont été perdus au bureau de Poste de la Station. Récompense promise à qui les remettra à 27 rue Amyot ou au Bureau de la Commission des Prix. 3-p.-p.

A VENDRE:— Divan à dossier au complet, d'un fini "érable rouge", très belle qualité, tout neuf. S'adresser à Lucien Chênard, 13 Lafontaine, Rivière-du-Loup, Sta. Tél. 3224 maison privée, ou 38 bureau de la Comm. Scolaire. 3-p.

A VENDRE:— Paletot pour homme, grandeur 40; manteau trois-quarts en caracul brun, grandeur 14 ans; manteau en étoffe, noir, grandeur 14 ans. Aussi à vendre: records usagés, mais très récents. Le tout à vendre à très bon marché. S'adresser à 289 Lafontaine, Rivière-du-Loup. 3-p.

MAISON A VENDRE

Située sur la rue Témiscouata, dans le centre des affaires. Maison finie à neuf, 3 logements, poste commercial. Le tout fini moderne avec chambre de bain, terrain 75 pieds par 100, ainsi qu'un garage. Bonne occasion pour prompt acheteur. Pour toute information s'adresser au

Bureau du "Saint-Laurent"

Saint-Epiphane

Baptêmes.—

Le 24 novembre est né Joseph-René-Magella, fils de M. et Mme Aimé Dumas. Parrain: M. Désiré Dumas, de St-Aimé; marraine: Mme Adrien Pelletier, oncle et cousine de l'enfant.

Le 24 novembre, Joseph-Jean-Paul, fils de M. et Mme Adélard Lemelin. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Pelletier, oncle et tante de l'enfant.

EXAMEN DE LA VUE

AJUSTEMENT DE LUNETTES

Par l'Optométriste Opticien

H. BELANGER, B.O.

Optométriste Officiel au Canadien National

Diplômé de l'Université de Montréal

Chez A. Savard, bijoutier, Riv.-du-Loup, Centre.

A SAVARD

BIJOUTIER

RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

Bloc Belle

Le meilleur assortiment en ville pour Joncs, Bagues de fiançailles, Montres de tout genre, Articles de fantaisie.

SPECIALITE: REPARATION DE MONTRES, INSPECTEUR DES MONTRES DU C.N.R.

Tél. Bureau: 86 10 rue Du Rocher

L. N. LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

RIVIERE-DU-LOUP.

AVEZ-VOUS ESSAYE LE . . .

PAIN DE TOTO

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J. D. PROULX, Enr.

Boulanger et Marchand de Farine

Tél. 210 Rivière-du-Loup.

Tél. Bureau: 86 28 de la Cour

PRATTE & LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

RIVIERE-DU-LOUP.



Souscription populaire

Le Club Sportif de Rivière-du-Loup fait appel à la générosité de la population de la ville afin de continuer l'oeuvre sportive d'hiver commencée l'an dernier.

Le Club Sportif a pour but de donner aux écoliers et aux jeunes la possibilité de s'amuser durant la saison d'hiver. Notre association est au service de la jeunesse qui s'amuse.

L'an passé plus de deux cents écoliers et jeunes gens ont profité de notre patinoire, située sur le terrain du collège St-Patrice; des équipes de hockey ont été organisées et le tout fait gratuitement pour la jeunesse des trois paroisses de la ville.

Cette année nous avons agrandi la patinoire, réparé le chalet, nivelé le terrain et construit des abris pour les joueurs.

Le Club Sportif a besoin de votre aide pour continuer son oeuvre récréative. Nous commençons aujourd'hui une souscription populaire à 25c chacune, 5 pour $1.00. — 5 prix seront attribués aux souscripteurs: 1er, $25.00; 2ème, $10.; et trois prix de $5 chacun, soit un total de $50.00. Le tirage aura lieu à l'Hôtel de Ville, vendredi le 17 décembre.

Sportifs de Rivière-du-Loup soyez généreux, recevez amicalement les jeunes qui vous offriront des souscriptions et souscrivez généreusement, c'est pour les jeunes de la ville, c'est pour vos enfants.

Le Club Sportif de Rivière-du-Loup.

M. C.-E. Hébert 1er vice-président

A l'assemblée annuelle des directeurs du 9ème Tournoi Provincial de Petites Quilles de l'Est du Canada Enr., tenue à Québec en fin de semaine, M. Charles-E. Hébert, de notre ville, a été choisi 1er vice-président pour les prochaines classiques de 1949 qui auront lieu du 3 avril au 5 juin.

Les Quilles

MONTMAGNY A RIVIERE-DU-LOUP DIMANCHE PROCHAIN, 5 DECEMBRE.

Le club de quilles de Montmagny viendra rencontrer le club du "Saint-Laurent", dimanche prochain, dans l'après-midi, aux salles des Chevaliers de Colomb.

Le club local va essayer de se reprendre de la défaite qu'il a essuyé dimanche dernier à Montmagny. C'est dire que la partie va être vivement contestée.

Tous les amateurs locaux sont invités à venir, par leur présence, encourager nos porte-couleurs.

Et n'oubliez pas d'acheter le programme qui vous donne droit au tirage de dix dollars.

Club de ski "Les Loups"

Mardi soir, à l'Hôtel de Ville, les membres du Club de ski "Les Loups" ont tenu leurs élections annuelles. Voici le résultat du scrutin: Président, M. Henri Nadeau; Vice-président, M. Rosaire Bouchard; Secrétaire, Mlle Jeannot Paradis. Directeurs: Mlle Yolande Lessard et MM. G. Ross, J. Thiboutot, L. Blanchet, C. Thériault et F. Bouchard.

Avis

Tous les jeunes voulant faire partie des équipes de la ligue collégiale sont priés de donner leur nom au chalet de la patinoire du collège St-Patrice, vendredi soir, le 3 décembre, de 7h. 30 à 9 heures.

BALAYEUSES ELECTRIQUES

Fabriquées par les manufacturiers des fameux produits "NORGE". Donnez un coup de téléphone à 300 et RADIO SERVICE HIRAM enverra un homme vous donner une démonstration gratuite.

C'est actuellement la plus belle valeur sur le marché.

Vous pouvez vous procurer cette fameuse balayeuse à $79.95

COSTUMES DE SKI

Achetez le vôtre au plus tôt, afin de vous épargner des désappointements.

Notre assortiment de Costumes de ski est des plus complets, dans les meilleures marques, telles que:

RILMAC — NORTMONT

Et aussi les

"IRVING INC."

Pour ces derniers, nous avons le contrôle exclusif.

Rivière-du-Loup Sporting Goods

RIVIERE-DU-LOUP, STA.

ATTENTION . . .

Messieurs les marchands, colporteurs, commerçants

Nous avons le plus grand assortiment de lingerie de toutes sortes jamais vu dans la province de Québec et nous sommes prêts à vous vendre sur un système de "M", ce qui vous garantit:

Meilleures marchandises
Meilleures qualités
Meilleurs Choix
Meilleurs prix

Avons un grand choix de paletots en chat sauvage, refaits à neuf, de $50.00 et plus.
Aussi un assortiment de peaux de carrioles de toutes sortes, de $15.00 et plus.
Une visite ou une commande vous convaincra.
DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Montreal Jobbing Ltée.

MARCHANDISES SECHES EN GROS

21-23 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

ATTENTION ATTENTION

Nous sommes à faire des réparations et améliorations à notre département de l'épicerie toujours dans le but de mieux vous servir. Ne vous pressez pas trop pour faire vos emplettes des fêtes, car nous aurons des spéciaux d'ouverture et notre assortiment sera complet dans toutes les lignes, toujours à des prix pour toutes les bourses; en un mot, cela vous paiera d'avoir attendu.

Qu'on se le dise.

L'ENDROIT OU VOUS AUREZ SATISFACTION TOUT EN PROFITANT DES SPECIAUX EST AU

Magasin Lapointe

Téléphone 3412 Rivière-du-Loup, Station Rue St-Elzéar

Le Cadeau Pratique

EST TOUJOURS CELUI QUI EST LE PLUS APPRÉCIÉ.

Nous offrons pour bébés:

Robes de crêpe Gilets de laine Bonnets
Couvertes Enveloppes de fourrures.
Notre département d'articles pour bébés est des plus complets en ville.

★★★★★★★★★★★★★★★

Achetez des cadeaux dits: "NON DE LUXE" et épargnez la taxe de 25 p.c.



Pour dames et jeunes filles:

Gants et foulards Angora Chandails
Robes de chambre en satin piqué
Lingerie en crêpe Bas Nylon
Sacs à magasiner
Parapluies
etc., etc.

★★★★★★★★★★★★★★★

Ne manquez pas de voir notre assortiment complet et varié.



Pour la maison

Serviettes de bain et de toile
Nappes blanches pure toile damassée
Couvertes de laine "Hudsons Bay" et "Kenwood" dans toutes les teintes; aussi toutes blanches et blanches avec bordure de couleur.
Carpettes de prélart et tapis

Pour messieurs

Chaussettes Cravates
Gants en laine et en cuir
Chemises
Foulards
Pyjamas
Robes de chambre
Coupe-vent
Parkas
Etc., etc.



Magasin FERNAND PINEAU

337 Rue Lafontaine - Tél. 407 - RIVIERE-DU-LOUP

DEPUIS 60 ANS A VOTRE SERVICE

Ajustement de lunettes et Examen de la vue

J. H. PELLETIER, O.D., Optométriste diplômé de l'A.O.O.P.Q., de l'Université de Montréal et de l'Optical Institute of Canada.

BUREAU privé et LABORATOIRE de FABRICATION de LUNETTES au Grand Magasin de Bijouterie

J. H. PELLETIER, 327 rue Lafontaine (voisin du Château Grandville)

Téléphone 3034 B. P. 419

A la Bijouterie J. H. PELLETIER

327 rue Lafontaine Voisin: Château Grandville

B. P. 419 Tél. 3034

CHOIX CONSTANT DE BELLES MARCHANDISES:

Alliances et Bagues de Fiançailles serties de diamants, etc.

Mademoiselle Gabrielle Pelletier se fera toujours un plaisir de vous servir.

Les MESSIEURS marcheront de pair avec la mode dans une paire de nos nouveaux souliers.

J. L. Beaulieu

37 Lafontaine Téléphone 1382

"OU L'ON VOUS CHAUSSE MIEUX"

Le Saint-Laurent

La FEMME élégante, toujours soucieuse de se bien chausser, ne manque jamais de se rendre au magasin

J. L. Beaulieu

37 Lafontaine Téléphone 1382

"OU L'ON VOUS CHAUSSE MIEUX"

La poire pour la soif

Garder une poire pour la soif, c'est mettre de l'argent en réserve en prévision de diverses circonstances, comme par exemple l'époque des Fêtes. Ce n'est pas trop d'un an pour s'y préparer.

Notre Caisse de Noël, qui comporte cinquante dépôts hebdomadaires, vous fera prendre des habitudes d'économie.

Présentez-vous à l'un de nos bureaux où vous serez le bienvenu. Demandez un livret de Caisse de Noël. Choisissez la Caisse qui vous convient le mieux: dépôts de 50 cents, $1., $2., $5. ou plus. Faites votre premier dépôt.

La satisfaction d'avoir de l'argent quand on en a besoin vaut bien quelques petits sacrifices.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Deux succursales à la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup — J.-N. Dubé, gérant

Rivière-du-Loup, Station — D. Perron, gérant

Saint-Cyprien

Un groupe de cultivateurs se sont réunis dimanche dernier à la sacristie pour entendre une conférence donnée par M. Gaudiose Rousseau, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, dans le but de former des chantiers coopératifs. Ces chantiers seraient la sauvegarde de nos jeunes en gardant en activité nos associations professionnelles par des veillées d'équipe qui se feraient chaque hiver dans tous les rangs de la paroisse. M. le curé a aussi recommandé spécialement la lecture du "Centre St-Germain".

Une de ces soirées d'équipe a eu lieu récemment chez M. Isidore Gosselin. Après la prière d'ouverture, il y eut lecture du "Centre St-Germain" par Mlle Noella Gosselin et de la "Terre de Chez Nous" par Mlle Eliette Tremblay, aussi institutrice du rang, suivie d'explications et de discussion. Une quarantaine de personnes étaient heureuses d'entendre les explications qui leur ont été données et ont paru en avoir retiré un excellent bénéfice. Ce fut un bel exemple pour nos jeunes.

La soirée se termina par une partie de Charlemagne.

J'y étais.

Succès de la partie de cartes Lacordaire

La population de Rivière-du-Loup a manifesté à nos cercles d'abstinence une sympathie réelle en assistant en très grand nombre à la partie de cartes qui eut lieu à l'Hôtel de Ville le 17 novembre.

L'enthousiasme ne s'est pas ralenti pendant toute la soirée; l'orchestre Lacordaire dont M. Georges Allard est le dévoué directeur réussit à mettre la note gaie à cette réunion. Merci à tous nos musiciens.

Aussi, est-ce de tout coeur que tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc s'unissent pour remercier M. le Curé Rancourt pour ses bonnes paroles à notre endroit, MM. les vicaires Fortin et Huot qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête. Merci aussi à M. Jos. Lévesque, président régional, qui a daigné agir comme maître de cérémonie. Merci à M. Alphonse Paré pour la cordiale hospitalité des colonnes de son journal "Le Saint-Laurent", à la Cie Légaré pour l'usage de ses vitrines pour l'exposition des cadeaux et au conseil de ville pour la salle.

Merci aussi aux généreux donateurs de prix, merci aux personnes qui ont donné des gâteaux pour la vente. Merci enfin et merci mille fois à M. Jos. Gauthier pour la magnifique table de radio mise en raffle. Le No 2869 en est le gagnant. La personne qui détient ce numéro pourra la réclamer chez Mlle Alice Devost au No 259 Lafontaine.

En terminant merci cordial à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un succès sans précédent.

C'est au Dieu qui veut être le premier servi que nous demandons de vous rendre au centuple tout le bien que vous faites pour la cause Lacordaire.

La Direction.

Attention!

Nous ne publions les listes d'offrandes mortuaires que sur paiement (d'avance) d'un ... de 3 cts par nom.

NOUVELLES de la REGION

Saint-Arsène

Résultat des concours de novembre à l'école No 1-A.

9ème année: Marie-Laure Lajoie, 88.1; Jean Lemieux, 87; Odette Roy, 85.5.

8ème année: Fleur-Ange Caron, 88.3; Madeleine Desjardins, 86.6; Rosanne Richard, 77.2; Thérèse Beaulieu, 70.7.

7ème année: Dorothée Lemieux, 92; Jacqueline Gagnon, 88.5; Marielle Perreault, 86.3; Paul Malenfant, 83.2; Louisette Roy, 78.3; Alice Dumont, 77.7; Gervaise Bérubé, 73.7; Gisèle Caron, 66; Jean Paul Lebel, 66; Denis Malenfant, 61; Claude Lajoie, 55.2; Fernande Perreault, 48.7.

6ème année: Thérèse Gagnon, 82.5; Lorraine Saindon, 73.2; Céline Caron, 70.7; Bernard Lavoie, 67.5; Dolorès Saindon, 67.4; Rose Morneau, 59.7; Réal Bérubé, 59.1; Fernand Perreault, 54.7; Anita Bérubé, 52.5; Roger Laplante, 49.8; Louis-Philippe Richard, 37; Rose-Délima Desjardins, 34.4.

Magistrale conférence

Ste-Anne de la Pocatière, (DNC). — M. Raoul Blanchard, géographe français, était le conférencier d'honneur dimanche soir dernier au collège de Ste-Anne de la Pocatière. La soirée était sous les auspices de l'Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences et la Corporation des Agronomes, filiale de La Pocatière. La salle des promotions du collège était remplie par les agronomes de Ste-Anne et de la région; les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de l'Ecole Supérieure des Pêcheries, les élèves du collège et leurs professeurs.

M. Auguste Scott, agronome et président de la Filiale de Ste-Anne, fit les présentations d'usage et donna quelques notes biographiques de l'éminent conférencier. M. Raoul Blanchard est le directeur-fondateur de l'Institut de Géographie Alpine et jusqu'à une date récente, il était le Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble et Commandeur de la Légion d'Honneur. Il est actuellement professeur à l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal. Ce géographe réputé est aussi bien connu pour ses nombreux travaux qui ont trait tant à l'Europe qu'à l'Amérique. Ainsi, il est à parfaire une oeuvre considérable sur les Alpes. Neuf volumes sont déjà parus sur le sujet. Depuis une vingtaine d'années, il a fait de nombreuses études qui font autorité, sur la province de Québec. Plusieurs travaux de grande valeur, sur l'Est et le Centre du Canada Français, ont déjà été publiés; pour ce qui concerne l'Ouest de la province, le gros du travail est fait, et un volume est en voie de publication.

C'est de ses observations récentes sur l'Abitibi et le Témiscamingue que M. Blanchard fit part à ses auditeurs dans sa conférence intitulée: "Le Plateau Abitibien". Pourquoi l'Abitibi et le Témiscamingue ont-ils été colonisés si tard? Les premiers colons apparurent au Témiscamingue vers 1880 et en Abitibi vers 1910-12. C'est en examinant les diverses causes possibles de ce retard: sol, climat, moyens de communications, qu'il trouve la réponse à cette question. A l'époque glaciale, le sol, l'arrière-garde des glaces fondantes en retraite vers la Baie d'Hudson, constituèrent un barrage aux eaux accumulées par la fonte des glaciers; elles donnèrent ainsi naissance à un grand lac connu sous le nom de Barlow-Ojibway. Ce lac couvrait une bonne partie du Nord de l'Ontario et du Québec. Dans cette eau froide et tranquille, il se fit une sédimentation fine et abondante; ce qui explique ces dépôts d'argile jusqu'à vingt-cinq pieds. Elle est très riche, à condition d'être bien travaillée au début. Ce ne fut pas la pauvreté du sol qui a retardé la mise en valeur de ces terres.

Pour réfuter cette conception légendaire du climat nordique de ces territoires, que l'on a dans certains milieux, M. Blanchard apporte les précisions suivantes: cette partie du Témiscamingue est située sur la latitude 47° 50", c'est-à-dire la même que celle du comté de Kamouraska. Pour ce qui est de l'Abitibi, l'établissement le plus au nord se trouve à 48° 75", soit à même latitude que Matane. En plus, d'après ses études des tables météorologiques de la région, l'auteur remarque que le climat quoique rude est plutôt un climat de l'Ouest, de l'intérieur des terres. L'éloignement de ces régions (200 milles) ainsi que la difficulté des communications seraient responsables du retard à la mise en valeur de ces terres. M. Blanchard fait ensuite l'étude des divers plans gouvernementaux de colonisation qui ont été employés. Il souligne que la croissance du Témiscamingue proprement dit est terminée; tandis qu'en Abitibi, il y a encore possibilité d'établissement de plusieurs nouvelles paroisses.

M. l'abbé François-Xavier Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture et président de la Fédération des Sociétés de Colonisation du Diocèse de Québec remercia le conférencier. Il souligna en même temps le magnifique travail de la Société de Colonisation qui, sans aide des gouvernements, a réussi à fonder en Abitibi, depuis 1933 dix nouvelles paroisses.

Cabano

Résultat des concours de novembre à l'école des Frères du Sacré-Coeur.

10ème année: Carmel St-Pierre, 89.6; Léon Bérubé, 85.7; Guy Pelletier, 79.5; Réjean Caron, 78.5; Jean-Guy Michaud, 75.1.

9ème année: Raymond Bouchard, Yvon Ouellet, Réginald Breton, Lionel Rossignol, Laurent Bérubé.

8ème année: Bertrand Tardif, Jean-Guy Lebel, Laurier Bérubé, Roger Caron, Louis-Philippe Lévesque.

7ème année: Gérard Pelletier, Jules Dionne, Louis-Gilles Fournier, Normand Vallée, Faustin Ouellet.

6ème année: Claude Laplante, Patrice Lebrun, Gérard Tardif, Paul-Emile Veilleux, Jacques Viel.

5ème année: Guy Lizotte, Paul Bérubé, Gilles Blanchet, Gérald Bérubé, Raymond Brochu.

4ème année: Marcel Pelletier, Normand Guérette, Jean-Claude Leclerc, Jean-Louis Lévesque, Lucien Latulippe.

3ème année: Roland Bérubé, Raymond Couturier, Gérard Leclerc, Armand Côté, Yvon Valcourt.

2ème année: Réjean Michaud, Gaston Pelletier, Normand Breton, Jeannot Lebel, Patrick Strong.

1ère année "A": Clément Brien, Donald Pelletier, Yvon Bérubé, Denis Pelletier, Claude Chouinard.

1ère année "B": Roland Laplante, Germain Bernier, André Fournier, Raymond Bérubé, Yves Morin.

St-Octave de Métis

Service anniversaire.—

Lundi a été chanté le service anniversaire de feu M. Gustave Pelletier.

Assemblée des Fermières.—

Jeudi il y eut assemblée mensuelle des Dames Fermières de la paroisse.

Notes locales.—

M. Gérard Pelletier, de Ste-Félicité et M. Raphael Pelletier, de Matane à St-Octave lundi à l'occasion du service anniversaire de feu M. Gustave Pelletier.

Mlles Jacqueline et Claudette Thibault sont revenues d'un court voyage à Rivière-du-Loup.

MM. François et Oscar Dubé sont revenus d'un voyage d'affaires à Campbellton, N.-B.

Mme Charles-Eugène St-Pierre, de St-Joseph de Kamouraska, et Mme Alphonse Vaillancourt, de Rimouski, ont passé le dimanche en visite chez M. et Mme Alfred St-Laurent.

M. et Mme Paul-Emile Bouchard, de Rivière-du-Loup, en visite chez leurs nombreux parents et amis ces jours derniers.

Mme Alexandre Bernier qui a passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme Théo. Gauthier est retournée à Ste-Félicité.

Mme F. Poirier et Mme Valerain Gallant sont parties pour Montréal où elles passeront quelque temps.

M. Paul-E. Dufour, est de retour d'un court voyage à Gaspé.

Saint-Denis

Baptêmes.—

A été baptisé Yves-Réjean, enfant de M. et Mme Albert Garon. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Chénard, oncle et tante de l'enfant.

A été baptisé Joseph-Claude, enfant de M. et Mme André Moreau. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Garon.

Malades.—

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Lamouche et à Mme Thomas Dionne qui sont actuellement malades.

M. Gérard Lamonde est actuellement à l'hôpital où il a subi une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va et vient.—

M. et Mme Adélard Dionne ont passé quelque temps à St-André chez leur fille Mme Léonce Dionne.

M. et Mme Louis Dionne, de St-Michel étaient de passage chez M. Justinien Pelletier.

M. et Mme Thomas Plourde, de Mont-Carmel de passage chez M. Louis Dionne.

M. et Mme Ludger Ouellet, de St-André, en visite ces jours derniers chez M. Gérard Ouellet.

M. Télesphore Landry, de Kamouraska, de passage à St-Denis dimanche dernier.

Service d'Auto-Neige

Riv.-du-Loup — St-Hubert — Squateck — Biencourt

SERVICE D'AUTO-NEIGE

St-Paul de la Croix — St-Eloi — Isle-Verte

St-Arsène — Cacouna — Riv.-du-Loup

Arthur Sirois

Propriétaire

22½ rue Fraser Téléphone 567

RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.

Distributeur de Studebaker

Feu monsieur Alph. Malenfant

A St-Hubert, le 12 novembre, est décédé Sieur Alphonse Malenfant, époux de Clarilda Mailloux. Il était âgé de 82 ans.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 15 novembre.

A la famille en deuil nos vives condoléances.

Gratification

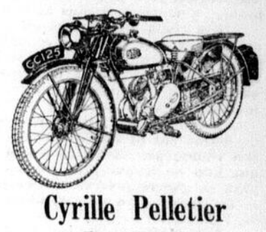
Mlle Irma Dubé, institutrice à l'école No 16 de Notre-Dame-du-Lac a reçu du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Alphonse Lebel, une prime de $20. pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Le Théâtre Ford

A la prochaine émission du Théâtre Ford, programme radiophonique commandité par la Société Ford du Canada et radiodiffusé chaque jeudi soir, de 9h. à 10h., par le réseau français de Radio-Canada, on pourra entendre une adaptation française de la pièce célèbre de Keith Winter: "Shining Hour".

Adaptée à la scène française sous le titre d'"Eblouissement" par Mme Constance Coline, cette pièce est le récit dramatique du bouleversement que peut provoquer l'entrée d'une étrangère fantasque dans une famille bourgeoise, régie par des habitudes rigides et des traditions centenaires.

THE FAMOUS JAMES



Cyrille Pelletier

Représentant

27 Témiscouata

Tél. Rés. 3324 Service 3291

St-Ludger de Rivière-du-Loup.



Quantité d'hommes connaissent aussi bien les numéros de modèles des sous-vêtements Stanfield que leur propre numéro de téléphone. D'année en année, ils commandent les mêmes modèles, d'après leurs numéros. Dans bien des familles canadiennes, depuis trois ou quatre générations, les hommes n'ont jamais porté d'autres sous-vêtements que des Stanfield. Ils savent que le sous-vêtement Stanfield sied toujours confortablement... qu'il est doux, chaud et durable... que le procédé exclusif à Stanfield l'empêche de rétrécir. Tous les marchands réputés vendent les sous-vêtements Stanfield, en un vaste assortiment de modèles et de pesanteurs.

MARQUE DÉPOSÉE

SOUS-VÊTEMENTS

Irrétrécissables

STANFIELD

MERVEILLEUSE SAUCE POUR POUDINGS

Employez-le comme il sort de la boîte. Le délicieux Sirop doré Bee Hive améliore tout en sucrant—ajoute une saveur délicieuse à un grand nombre de poudings. Il vous épargne du temps, de l'ennui et aussi de l'argent—une sauce pour pouding pour moins d'un sou la portion!



Sirop DE BLÉ D'INDE DORÉ BEE HIVE

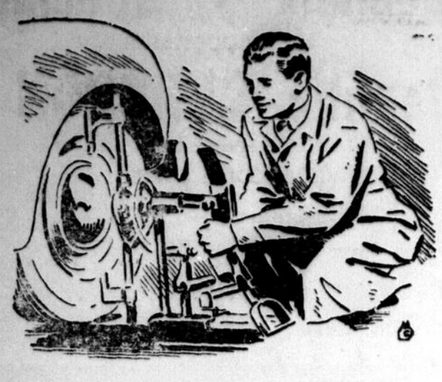
Produit de ST. LAWRENCE STARCH CO. LTD.

Autres Produits: CORN STARCH DURHAM EMPOIS IVORY—HUILE DE BLÉ D'INDE ST. LAWRENCE

GRATIS

PHOTOS de joueurs de HOCKEY

Vous pouvez vous procurer gratuitement les portraits de chacun des joueurs de la Ligue de Hockey Nationale., tous ceux des Maple Leafs de Toronto et des Canadiens, et les joueurs favoris des autres clubs. C'est une magnifique occasion et tout ce que vous avez à faire pour cela, c'est d'envoyer pour chaque deux portraits que vous désirez une étiquette d'un paquet de 5 livres du sirop Bee Hive. Pas plus que cela. Spécifiez le nom du joueur, votre nom et votre adresse, incluez l'étiquette exigée, et envoyez à l'adresse mentionnée sur la boîte du sirop Bee Hive. Un portrait peut aussi être obtenu gratuitement en incluant deux étiquettes des paquets d'empois de la compagnie Durham Corn Starch ou Ivory Laundry Starch.



Faites réparer vos freins dès maintenant. Il vous en coûtera si peu pour faire revêtir vos sabots de freins. Si vous attendez — il peut vous en coûter une vie.

Venez nous voir aujourd'hui et laissez-nous inspecter vos freins; nous ferons les ajustements nécessaires.

Préparez-vous dès maintenant pour l'hiver.

HENRI PROULX

GARAGISTE

Téléphones 76 et 4261 Rivière-du-Loup

Agent Ford et Monarch

Distributeur des pièces authentiques pour tous les produits Ford.

Remerciements

Les Dames Patronnesses de l'Hôpital remercient bien sincèrement toutes les personnes qui ont contribué au succès de la partie de cartes du 23 novembre dernier, soit par leur présence ou par leur offrande de prix, dons en argent, gâteaux, etc. Merci de tout coeur à toutes les dames qui se sont prêtées généreusement à la vente de cartes et billets.

Cette partie de cartes, donnée en la salle de l'Hôpital, où le nombre de tables est limité, a rapporté la jolie somme de $105.10, succès encore jamais obtenu.

Le grand tirage du service à déjeuner, lampe et de table et verrerie se fera plus tard en janvier ou février. Les dames conseillères qui ont encore en mains des livrets de billets pour cette râfle sont priées d'en continuer la vente et celles qui désireraient en avoir d'autres peuvent s'adresser à la présidente, madame L.-P. Lizotte, qui se fera un plaisir de leur en faire parvenir.

Notre vive gratitude aussi à tous les bienfaiteurs qui ont si bien répondu à notre appel en faveur des vieillards, à l'occasion du dîner de la Sainte Elisabeth.

MONTRES HORLOGES
BIJOUX

Nous venons de recevoir d'Europe un bel assortiment d'Horloges de tout genre, de la fameuse marque "Savoy".

Nous avons un très beau choix de Montres dans différentes marques et à des prix convenant à toutes les bourses.

Tant que pour les BIJOUX en général vous êtes cordialement invités à venir voir notre grand choix, à des prix défiant toute compétition.

Emile Breton Enrg.

BIJOUTIER

221 Lafontaine Tél. 129

Rivière-du-Loup, Centre.

Carnet Mondain

—M. C.-O. Bérubé, surintendant de la division de Campbellton et Mme Bérubé, M. J.-O. Breau, représentant régional des passagers et du fret, F. Ingram, expéditeur de trains à sa retraite, de passage en ville jeudi dernier pour assister aux funérailles de M. Ernest Dupont.

—M. et madame Georges-Henri Ouellet et leurs enfants, de Rivière-du-Loup ont rendu visite à leur mère, Mme Georges Ouellet en promenade à Québec chez leurs nièce Mlle Thériault.

—Mlle Florence Pelletier, propriétaire du salon Florence est de retour d'un voyage à Montréal où elle a assisté aux expositions de fourrure.

—M. et Mme E.-R. Dupont et leur fille Nicole, M. L.-P. Dupont, de Campbellton, N.-B., de passage en ville la semaine dernière pour assister aux funérailles de leur père, M. E. Dupont.

Naissances

Rivière-du-Loup:

M. et madame Charles-Auguste Desjardins (Jeanne Bossé) font part à leurs parents et amis de la naissance d'un fils né le 11 novembre et baptisé le même jour sous les prénoms de Joseph-Albert-Jean-Baptiste-Pierre. Parrain et marraine: M. et Mme Albert Dubé, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Garde Lapointe, g.m.g.

M. et madame Roland Darisse annoncent la naissance d'une fille née et baptisée le 25 novembre sous les prénoms de Marie-Nicole-Rolande-Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Armand Darisse, de St-André, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Rachel Bérubé, de Rivière-du-Loup, tante de l'enfant.

Lamy:

Micheline, enfant de M. et madame Nazaire Caron (Colette Malenfant) est heureuse d'annoncer à ses parents et amis la naissance d'une petite soeur née le 21 novembre et baptisée le 22 sous les prénoms de Marie, Noel, Line, Lise. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Caron, grands-parents de l'enfant.

Lamy-Sud:

M. et madame Victor Ouellet (Gaby Dumont) font part à leurs parents et amis de la naissance d'une fille née le 20 novembre et baptisée le 21 Marie-Louiselle-Sylvia. Parrain et marraine: M. et Mme Léo Michaud, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mlle Berthe Dumont, tante de l'enfant.

Welland, Ont.:

M. et madame Fernand Blais (Marguerite Gagnon) une fille née le 15 novembre et baptisée le 21 sous les prénoms de Marie-Gisèle-Carole. Parrain et marraine: M. et Mme Lionel Blais, oncle et tante de l'enfant. Porteuse: Mme Wilfrid Blais, grand-maman de l'enfant.

Echo de l'Hôpital

La Sainte-Elisabeth:

La fête de notre auguste patronne fut une fois de plus la manifestation de la charité des citoyens de Rivière-du-Loup que nous tenons à remercier pour la généreuse coopération apportée à l'occasion du "traditionnel banquet" servi à nos chers hospitalisés.

L'entrain et la belle humeur entretenus par la musique et les gais propos, régnaient parmi nos hôtes...et bien que la température fut un peu terne, elle n'enleva rien au "contentement intérieur" et ne fut pas non plus un obstacle à la générosité du groupe charmant des "Lacordaire" venus dans la soirée, égayer jeunes et moins jeunes par leur musique d'ensemble, leurs chants et les joyeux entretiens. Nous les félicitons pour leur habileté musicale et leur beau travail de redressement social!... Travail d'envergure, puisqu'il s'attaque surtout au relèvement moral des individus, en apportant: joie, réconfort et bonne entente au sein des familles.

Que le Divin Conquérant bénisse les efforts d'un chacun et donne à tous: le SUCCES dans leur généreux dévouement à la grande et belle cause du salut des âmes!

Ce même jour, une partie de cartes organisée par nos chères Dames Patronnesses, réunissait bon nombre d'entre elles à notre salle de communauté. Toujours à l'affût des belles actions à accomplir, elles ont gracieusement offert à notre bonne Soeur Supérieure, une somme d'argent imposante, fruit de leur dévouement et de leur ingénieuse organisation.

Nous ne saurions trouver d'assez belles expressions pour dire notre reconnaissance à ces charitables Dames... Nos prières les plus ferventes sollicitent pour toutes et chacune, les bénédictions de choix du Divin Rémunérateur.

Service anniversaire

Lundi, le 6 décembre, à 9½ hres heure avancée, en l'église de Notre-Dame-du-Lac, sera chanté le service anniversaire de feu Gérard Bouchard, époux de Dame Gilberte Simard. Parents et amis sont priés d'y assister.

POUSSÉES de CHALEUR



Traversez-vous la période fonctionnelle de "l'âge moyen" particulière aux femmes (38 à 52 ans)? Ceci vous fait-il souffrir de poussées de chaleur, vous sentez-vous très nerveuse, grincheuse, fatiguée? *Définitivement alors*, essayez le Composé Végétal Lydia E. Pinkham's pour soulager de tels symptômes. Le Composé Pinkham's possède aussi ce que les Médecins appellent un effet tonique stomachique!

COMPOSE VEGETAL **LYDIA E. PINKHAM'S**

BALAYEUSES ELECTRIQUES

Fabriquées par les manufacturiers des fameux produits "NORGE". Donnez un coup de téléphone à 300 et RADIO SERVICE HIRAM enverra un homme vous donner une démonstration gratuite.

C'est actuellement la plus belle valeur sur le marché.

Vous pouvez vous procurer cette fameuse balayeuse à $79.95

Ecole Mgr Taché

Reportage radiophonique:

Jeudi, le 2 décembre, à 9h. 30 p.m., le poste CJFP irradiera un deuxième reportage enregistré sur ruban magnétique à l'Ecole Supérieure de Rivière-du-Loup. Le premier reportage a eu lieu le 25 novembre à la même heure.

Conseil des Etudiants:

Sous la présidence du Frère Directeur Arnould, les étudiants de l'Ecole Supérieure de Rivière-du-Loup se sont élu un conseil, formé d'un président par classe. Voici les noms des présidents de classe: MM. Raymond Marmen, Henri Guy, Ernest Boucher, Roger Levasseur, Claude Gagnon, Louis Chouinard.

Fête de la Sainte-Catherine:

Les étudiants de l'Ecole Supérieure de Rivière-du-Loup ont fêté la Sainte-Catherine. Pendant que les suçons fondaient dans la bouche, déclamations, musique, sketches se suivaient allègrement sous la direction de M. Yves Charette, que les présidents de classe avaient choisis comme maître des cérémonies. Citons entre autres: les sketches composés à la hâte par les étudiants de onzième et douzième; les numéros du programme préparés par chaque classe. Une boîte de tire, fut tirée au sort, par les figurants. Le sort est tombé sur Armand Langevin. A la fin de la réunion, le solitaire du Brandy Pot, Léopold Dubé, amusa l'auditoire des propos d'un barbu, dont la barbe tombe dès que les phares du fleuve s'éteignent.

Annonces Classifiées

ON DEMANDE:— Une chambre sans ameublement ainsi qu'une partie de remise, dans le centre de la ville. S'adresser au Bureau du "Saint-Laurent". 3-4-p.

A VENDRE:— Bois de construction pour maison, ainsi que bardeaux et clous. S'adresser à Majoric Côté, St-Epiphane, Co. Tâm. 3-p.

TERRAIN A VENDRE:— Lot à bâtir sur le Chemin Fraserville. Endroit idéal pour poste de commerce ou résidence. S'adresser à Chs.-Eug. Pouliot, 27 Chemin Fraserville. 3-p.

PERDUS:— Un porte-monnaie noir contenant une certaine somme d'argent et une croix en argent ont été perdus au bureau de Poste de la Station. Récompense promise à qui les remettra à 27 rue Amyot ou au Bureau de la Commission des Prix. 3-p.-p.

A VENDRE:— Divan à dossier au complet, d'un fini "érable rouge", très belle qualité, tout neuf. S'adresser à Lucien Chénard, 13 Lafontaine, Rivière-du-Loup, Sta. Tél. 3224 maison privée, ou 38 bureau de la Comm. Scolaire. 3-p.

A VENDRE:— Paletot pour homme, grandeur 40; manteau trois-quarts en caracul brun, grandeur 14 ans; manteau en étoffe, noir, grandeur 14 ans. Aussi à vendre: records usagés, mais très récents. Le tout à vendre à très bon marché. S'adresser à 289 Lafontaine, Rivière-du-Loup. 3-p.

MAISON A VENDRE

Située sur la rue Témiscouata, dans le centre des affaires. Maison finie à neuf, 3 logements, poste commercial. Le tout fini moderne avec chambre de bain, terrain 75 pieds par 100, ainsi qu'un garage. Bonne occasion pour prompt acheteur. Pour toute information s'adresser au

Bureau du "Saint-Laurent"

Saint-Epiphane

Baptêmes.—

Le 24 novembre est né Joseph-René-Magella, fils de M. et Mme Aimé Dumas. Parrain: M. Désiré Dumas, de St-Aimé; marraine: Mme Adrien Pelletier, oncle et cousine de l'enfant.

Le 24 novembre, Joseph-Jean-Paul, fils de M. et Mme Adélard Lemelin. Parrain et marraine: M. et Mme Alphonse Pelletier, oncle et tante de l'enfant.



Souscription populaire

Le Club Sportif de Rivière-du-Loup fait appel à la générosité de la population de la ville afin de continuer l'oeuvre sportive d'hiver commencée l'an dernier.

Le Club Sportif a pour but de donner aux écoliers et aux jeunes la possibilité de s'amuser durant la saison d'hiver. Notre association est au service de la jeunesse qui s'amuse.

L'an passé plus de deux cents écoliers et jeunes gens ont profité de notre patinoire, située sur le terrain du collège St-Patrice; des équipes de hockey ont été organisées et le tout fait gratuitement pour la jeunesse des trois paroisses de la ville.

Cette année nous avons agrandi la patinoire, réparé le chalet, nivelé le terrain et construit des abris pour les joueurs.

Le Club Sportif a besoin de votre aide pour continuer son oeuvre récréative. Nous commençons aujourd'hui une souscription populaire à 25c chacune, 5 pour $1.00. — 5 prix seront attribués aux souscripteurs: 1er, $25.00; 2ème, $10.; et trois prix de $5 chacun, soit un total de $50.00. Le tirage aura lieu à l'Hôtel de Ville, vendredi le 17 décembre.

Sportifs de Rivière-du-Loup soyez généreux, recevez amicalement les jeunes qui vous offriront des souscriptions et souscrivez généreusement, c'est pour les jeunes de la ville, c'est pour vos enfants.

Le Club Sportif de Rivière-du-Loup.

Avis

Tous les jeunes voulant faire partie des équipes de la ligue collégiale sont priés de donner leur nom au chalet de la patinoire du collège St-Patrice, vendredi soir, le 3 décembre, de 7h. 30 à 9 heures.

M. C.-E. Hébert 1er vice-président

A l'assemblée annuelle des directeurs du 9ème Tournoi Provincial de Petites Quilles de l'Est du Canada Enr., tenue à Québec en fin de semaine, M. Charles-E. Hébert, de notre ville, a été choisi 1er vice-président pour les prochaines classiques de 1949 qui auront lieu du 3 avril au 5 juin.

Les Quilles

MONTMAGNY A RIVIERE-DU-LOUP DIMANCHE PROCHAIN, 5 DECEMBRE.

Le club de quilles de Montmagny viendra rencontrer le club du "Saint-Laurent", dimanche prochain, dans l'après-midi, aux salles des Chevaliers de Colomb.

Le club local va essayer de se reprendre de la défaite qu'il a essuyé dimanche dernier à Montmagny. C'est dire que la partie va être vivement contestée.

Tous les amateurs locaux sont invités à venir, par leur présence, encourager nos porte-couleurs.

Et n'oubliez pas d'acheter le programme qui vous donne droit au tirage de dix dollars.

Club de ski "Les Loups"

Mardi soir, à l'Hôtel de Ville, les membres du Club de ski "Les Loups" ont tenu leurs élections annuelles. Voici le résultat du scrutin: Président, M. Henri Nadeau; Vice-président, M. Rosaire Bouchard; Secrétaire, Mlle Jeannot Paradis. Directeurs: Mlle Yolande Lessard et MM. G. Ross, J. Thiboutot, L. Blanchet, C. Thériault et F. Bouchard.

ATTENTION ATTENTION

Nous sommes à faire des réparations et améliorations à notre département de l'épicerie toujours dans le but de mieux vous servir. Ne vous pressez pas trop pour faire vos emplettes des fêtes, car nous aurons des spéciaux d'ouverture et notre assortiment sera complet dans toutes les lignes, toujours à des prix pour toutes les bourses; en un mot, cela vous paiera d'avoir attendu.

Qu'on se le dise.

L'ENDROIT OU VOUS AUREZ SATISFACTION TOUT EN PROFITANT DES SPECIAUX EST AU

Magasin Lapointe

Téléphone 3412 Rivière-du-Loup, Station Rue St-Elzéar

EXAMEN DE LA VUE
AJUSTEMENT DE LUNETTES

Par l'Optométriste Opticien

H. BELANGER, B.O.

Optométriste Officiel au Canadien National

Diplômé de l'Université de Montréal

Chez A. Savard, bijoutier, Riv.-du-Loup, Centre.

A SAVARD

BIJOUTIER

RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

Bloc Belle

Le meilleur assortiment en ville pour Joncs, Bagues de fiançailles, Montres de tout genre, Articles de fantaisie.

SPECIALITE: REPARATION DE MONTRES, INSPECTEUR DES MONTRES DU C.N.R.

Tél. Bureau: 86 10 rue Du Rocher

L. N. LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

RIVIERE-DU-LOUP.

AVEZ-VOUS ESSAYE LE . . .

PAIN DE TOTO

Notre pain est délicieux, faites-en l'essai si vous ne l'avez déjà fait.

J. D. PROULX, Enr.

Boulanger et Marchand de Farine

Tél. 210 Rivière-du-Loup.

Tél. Bureau: 86 28 de la Cour

PRATTE & LAVOIE Enr.

ASSURANCES GENERALES

RIVIERE-DU-LOUP.

COSTUMES DE SKI

Achetez le vôtre au plus tôt, afin de vous épargner des désappointements.

Notre assortiment de Costumes de ski est des plus complets, dans les meilleures marques, telles que:

RILMAC — NORTMONT
Et aussi les
"IRVING INC."

Pour ces derniers, nous avons le contrôle exclusif.

Rivière-du-Loup Sporting Goods

RIVIERE-DU-LOUP, STA.

ATTENTION . . .

Messieurs les marchands, colporteurs, commerçants

Nous avons le plus grand assortiment de lingerie de toutes sortes jamais vu dans la province de Québec et nous sommes prêts à vous vendre sur un système de "M", ce qui vous garantit:

Meilleures marchandises
Meilleures qualités
Meilleurs Choix
Meilleurs prix

Avons un grand choix de paletots en chat sauvage, refaits à neuf, de $50.00 et plus.
Aussi un assortiment de peaux de carrioles de toutes sortes, de $15.00 et plus.
Une visite ou une commande vous convaincra.

DEMANDEZ NOTRE CATALOGUE

Montreal Jobbing Ltée.

MARCHANDISES SECHES EN GROS

21-23 RUE ST-JOSEPH QUEBEC

Le Cadeau Pratique

EST TOUJOURS CELUI QUI EST LE PLUS APPRÉCIÉ.

Nous offrons pour bébés:

Robes de crêpe Gilets de laine Bonnets
Couvertes Enveloppes de fourrures.
Notre département d'articles pour bébés est des plus complets en ville.

★★★★★★★★★★★★★★★

Achetez des cadeaux dits: "NON DE LUXE" et épargnez la taxe de 25 p.c.



Pour dames et jeunes filles:

Gants et foulards Angora Chandails
Robes de chambre en satin piqué
Lingerie en crêpe Bas Nylon
Sacs à magasiner
Parapluies
etc., etc.

★★★★★★★★★★★★★★★

Ne manquez pas de voir notre assortiment complet et varié.



Pour la maison

Serviettes de bain et de toile
Nappes blanches pure toile damassée
Couvertes de laine "Hudsons Bay" et "Kenwood" dans toutes les teintes; aussi toutes blanches et blanches avec bordure de couleur.
Carpettes de prélart et tapis

Pour messieurs

Chaussettes Cravates
Gants en laine et en cuir
Chemises
Foulards
Pyjamas
Robes de chambre
Coupe-vent
Parkas
Etc., etc.



Magasin FERNAND PINEAU

337 Rue Lafontaine - Tél. 407 - RIVIERE-DU-LOUP

DEPUIS 60 ANS A VOTRE SERVICE

Ajustement de lunettes et Examen de la vue

J. H. PELLETIER, O.D., Optométriste diplômé de l'A.O.O.P.Q., de l'Université de Montréal et de l'Optical Institute of Canada.

BUREAU privé et LABORATOIRE de FABRICATION de LUNETTES au Grand Magasin de Bijouterie

J. H. PELLETIER, 327 rue Lafontaine (voisin du Château Grandville)

Téléphone 3034 B. P. 419

A la Bijouterie J. H. PELLETIER

327 rue Lafontaine Voisin: Château Grandville
B. P. 419 Tél. 3034

CHOIX CONSTANT DE BELLES MARCHANDISES:

Alliances et Bagues de Fiançailles serties de diamants, etc.

Mademoiselle Gabrielle Pelletier se fera toujours un plaisir de vous servir.

Les MESSIEURS marcheront de pair avec la mode dans une paire de nos nouveaux souliers.

J. L. Beaulieu

37 Lafontaine Téléphone 1382

"OU L'ON VOUS CHAUSSE MIEUX"

Le Saint-Laurent

La FEMME élégante, toujours soucieuse de se bien chausser, ne manque jamais de se rendre au magasin

J. L. Beaulieu

37 Lafontaine Téléphone 1382

"OU L'ON VOUS CHAUSSE MIEUX"

La poire pour la soif

Garder une poire pour la soif, c'est mettre de l'argent en réserve en prévision de diverses circonstances, comme par exemple l'époque des Fêtes. Ce n'est pas trop d'un an pour s'y préparer.

Notre Caisse de Noël, qui comporte cinquante dépôts hebdomadaires, vous fera prendre des habitudes d'économie.

Présentez-vous à l'un de nos bureaux où vous serez le bienvenu. Demandez un livret de Caisse de Noël. Choisissez la Caisse qui vous convient le mieux: dépôts de 50 cents, $1., $2., $5. ou plus. Faites votre premier dépôt.

La satisfaction d'avoir de l'argent quand on en a besoin vaut bien quelques petits sacrifices.

BANQUE CANADIENNE NATIONALE

Deux succursales à la Rivière-du-Loup

Rivière-du-Loup — J.-N. Dubé, gérant

Rivière-du-Loup, Station — D. Perron, gérant

Succès de la partie de cartes Lacordaire

La population de Rivière-du-Loup a manifesté à nos cercles d'abstinence une sympathie réelle en assistant en très grand nombre à la partie de cartes qui eut lieu à l'Hôtel de Ville le 17 novembre.

L'enthousiasme ne s'est pas ralenti pendant toute la soirée; l'orchestre Lacordaire dont M. Georges Allard est le dévoué directeur réussit à mettre la note gaie à cette réunion. Merci à tous nos musiciens.

Aussi, est-ce de tout coeur que tous les Lacordaire et Jeanne d'Arc s'unissent pour remercier M. le Curé Rancourt pour ses bonnes paroles à notre endroit, MM. les vicaires Fortin et Huot qui ont bien voulu rehausser de leur présence l'éclat de cette fête. Merci aussi à M. Jos. Lévesque, président régional, qui a daigné agir comme maître de cérémonie. Merci à M. Alphonse Paré pour la cordiale hospitalité des colonnes de son journal "Le Saint-Laurent", à la Cie Légaré pour l'usage de ses vitrines pour l'exposition des cadeaux et au conseil de ville pour la salle.

Merci aussi aux généreux donateurs de prix, merci aux personnes qui ont donné des gâteaux pour la vente. Merci enfin et merci mille fois à M. Jos. Gauthier pour la magnifique table de radio mise en raffle. Le No 2869 en est le gagnant. La personne qui détient ce numéro pourra la réclamer chez Mlle Alice Devost au No 259 Lafontaine.

En terminant merci cordial à toutes les personnes qui ont contribué à faire de cette soirée un succès sans précédent.

C'est au Dieu qui veut être le premier servi que nous demandons de vous rendre au centuple tout le bien que vous faites pour la cause Lacordaire.

La Direction.

Attention!

Nous ne publions les listes d'offrandes mortuaires que sur paiement (d'avance) d'un ... de 3 cts par nom.

NOUVELLES de la REGION

Saint-Arsène

Résultat des concours de novembre à l'école No 1-A.

9ème année: Marie-Laure Lajoie, 88.1; Jean Lemieux, 87; Odette Roy, 85.5.

8ème année: Fleur-Ange Caron, 88.3; Madeleine Desjardins, 86.6; Rosanne Richard, 77.2; Thérèse Beaulieu, 70.7.

7ème année: Dorothée Lemieux, 92; Jacqueline Gagnon, 88.5; Marielle Perreault, 86.3; Paul Malenfant, 83.2; Louisette Roy, 78.3; Alice Dumont, 77.7; Gervaise Bérubé, 73.7; Gisèle Caron, 66; Jean Paul Lebel, 66; Denis Malenfant, 61; Claude Lajoie, 55.2; Fernande Perreault, 48.7.

6ème année: Thérèse Gagnon, 82.5; Lorraine Saindon, 73.2; Céline Caron, 70.7; Bernard Lavoie, 67.5; Dolorès Saindon, 67.4; Rose Morneau, 59.7; Réal Bérubé, 59.1; Fernand Perreault, 54.7; Anita Bérubé, 52.5; Roger Laplante, 49.8; Louis-Philippe Richard, 37; Rose-Délima Desjardins, 34.4.

Magistrale conférence

Ste-Anne de la Pocatière, (DNC). — M. Raoul Blanchard, géographe français, était le conférencier d'honneur dimanche soir dernier au collège de Ste-Anne de la Pocatière. La soirée était sous les auspices de l'Association Canadienne Française pour l'Avancement des Sciences et la Corporation des Agronomes, filiale de La Pocatière. La salle des promotions du collège était remplie par les agronomes de Ste-Anne et de la région; les étudiants de l'Ecole Supérieure d'Agriculture et de l'Ecole Supérieure des Pêcheries, les élèves du collège et leurs professeurs.

M. Auguste Scott, agronome et président de la Filiale de Ste-Anne, fit les présentations d'usage et donna quelques notes biographiques de l'éminent conférencier. M. Raoul Blanchard est le directeur-fondateur de l'Institut de Géographie Alpine et jusqu'à une date récente, il était le Doyen de la Faculté des Lettres de Grenoble et Commandeur de la Légion d'Honneur. Il est actuellement professeur à l'Institut de Géographie de l'Université de Montréal. Ce géographe réputé est aussi bien connu pour ses nombreux travaux qui ont trait tant à l'Europe qu'à l'Amérique. Ainsi, il est à parfaire une oeuvre considérable sur les Alpes. Neuf volumes sont déjà parus sur le sujet. Depuis une vingtaine d'années, il a fait de nombreuses études qui font autorité, sur la province de Québec. Plusieurs travaux de grande valeur, sur l'Est et le Centre du Canada Français, ont déjà été publiés; pour ce qui concerne l'Ouest de la province, le gros du travail est fait, et un volume est en voie de publication.

C'est de ses observations récentes sur l'Abitibi et le Témiscamingue que M. Blanchard fit part à ses auditeurs dans sa conférence intitulée: "Le Plateau Abitibien". Pourquoi l'Abitibi et le Témiscamingue ont-ils été colonisés si tard? Les premiers colons apparurent au Témiscamingue vers 1880 et en Abitibi vers 1910-12. C'est en examinant les diverses causes possibles de ce retard: sol, climat, moyens de communications, qu'il trouve la réponse à cette question. A l'époque glaciale, le sol, l'arrière-garde des glaces fondantes en retraite vers la Baie d'Hudson, constituèrent un barrage aux eaux accumulées par la fonte des glaciers; elles donnèrent ainsi naissance à un grand lac connu sous le nom de Barlow-Ojibway. Ce lac couvrait une bonne partie du Nord de l'Ontario et du Québec. Dans cette eau froide et tranquille, il se fit une sédimentation fine et abondante; ce qui explique ces dépôts d'argile jusqu'à vingt-cinq pieds. Elle est très riche, à condition d'être bien travaillée au début. Ce ne fut pas la pauvreté du sol qui a retardé la mise en valeur de ces terres.

Pour réfuter cette conception légendaire du climat nordique de ces territoires, que l'on a dans certains milieux, M. Blanchard apporte les précisions suivantes: cette partie du Témiscamingue est située sur la latitude 47° 50", c'est-à-dire la même que celle du comté de Kamouraska. Pour ce qui est de l'Abitibi, l'établissement le plus au nord se trouve à 48° 75", soit à même latitude que Matane. En plus, d'après ses études des tables météorologiques de la région, l'auteur remarque que le climat quoique rude est plutôt un climat de l'Ouest, de l'intérieur des terres. L'éloignement de ces régions (200 milles) ainsi que la difficulté des communications seraient responsables du retard à la mise en valeur de ces terres. M. Blanchard fait ensuite l'étude des divers plans gouvernementaux de colonisation qui ont été employés. Il souligne que la croissance du Témiscamingue proprement dit est terminée; tandis qu'en Abitibi, il y a encore possibilité d'établissement de plusieurs nouvelles paroisses.

M. l'abbé François-Xavier Jean, doyen de la Faculté d'Agriculture et président de la Fédération des Sociétés de Colonisation du Diocèse de Québec remercia le conférencier. Il souligna en même temps le magnifique travail de la Société de Colonisation qui, sans aide des gouvernements, a réussi à fonder en Abitibi, depuis 1933 dix nouvelles paroisses.

Cabano

Résultat des concours de novembre à l'école des Frères du Sacré-Coeur.

10ème année: Carmel St-Pierre, 89.6; Léon Bérubé, 85.7; Guy Pelletier, 79.5; Réjean Caron, 78.5; Jean-Guy Michaud, 75.1.

9ème année; Raymond Bouchard, Yvon Ouellet, Réginald Breton, Lionel Rossignol, Laurent Bérubé.

8ème année: Bertrand Tardif, Jean-Guy Lebel, Laurier Bérubé, Roger Caron, Louis-Philippe Lévesque.

7ème année: Gérard Pelletier, Jules Dionne, Louis-Gilles Fournier, Normand Vallée, Faustin Ouellet.

6ème année: Claude Laplante, Patrice Lebrun, Gérard Tardif, Paul-Emile Veilleux, Jacques Viel.

5ème année: Guy Lizotte, Paul Bérubé, Gilles Blanchet, Gérald Bérubé, Raymond Brochu.

4ème année: Marcel Pelletier, Normand Guérette, Jean-Claude Leclerc, Jean-Louis Lévesque, Lucien Latulippe.

3ème année: Roland Bérubé, Raymond Couturier, Gérard Leclerc, Armand Côté, Yvon Valcourt.

2ème année: Réjean Michaud, Gaston Pelletier, Normand Breton, Jeannot Lebel, Patrick Strong.

1ère année "A": Clément Brien, Donald Pelletier, Yvon Bérubé, Denis Pelletier, Claude Chouinard.

1ère année "B": Roland Laplante, Germain Bernier, André Fournier, Raymond Bérubé, Yves Morin.

St-Octave de Métis

Service anniversaire.—

Lundi a été chanté le service anniversaire de feu M. Gustave Pelletier.

Assemblée des Fermières.—

Jeudi il y eut assemblée mensuelle des Dames Fermières de la paroisse.

Notes locales.—

M. Gérard Pelletier, de Ste-Félicité et M. Raphael Pelletier, de Matane à St-Octave lundi à l'occasion du service anniversaire de feu M. Gustave Pelletier.

Mlles Jacqueline et Claudette Thibault sont revenues d'un court voyage à Rivière-du-Loup.

MM. François et Oscar Dubé sont revenus d'un voyage d'affaires à Campbellton, N.-B.

Mme Charles-Eugène St-Pierre, de St-Joseph de Kamouraska, et Mme Alphonse Vaillancourt, de Rimouski, ont passé le dimanche en visite chez M. et Mme Alfred St-Laurent.

M. et Mme Paul-Emile Bouchard, de Rivière-du-Loup, en visite chez leurs nombreux parents et amis ces jours derniers.

Mme Alexandre Bernier qui a passé la fin de semaine en visite chez M. et Mme Théo. Gauthier est retournée à Ste-Félicité.

Mme F. Poirier et Mme Valerain Gallant sont parties pour Montréal où elles passeront quelque temps.

M. Paul-E. Dufour, est de retour d'un court voyage à Gaspé.

Saint-Denis

Baptêmes.—

A été baptisé Yves-Réjean, enfant de M. et Mme Albert Garon. Parrain et marraine: M. et Mme Joseph Chénard, oncle et tante de l'enfant.

A été baptisé Joseph-Claude, enfant de M. et Mme André Moreau. Parrain et marraine: M. et Mme Arthur Garon.

Malades.—

Nous souhaitons un prompt rétablissement à Mme Lamouche et à Mme Thomas Dionne qui sont actuellement malades.

M. Gérard Lamonde est actuellement à l'hôpital où il a subi une opération. Nous lui souhaitons un prompt rétablissement.

Va et vient.—

M. et Mme Adélard Dionne ont passé quelque temps à St-André chez leur fille Mme Léonce Dionne.

M. et Mme Louis Dionne, de St-Michel étaient de passage chez M. Justinien Pelletier.

M. et Mme Thomas Plourde, de Mont-Carmel de passage chez M. Louis Dionne.

M. et Mme Ludger Ouellet, de St-André, en visite ces jours derniers chez M. Gérard Ouellet.

M. Télesphore Landry, de Kamouraska, de passage à St-Denis dimanche dernier.

Service d'Auto-Neige

Riv.-du-Loup — St-Hubert — Squateck — Biencourt

SERVICE D'AUTO-NEIGE

St-Paul de la Croix — St-Eloi — Isle-Verte

St-Arsène — Cacouna — Riv.-du-Loup

Arthur Sirois

Propriétaire

22½ rue Fraser Téléphone 567

RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.

Distributeur de Studebaker

Feu monsieur Alph. Malenfant

A St-Hubert, le 12 novembre, est décédé Sieur Alphonse Malenfant, époux de Clarilda Mailloux. Il était âgé de 82 ans.

Ses funérailles ont eu lieu jeudi le 15 novembre.

A la famille en deuil nos vives condoléances.

Gratification

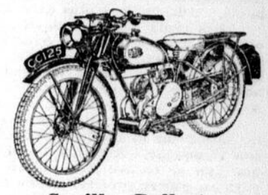
Mlle Irma Dubé, institutrice à l'école No 16 de Notre-Dame-du-Lac a reçu du département de l'Instruction publique, par l'entremise de M. l'inspecteur Alphonse Lebel, une prime de $20. pour succès dans l'enseignement. Nos félicitations.

Le Théâtre Ford

A la prochaine émission du Théâtre Ford, programme radiophonique commandité par la Société Ford du Canada et radiodiffusé chaque jeudi soir, de 9h. à 10h., par le réseau français de Radio-Canada, on pourra entendre une adaptation française de la pièce célèbre de Keith Winter: "Shining Hour".

Adaptée à la scène française sous le titre d'"Eblouissement" par Mme Constance Coline, cette pièce est le récit dramatique du bouleversement que peut provoquer l'entrée d'une étrangère fantasque dans une famille bourgeoise, régie par des habitudes rigides et des traditions centenaires.

THE FAMOUS JAMES



Cyrille Pelletier

Représentant

27 Témiscouata

Tél. Rés. 3324 Service 3291

St-Ludger de Rivière-du-Loup.

Saint-Cyprien

Un groupe de cultivateurs se sont réunis dimanche dernier à la sacristie pour entendre une conférence donnée par M. Gaudiose Rousseau, président de l'Union Catholique des Cultivateurs, dans le but de former des chantiers coopératifs. Ces chantiers seraient la sauvegarde de nos jeunes en gardant en activité nos associations professionnelles par des veillées d'équipe qui se feraient chaque hiver dans tous les rangs de la paroisse. M. le curé a aussi recommandé spécialement la lecture du "Centre St-Germain".

Une de ces soirées d'équipe a eu lieu récemment chez M. Isidore Gosselin. Après la prière d'ouverture, il y eut lecture du "Centre St-Germain" par Mlle Noella Gosselin et de la "Terre de Chez Nous" par Mlle Eliette Tremblay, aussi institutrice du rang, suivie d'explications et de discussion. Une quarantaine de personnes étaient heureuses d'entendre les explications qui leur ont été données et ont paru en avoir retiré un excellent bénéfice. Ce fut un bel exemple pour nos jeunes.

La soirée se termina par une partie de Charlemagne.

J'y étais.



Quantité d'hommes connaissent aussi bien les numéros de modèles des sous-vêtements Stanfield que leur propre numéro de téléphone. D'année en année, ils commandent les mêmes modèles, d'après leurs numéros. Dans bien des familles canadiennes, depuis trois ou quatre générations, les hommes n'ont jamais porté d'autres sous-vêtements que des Stanfield. Ils savent que le sous-vêtement Stanfield sied toujours confortablement... qu'il est doux, chaud et durable... que le procédé exclusif à Stanfield l'empêche de rétrécir. Tous les marchands réputés vendent les sous-vêtements Stanfield, en un vaste assortiment de modèles et de pesanteurs.

MARQUE DÉPOSÉE

SOUS-VÊTEMENTS

Irrétrécissables

STANFIELD

MERVEILLEUSE SAUCE POUR POUDINGS



Employez-le comme il sort de la boîte. Le délicieux Sirop doré Bee Hive améliore tout en sucrant—ajoute une saveur délicieuse à un grand nombre de poudings. Il vous épargne du temps, de l'ennui et aussi de l'argent—une sauce pour pouding pour moins d'un sou la portion!

Sirop DE BLÉ D'INDE DORÉ BEE HIVE

Produit de ST. LAWRENCE STARCH CO. LTD.

Autres Produits: CORN STARCH DURHAM EMPOIS IVORY—HUILE DE BLÉ D'INDE ST. LAWRENCE

GRATIS

PHOTOS de joueurs de HOCKEY

Vous pouvez vous procurer gratuitement les portraits de chacun des joueurs de la Ligue de Hockey Nationale., tous ceux des Maple Leafs de Toronto et des Canadiens, et les joueurs favoris des autres clubs. C'est une magnifique occasion et tout ce que vous avez à faire pour cela, c'est d'envoyer pour chaque deux portraits que vous désirez une étiquette d'un paquet de 5 livres du sirop Bee Hive. Pas plus que cela. Spécifiez le nom du joueur, votre nom et votre adresse, incluez l'étiquette exigée, et envoyez à l'adresse mentionnée sur la boîte du sirop Bee Hive. Un portrait peut aussi être obtenu gratuitement en incluant deux étiquettes des paquets d'empois de la compagnie Durham Corn Starch ou Ivory Laundry Starch.



CRIME ET CHATIMENT

Avec la condamnation de l'ancien premier ministre japonais Tojo et de ses collègues vient de s'écrire le dernier chapitre d'un nouveau "Crime et châtiement", une étrange histoire de crimes sans précédent et de châtiment également sans précédent. Cette histoire est celle des crimes de guerre et ell a apporté un élémnt jusqu'ici inconnu dans les habituels règlements de compte qui suivent toutes les guerres. Jamais en effet n'avait-on mentionné les mots de crimes contre l'humanité dans pareilles circonstances. Jamais n'avait-on considéré la guerre d'agression comme un crime de droit commun. Jamais, enfin, n'avait été constitué de tribunal suprême, à la barre duquel devaient être traduits les chefs des nations vaincues.

DANGEREUX PRECEDENT

Il appartiendra à l'histoire et non à nous, contemporains des procès de Nuremberg et de Tokio, de porter jugement sur ces assises suprêmes de la justice humaine. La cause de ces deux procès est parfaitement défendable. Des crimes atroces et multiples ont été commis durant la dernière guerre et révélés à l'attention du monde. Ces crimes n'auraient d'ailleurs pas été perpétrés que les chefs allemands et japonais auraient quand même encouru une épouvantable responsabilité, en lançant sciemment et délibérément les peuples du globe dans une sanglante hécatombe.

Mais en instituant les tribunaux de Nuremberg et de Tokio, les nations victorieuses ont créé un précédent qui, on ne peut s'empêcher de le constater, pourrait un jour ou l'autre tourner contre elles. La paix étant loin d'être assurée, il y a donc danger que ces mêmes nations hier vainqueurs se trouvent demain engagées dans un autre conflit. Supposons ainsi un moment que de victorieuses ces nations deviennent un jour vaincues.

On peut s'imaginer dans quelle situation se trouveraient les chefs de ces pays, à la merci d'un vainqueur russe par exemple. Le droit du plus fort est toujours le meilleur, disait le loup de LaFontaine. Et c'est encore vrai aujourd'hui. Il est tout naturel de croire que la propagande soviétique aurait tôt fait de faire porter la responsabilité exclusive d'un conflit —et n'est-ce pas d'ailleurs ce qu'elle s'évertue de faire dès aujourd'hui— sur les seules nations occidentales.

Un tribunal de guerre serait vite institué, nos chefs de gouvernement prenant dans la boîte des accusés la place des Goering, des Ribbentrop et des Tojo, qu'ils suivraient bientôt sur la potence. Et les Russes, pour ce faire, auraient une excuse, un précédent que nous aurions nous-mêmes contribué à établir, celui des procès de Nuremberg et de Tokio.

FIN D'UNE ERE

Les tribunaux de guerre amèneront, comme résultat immédiat, la fin d'une ère dans l'histoire des conflits mondiaux. Plus précisément, cette ère a pris fin avec la dernière guerre. L'institution des tribunaux de guerre marquera la fin des paix ou capitulations négociées. Comme on insistait en 1945 sur une capitulation "sans condition", toute capitulation future ne pourra se faire que sans condition, c'est-à-dire seulement après épuisement total d'un des adversaires.

On ne verra plus un pays, reconnaissant que tout espoir de victoire lui est refusé, demander et négocier la paix avec son ennemi. Que de destruction et d'effusions de sang inutiles ont ainsi été évitées par le passé. Cela ne sera plus avec les tribunaux de guerre.

Les chefs des nations en guerre, dans tout conflit futur, sauront en effet dès les premiers échanges de coups de feu que c'est leur tête qui est en jeu. ,Qu'ils soient battus et capitulent, et ils se verront remis entre les mains de jjusticiers pas nécessairement justes, qui auront vite fait de les trouver coupables de crimes de guerre et de les envoyer se balancer au bout d'une corde.

Pareille possibilité n'est évidemment pas pour encourager un chef de nation sur la voie de la défaite à s'en remettre à la magnanimité de son vainqueur. A moins de faire preuve d'un héroisme extraordinaire, que l'on ne trouve plus souvent chez les hommes d'Etat, le chef d'un pays en guerre préfèrera aller jusqu'au bout, épuiser sa dernière chance de succès. On ne capitulera plus que lorsque écrasé sous la bobtte de l'ennemi.

Des millions de vies seront peut-être un jour inutilement et injustement sacrifiées, tout simplement parce qu'un chef d'Etat saura qu'il n'est pour lui aucun espoir de capitulation honorable.

LA GUERRE ELIMINEE ?

Les défenseurs des procès pour crimes de guerre invoquent l'argument que, par crainte du châtiement qui l'attend s'il échoue, tout fomenteur éventuel d'une guerre hésitera avant de déclencher le conflit, avant de commettre son crime. Les procès de Nuremberg et de Tokio auraient ainsi contribué à éliminer la guerre de cette planète.

Il faut à notre avis être bien naif pour croire en pareille hypothèse. Quel est en effet le conquérant ou le chef d'Etat qui se lancerait dans une guerre sans espérer en sortir vainqueur. On ne se jette pas dans le conflit sans posséder de garanties, sans une certitude relative de victoire. Les événements peuvent prouver qu'on s'est trompé mais, au début, on pouvait raisonnablement croire à la victoire.

Et puis, d'ailleurs, quand la crainte du châtiement a-t-elle empêché un crime de se commettre. Nos fois sont bien connues. On sait que la prison et la potence attendent le voleur et le meurtrier. A-t-on pour cela éliminé le crime? Le bandit vole, le murtrier assassine, cela toujours dans l'espoir de commettre le crime parfait, comptant bien déjouer la police, échapper au châtiement.

Comment croire qu'il pourrait en être autrement des bandits internationaux, entourés d'armées puissantes, ayant infiniment plus de chances de s'en tirer que nos voleurs et nos assassins.

Non, les procès pour crimes de guerre n'ont pas contribué à diminuer les dangers de conflit. Un exemple s'imposait peut-être mais, en le faisant, on a créé un précédent. Et ce précédent risque d'avoir des conséquences infiniment plus graves que le mal que l'on espérait bannir.

Soyons des gens pratiques

Ne vous est-il jamais arrivé, alors que vous assistiez à une représentation cinématographique, d'étudier les réactions que le drame provoquait chez vos voisins? Voici que le héros ou l'héroine est sur le point de tomber dans le piège que lui a tendu un assassin. Le spectateur frémit, parfois même il pousse un cri, il voudrait que la victime s'aperçoive à temps du danger qui la menace.

Tout cela part d'un bon naturel et prouve que l'on a le coeur à la bonne place. Mais il y a des façons plus pratiques de manifester son altruisme. Même dans la vie réelle, les assassins ne sont pas monnaie courante. Pour un crime de ce genre commis au Canada, quarante personnes succombent à la tuberculose. Le meurtre tient la manchette dans votre journal; les quarante autres décès sont relégués dans la colonne nécrologique ou simplement aux oubliettes.

Pourtant, il s'agit encore ici d'un acte de violence. La victime n'a pas su se garer contre l'assassin et sa mort, pour avoir été plus lente, n'en n'a pas été moins affreuse. Si l'on vous disait que l'an prochain il y aura cinq mille cinq cents homicides au Canada, dont deux mille cinq cents dans la province de Québec, soit quarante fois plus que d'habitude, vous n'en dormiriez pas pendant des nuits, vous ne voudriez plus laisser sortir votre femme et vos enfants. Mais, comme ce tragique bilan est celui de la tuberculose, vous fermez les yeux, vous vous dites: "Il n'y a rien à faire", ou encore vous espérez que la tragédie n'affectera pas votre foyer.

Est-ce là de l'esprit social? Est-ce là de la philanthropie et de la charité chrétienne? Evidemment, nous ne pouvons pas supprimer du jour au lendemain un fléau aussi dévastateur que la tuberculose. Cependant, depuis le début du siècle, des progrès très sensibles ont été accomplis. Si les taux de mortalité tuberculeuse d'il y a quarante-cinq ans prévalaient encore aujourd'hui, avec notre population de 12,000,000 nous enregistrerions vingt ou vingt-cinq mille décès annuels du fait de cette maladie. Or, nous n'en avons plus que de cinq à six mille mais ce chiffre pourrait facilement tomber à quatre mille, à trois mille, même à quelques centaines. La tuberculose n'est pas héréditaire; elle est contagieuse. Si elle est contagieuse, elle est donc évitable. Effectivement, grâce au diagnostic précoce, grâce à la découverte des malades à un stage peu avancé, la guérison reste possible, probable même.

La campagne du timbre de Noel nous fournit l'occasion de méditer sur ces vérités. Et toute méditation doit porter des fruits. Puisque la tuberculose est aujourd'hui une maladie qui s'évite et se prévient, il n'y a pas de raison pour que nous laissions commettre chaque année dans notre beau Canada cinq mille cinq cents meurtres aussi atroces; il n'y a pas de raison pour que nous demeurions à la merci d'un assassin qu'il est possible de coffrer une fois pour toutes.

Le Comité du Timbre de Noel montera une garde encore plus vigilante si nous lui fournissons les armes dont il a besoin. Et pourquoi, en plus de lui verser une généreuse souscription, ne nous constituerions-nous pas ses recrues, ses volontaires? L'offensive contre la tuberculose réclame le concours de chacun. Quand tout le monde se sera enrégimenté sous l'étendard de la croix de Lorraine, surveillant sa santé, faisant examiner régulièrement ses poumons, prodiguant les conseils à son entourage, la peste blanche ne sera plus qu'un mauvais souvenir chez nous.

Que votre souscription soit la plus généreuse possible à l'occasion de la campagne du Timbre de Noel! Cette campagne débutera dans notre région, le 22 novembre prochain.

-Encouragez-
nos Annonceurs

Quand vous êtes
ÉPUISÉE
et Tourmentée



ne pouvant pas faire votre travail—difficile avec les enfants—vous sentant mal, ne blâmez pas vos 'nerfs'. Vos reins ne fonctionnent peut-être pas bien—et, dans ce cas, les impuretés du sang s'accumulent dans votre organisme—maux de tête, maux de reins, sommeil agité s'ensuivent. Pour maintenir vos reins en bon état —prenez des Pilules Dodd's pour les Reins —et voyez comme cette sensation d'épuisement est bientôt remplacée par de l'énergie et de l'entrain. 140-F

Pilules Dodd's POUR LES REINS



Radio-Concerts Canadiens

Après une brillante tournée en France l'été dernier, Pierrette Alarie, soprano montréalaise du Metropolitan Opera, sera l'artiste invitée à la prochaine émission des Radio-Concerts Canadiens, programme commandité par la brasserie Molson et devant être radiodiffusé le lundi 6 décembre, de 9h. à 9h. 45, par le réseau français de Radio-Canada.

Le sketch radiophonique présenté à cette émission aura pour sujet l'instruction publique dans la province de Québec. Albert Duquesne, le reporter Molson, tiendra le rôle de maître de cérémonie, et Roger Baulu sera l'annonceur.

L'orchestre symphonique Molson, sous la direction de Jean Deslauriers, fera entendre un programme varié de mélodies populaires et miclassiques.

Causerie de l'U. Nationale

Pour continuer ses causeries politiques régulières du dimanche soir, l'Union Nationale fera entendre M.

Lisez "Le Saint-Laurent"

Jacques Auger, dimanche le 5 décembre, de 7h. à 7h. 15 p.m., au poste CKAC, Montréal.

Impôt sur le Revenu

Henri Pettigrew, B.S.C.
VERIFICATEUR
Rapport de l'impôt sur le revenu
Vérification municipale et scolaire
43 rue Fraser Tél. 3334

Couvoir Coopératif de N.-Dame-du-Lac
TEMISCOUATA
Certifié par le Ministère Provincial de l'Agriculture
Approuvé par le Ministère Fédéral de l'Agriculture.
CAPACITE: 50,000 OEUFS
Production: 10,000 poussins par semaine.
6144 sujets reproducteurs ayant subi l'épreuve du sang avec succès. PAS UN SEUL REACTEUR, et cela à la première épreuve. Poussins vigoureux, développement uniforme.
Poussins, Poulettes, Cochets à votre choix.
Soyez de nos clients satisfaits.
Liste de prix sur demande.
Elphège Thériault, gérant.

Académie Commerciale BEAULIEU
RIV.-DU-LOUP
Académie bilingue et privée acceptée par le Département de l'Instruction publique; classe qui depuis 15 ans est sous la direction du Prof. J.-B. Beaulieu, possédant diplôme supérieur d'enseignement de l'E. N. Laval de Québec, certificat de "French 8" and "Public Speaking S 10" du Harvard University, Cambridge, Mass.
260, rue Lafontaine Tél. 3364
Pour informations, 2 à 4 hrs.

ACCORDEUR DE PIANOS
Chs.-Eug. Albert
Libre tous les soirs et samedi après-midi.
41 rue Delâge
Téléphones 4033 ou 536

C. R. Anctil
Tél. 234 C. P. 86
Assurances Générales
Feu, Vie, Automobiles, Accidents, Maladie, Etc.
89 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, Sta.

ARPENTAGES
ROLAND CHAMBERLAND
Arpenteur Géomètre
Bornage - Subdivision - Description, plan et certificat de localisation, etc.
28 RUE DE LA COUR En face du Palais de Justice
TEL. 155 B. P. 101
RIVIERE-DU-LOUP.

Dr D. Saindon
MEDECIN CHIRURGIEN
A L'HOPITAL
Bureau:
136 rue Lafontaine
TEL. 145
RIVIERE-DU-LOUP, Centre

Jean-Paul Bérubé
AVOCAT
5, rue de la Cour
Rivière-du-Loup, P. Q.
Téléphone 139
Case postale 186

Fernand Sirois
COMPTABLE PUBLIC ENR.
Bureau: 76, rue St-Pierre
Québec
Tél. 2-6039
Résidence: 241 Ave. Joffre
Québec
Tél. 7-2807

Chassé & Chassé
AVOCATS
18 De la Cour
Tél .165 C. P. 119
RIVIERE-DU-LOUP
Bureau à St-Pascal le mercredi
Bureau à Ste-Anne le jeudi

LOUIS DUGAL, B.A., L.L.B.
AVOCAT
2, rue de la Cour
(Edifice de la Pharmacie Belle)
Tél. 168-2 C. P. 415
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.

PHARMACIE BELLE
En face de l'église St-Patrice
Vos prescriptions seront remplies avec soin par
Rémi Belle
PHARMACIEN-CHIMISTE
Diplômé de l'Université de Montréal.

J.-P. Pérusse, B.A., LL.L.
NOTAIRE
Cessionnaire des greffes des notaires Ouellet et St-Pierre.
ST-PASCAL
Co. Kamouraska, P. Q.

Gérard Lapointe
L.S.C., C.A.
Comptable Agréé
Rue Casgrain Tél. 5041
Rivière-du-Loup Sta.

Tél. 47-2 Tél. 144
Chs. Eug. Pelletier
L.S.C.C.A.
COMPTABLE AGREE
TROIS-PISTOLES, Qué.

Dr L. Caron
CHIRURGIEN DENTISTE
Bureau:
11, rue Lafontaine
Tél. 3222
RIVIERE-DU-LOUP, Sta.

Cartes d'Affaires

Dr Ant. Paradis
CHIRURGIE et RAYON X
Bureau:
2 à 4 h. tous les jours
7 à 8 h. tous les soirs
Samedis et dimanches exceptés.
Téléphones: 158 et 603
RIVIERE-DU-LOUP, Centre

L.-P. Lizotte, C.R.
AVOCAT & PROCUREUR
7, de la Cour
RIVIERE-DU-LOUP

Dr Luc Lebel
MEDECIN-CHIRURGIEN
Tél. 522 78½ St-André
RIVIERE-DU-LOUP.
Heures de Bureau:
Avant-midi 10 à 11 h.
Après-midi 1 à 2 h.
Soir 7 à 8 h.
Service le dimanche pour les cas urgents.

Horace Cimon
AVOCAT
16, rue de la Cour
Téléphone 2652
RIVIERE-DU-LOUP

Dr J. A. Darisse
Chirurgie et Gynécologie
7 rue Beaubien Tél. 57
Heures de Bureau:
2h. à 4h. p. m.
Le soir de 7 à 8½ h.
Le lundi, mercredi et vendredi.

Dr H. Provencher
CHIRURGIEN DENTISTE
Bureau:
162 rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP, Centre

Tél. 141
Dr J.-André Lessard
CHIRURGIEN DENTISTE
106 Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr J. Boulanger
SPECIALISTE
Yeux, Oreilles, Nez, Gorge
2 rue De la Cour
Téléphone:
Bureau 519 — Résidence 3-473
HEURES D'AFFAIRES
A 2 heures tous les jours. Samedi et dimanche exceptés.

Dr L. Pelletier
CHIRURGIEN DENTISTE
B. P. 122 Tél. 3034
331, rue Lafontaine
RIVIERE-DU-LOUP

Dr A. Couturier
MEDECIN CHIRURGIEN
BUREAU:
2 à 4 p. m. — 6½ à 8 p. m.
Dimanche excepté
Spécialité: UROLOGIE
(Maladies des reins et de la vessie)
Forage de la prostate
Tél. 4103 St-Ludger
RIVIERE-DU-LOUP

Casier Postal 7 Téléphone Bureau 226
Résidence: 250
DAVID E. RIOUX
AVOCAT ET PROCUREUR
65, rue Lafontaine Edifice Levasseur
RIVIERE-DU-LOUP, STATION.

J. B. LAVOIE, L.L.L.
AVOCAT
RIVIERE-DU-LOUP.
Bureau: 309 Lafontaine
(Ancien restaurant L'Oiseau Bleu)
Résidence: 20 Iberville

GENDREAU & BEAULIEU
AVOCATS & PROCUREURS
Bureau à 142 de l'Evêché
RIMOUSKI
Bureau à Trois-Pistoles: Les 1er et 3e samedi de chaque mois à l'hôtel Desbiens.

GEORGES COTE, N.P.
Cessionnaire du Greffe de J.-O. Lévesque, N.P.
18, rue de la Cour Rivière-du-Loup, P. Q.
RESIDENCE 583
BUREAU 523

Dr CAMILLE LEVEILLE
MEDECIN VETERINAIRE
36 rue De la Cour Tél. 423: Jour et Nuit
En face du Palais de Justice
RIVIERE-DU-LOUP, P. Q.

J. OSCAR GENDRON
ASSURANCES GENERALES
Accidents, Automobiles, Vie, Incendie
Résidence: 15 rue de la Cour Tél. Résidence: 88-2
Bureau: 5 rue de la Cour Bureau: 88-2
RIVIERE-DU-LOUP, Centre.

"Se Roule Mieux"



Au Conseil Municipal

Les signaux lumineux de Municipal Signal Supply ne sont pas acceptés

A une séance du Conseil de la Cité de Rivière-du-Loup tenue à l'Hôtel de Ville lundi le 22 novembre 1948.

Etaient présents: Son Honneur le maire Antonio Paradis; MM. les échevins P.-E. Ouellet, pro-maire, Léon Bélanger, J.-J. Dionne, Roméo Gagné, J.-A. Gagnon et Hector Boucher formant le quorum du dit conseil sous la présidence de M. le Maire.

La séance commence par la prière.

Les minutes de la dernière séance sont lues et adoptées.

—o—

A la suite d'une requête de plusieurs propriétaires d'emplacements sur les rues St-Elzéar et Ste-Marie, lesquels propriétaires désirent s'y construire et veulent connaître les dimensions de leurs terrains respectifs,

Il est proposé par l'échevin L. Bélanger, secondé par l'échevin J.-J. Dionne:

Que le gérant, Roland Beaulieu, soit autorisé à représenter la Cité de Rivière-du-Loup lors du bornage de la rue St-Elzéar de la rue Pouliot à la rue St-Pierre, et de là rue Ste-Marie de la rue Delâge à la rue St-Pierre.

Adopté unanimement.

—o—

Lu une lettre de M. Alfred Lévesque, 15 rue St-Charles, qui demande à la Ville l'achat d'un terrain faisant partie du lot No 211 du cadastre officiel de la ville de Fraserville et situé à l'extrémité de la rue St-Paul. M. Lévesque demande de plus qu'il lui soit vendu le quatrième de ces lots.

Il est unanimement résolu que la demande de M. Lévesque soit acceptée, à condition toutefois qu'il se construise dans le courant de l'année 1949.

—o—

Les deux résolutions passées l'une par la Congrégation des Jeunes Gens de St-Patrice, l'autre par le Cercle de la Jeunesse Catholique de St-Patrice, re: Campagne anti-alcoolique.

—o—

Pour faire suite à une demande du Comité du Timbre de Noel, division de Mont-Joli, sollicitant une souscription de la Ville en vue de promouvoir la campagne antituberculeuse.

Il est décidé à l'unanimité qu'un montant de $25.00 soit octroyé au Comité du Timbre de Noel, division de Mont-Joli.

—o—

Lu une demande de la société St-Jean-Baptiste sollicitant un octroi pour le chauffage du Monastère des Pauvres Clarisses.

Il est unanimement résolu qu'un octroi de $25.00 soit versé à cette fin.

—o—

Il est proposé par l'échevin R. Gagné, secondé par l'échevin L. Bélanger; et résolu à l'unanimité que l'ordre du jour suivant soit adopté:

C'est avec un profond regret que les membres de ce conseil ont appris le décès du docteur L.-E. Parrot, M.D., ancien échevin de cette Cité, et prient la famille du regretté défunt d'accepter l'expression de leurs plus vives condoléances.

—o—

Son Honneur le Maire quitte son fauteuil et est remplacé par le promaire M. l'échevin P.-E. Ouellet.

Lu une lettre de M. J.-Antoine Potvin, se plaignant que le courant électrique lui a été enlevé et avisant que des procédures seront prises pour dommages et insultes.

—o—

Lu un projet de contrat entre la Cie International Water Supply Ltd., ayant son bureau-chef dans la ville de London, Ont., et la Cité de Rivière-du-Loup, au sujet de l'installation d'un système Layne.

L'échevin H. Boucher propose, et l'échevin J.-J. Dionne seconde:

Que M. le maire soit autorisé à signer pour et au nom de la Cité de Rivière-du-Loup le dit projet de contrat tel que lu à ce Conseil dès que l'approbation des travaux aura été reçue du Ministère de la Santé, et que le règlement d'emprunt aura été accepté par le lieutenant-gouverneur en Conseil.

—o—

Résolu à l'unanimité:

Il est unanimement résolu que le gérant soit autorisé à faire les démarches auprès de la Cie W. S. Douley, de Chicago et auprès d'autres compagnies canadiennes et américaines pour connaître le coût de signaux lumineux à être installés dans diverses rues de la Cité.

Après la prière, ce Conseil s'ajourne.

SOURDS

VOYEZ LE NOUVEAU

"Beltone"

Plus Petit - Plus Léger - Plus Puissant Que Jamais.

Si petit.. si léger que vous en sentez à peine le poids... si puissant... si fidèle que vous entendez distinctement une conversation à voix basse. Essayez-le avec son moule d'oreille régulier ou dissimulé.

LE "BELTONE" EST LE PLUS PETIT APPAREIL AU MONDE

Démonstrations gratuites à domicile ou au bureau. Demandez la brochurette "L" gratuite.

E. Vézina

65 Lafontaine C. P. 57-A

Téléphone 4013

RIVIERE-DU-LOUP.

Si vous avez des vertiges



Les vertiges sont un avertissement de troubles sérieux. Ils sont souvent causés par la dyspepsie, un état bilieux et une forte tension artérielle. Vos reins, votre foie et vos intestins ne font pas bien leur travail. Pour éviter un désastre, recourez vite à Fruit-a-tives, les comprimés qui s'attaquent à la cause du mal. Ils activent naturellement l'intestin, contribuent à faire agir votre foie. Connus et louangés depuis 45 ans, les Fruit-a-tives se vendent avec une garantie d'argent remis. Achetez-en aujourd'hui et donnez-vous un traitement complet—3 comprimés au coucher, 1 comprimé ½ hr. avant chaque repas pendant 3 jours. Puis 2 au coucher pendant 7 jours. Ça coûte moins de 50c pour devenir vraiment bien.

FRUIT-A-TIVES

La profession d'infirmière dans le Québec

Les questions touchant la santé publique, comme nous le savons tous, relevent de l'autorité provinciale, qui assume de ce fait, la responsabilité de légiférer en matière de nursing.

L'enregistrement des infirmières date de l'année 1920, alors que l'on institua des règlements sur ce que devait constituer "L'Ecole d'infirmière" et qui pouvait se proclamer "garde-malade enregistrée".

Cette loi, toutefois, n'interdisait pas aux infirmières non enregistrées d'exercer la pratique du nursing, ni ne protégeait le public contre les personnes non qualifiées, qui se donnaient comme gardes-malades.

En 1946, l'Association des Gardes-Malades enregistrées de la province de Québec rédigea et présenta à la Législature provinciale un bill pour l'enregistrement et la licence pour toutes les infirmières exerçant leur profession. Le Bill qui a été adopté en 1946 est devenu "La Loi des Infirmières de Québec" et a conféré aux infirmières de la province non seulement un statut professionnel légal, mais a aussi rendu obligatoire pour toute personne désirant porter le titre d'infirmière ou de garde-malade, l'enregistrement et la licence ou permis d'exercer.

La province de Québec fut la première à déclarer illégal le fait pour une personne de s'appeler infirmière ou garde-malade ou d'exercer la profession d'infirmière sans être enregistrée et posséder une licence ou permis d'exercer et, par conséquent, à protéger ainsi le public contre l'intrusion dans la profession de personnes non qualifiées.

La profession d'infirmière occupe au point de vue légal la même position que la profession médicale, celle du droit et autres professions libérales.

L'Association des Infirmières ne constitue pas seulement une association professionnelle, mais une corporation autorisée par la Loi à émettre des permis d'exercer ou licence, avec pouvoirs équivalents à ceux du Collège des Médecins et Chirurgiens de la Province.

De la régie de l'Association

Pour fins d'administration la province est divisée en onze districts; chacune de ces associations de district retire une cotisation per capita de $1.00 prélevée sur les cotisations payées par ses membres à l'Association provinciale. Les affaires de l'Association provinciale sont régies par un comité composé de vingt-quatre membres élus par les membres des districts; le comité élit parmi ses membres le Conseil Exécutif de l'Association, lequel administre les affaires de l'Association pendant l'intervalle qui s'écoule entre chacune des assemblées du Comité.

Un point intéressant de la Loi est constitué par le fait que chaque association locale ou de district peut négocier, conclure et signer comme agent et mandataire au nom de tout groupe de membres de l'Association locale résidant et pratiquant dans la juridiction territoriale de ladite association locale qui pourrait lui en faire la demande, des contrats ou des conventions collectifs avec toute catégorie d'employeurs.

Règlements concernant l'admission à l'étude

Pour la première fois des dispositions ont été prises pour permettre à l'Association d'obtenir des renseignements exacts sur chaque aspirante qui s'inscrit à l'école d'infirmières dans la province.

Chaque école fournit à l'Association les renseignements requis et quand la demande d'admission a été acceptée, l'Association remet à chaque aspirante un certificat de compétence et elle peut alors commencer son entraînement.

Cette mesure protège l'étudiante en lui donnant l'assurance que son entrée a été faite selon les conditions exigées par la Loi.

Exigences en matière d'instruction

Le standard minimum posé par l'Association est le certificat de la 4e année de High School ou son équivalent ou la onzième année ou un certificat d'immatriculation suffisant pour admission dans une université de la province.

Tous les hôpitaux qui dirigent une école d'infirmières doivent avoir une capacité d'au moins cent lits et une moyenne quotidienne d'au moins 60 patients et des infirmières qualifiées, selon le terme de la Loi, chargée de la direction de l'école, de l'enseignement, des divers services et des salles.

Le cours doit être d'une durée de trois ans et doit couvrir les matières requises par la Loi et le Comité. Certaines dispositions sont prises concernant les cours universitaires.

Examens pour l'enregistrement et la licence

Les examens à la pratique de la profession seront tenus soit par l'Association elle-même soit par toute université de la province pourvu que le bureau d'examinateurs des universités soit composé pour la moitié, de membres de l'Université, qui enseignent aux infirmières et l'autre moitié de membres nommés par l'Association. La moyenne des notes d'examen requise est la même que celle requise par les facultés des arts.

Dispositions pour l'enregistrement par réciprocité et la licence

La Loi comprend des dispositions très équitables pour l'enregistrement par réciprocité qui permet aux infirmières enregistrées dans d'autres provinces ou pays d'obtenir la licence dans la province de Québec pourvu qu'elles démontrent à la satisfaction du Comité qu'elles ont les qualités et la compétence équivalentes à celles requises par la présente Loi.

La plupart des dispositions de la Loi ont été mises en vigueur dès son adoption en 1946, mais d'autres ne le deviendront qu'au 31 décembre 1948, alors que la Loi tout entière sera en vigueur.

Il va sans dire que la mise à exécution de la Loi a nécessité un travail considérable, spécialement la revision de tous les règlements provinciaux et de districts, en conformité avec la Loi.

Il y a aussi la tenue de deux registres officiels, l'un pour les élèves des diverses écoles d'infirmières et l'autre pour les licences émises.

Nous sommes fières de ce pas en avant dans la législation du nursing et nous comptons atteindre le but visé, c'est-à-dire élever le niveau de la profession, protéger le public et les infirmières et par le fait même assurer au public de notre province les meilleurs services d'infirmières.

'Vieux à 40,50,60?' — Pas DuTout, Monsieur

Oubliez votre âge! Des milliers sont pleins de vigueur à 70. Essayez de vous "remonter" avec Ostrex. Contient le tonique contre cette faiblesse, cette sensation d'épuisement causée seulement par le manque de fer dans le système, et que plusieurs hommes et femmes qualifient de "vieillesse." Paquet d'essai. 50c seulement. Essayez aujourd'hui même les Tablettes Toniques Ostrex pour nouvelle vigueur et cette sensation d'avoir rajeuni de plusieurs années. En vente dans toutes les pharmacies, partout.

MESSAGE SPÉCIAL aux CLIENTS de la B de M

...VOUS et 1,700,000 autres Canadiens AVEZ ÉCRIT CETTE MERVEILLEUSE HISTOIRE D'UN MILLIARD DE DOLLARS

Par tout le pays — dans les villes et villages du Canada — la B de M, en 1948, a fait fructifier votre argent et celui de 1,700,000 autres clients . . . aidant par là les Canadiens de toutes les sphères de la vie à bâtir un avenir plus prospère, pour la nation comme pour eux-mêmes.

Tout cet argent, force motrice du commerce, a procuré à des milliers d'entreprises — depuis les grands établissements industriels jusqu'aux plus petits magasins — le crédit nécessaire pour financer leurs affaires au jour le jour.

De l'Atlantique au Pacifique, dans plus de 500 succursales, les gérants de la B de M prêtent des millions de dollars aux salariés . . . aux cultivateurs dont les revenus sont saisonniers... aux marchands, manufacturiers et hommes d'affaires de toutes catégories...aux municipalités, commissions scolaires et gouvernements . . . aux églises, hôpitaux et institutions de tous genres.

Voilà, en un coup d'oeil, ce que vos épargnes ont accompli en 1948 . . . c'est votre contribution au progrès de votre pays et celle de 1,700,000 autres Canadiens qui font partie de la famille B de M.

Les épargnes des déposants de la B de M—vos épargnes—jouent un rôle de premier plan dans tout ce qui se fait pour tenir notre niveau de vie élevé et conserver au Canada son rang de troisième plus grande puissance commerciale au monde.

Oui, en déposant aujourd'hui à la B de M, vous travaillez à assurer pour demain la grandeur de votre pays et votre propre prospérité.

"MA BANQUE" POUR UN MILLION DE CANADIENS B de M Rapporte

LES FAITS QUI EXPLIQUENT LES CHIFFRES pour 1948

RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS:

ESPÈCES . . . La B de M possède des billets de banque dans ses voûtes et de l'argent en dépôt à la Banque du Canada pour une valeur de . . . . . $ 211,721,990.06

ARGENT sous forme de billets, chèques sur d'autres banques et dépôts chez ces dernières 114,887,350.99

PLACEMENTS: La B de M a placé plus d'un milliard de dollars dans les obligations du gouvernement et autres valeurs publiques excellentes, qui peuvent être promptement réalisées. Inscrits aux livres de la Banque en chiffres *ne dépassant pas leur valeur courante*, ces placements s'élèvent à 1,003,513,939.08

La B de M détient d'autres obligations, débentures et actions qui représentent, en grande partie, les crédits accordés à l'industrie pour l'agrandissement des usines pendant la période d'après-guerre. Ces placements s'élèvent à 129,037,998.89

PRÊTS À DEMANDE: La B de M a des prêts payables sur demande, parfaitement protégés par des valeurs rapidement réalisables. Ces prêts s'élèvent à . . 31,177,918.00

RESSOURCES PROMPTEMENT RÉALISABLES: Les ressources ci-dessus, qui peuvent toutes être rapidement converties en argent, couvrent 78.09% de tout ce que la Banque doit au public. Ces valeurs "promptement réalisables" forment un total de . . . $1,490,339,197.02

PRÊTS: Au cours de l'année, plusieurs millions de dollars ont été prêtés à des entreprises commerciales et industrielles en tous genres de production — y compris logement et construction; à des cultivateurs, pêcheurs, éleveurs et entrepreneurs forestiers; à des citoyens de toutes les sphères de la vie; aux gouvernements provinciaux et municipaux, ainsi qu'aux commissions scolaires. Ces prêts s'élèvent présentement à 456,266,244.22

LOCAUX: D'un océan à l'autre, dans les cités, les villes et les villages, la B de M sert ses clients dans plus de 500 bureaux. La valeur des locaux, du mobilier et des accessoires que la Banque possède forme, d'après ses livres, un total de 15,391,604.71

AUTRES AVOIRS: Ils représentent surtout les obligations des clients pour les engagements que la Banque a pris en leur nom relativement à des transactions à l'étranger et au pays 29,383,602.12

TOTAL DES RESSOURCES DE LA B de M POUR FAIRE FACE À SES OBLIGATIONS $1,991,380,648.07

CE QUE LA B de M DOIT AUX AUTRES:

DÉPÔTS: Bien que les entreprises commerciales et industrielles, les marchands, les cultivateurs et les particuliers intéressés à tous les genres d'affaires aient de fortes sommes en dépôt à la B de M, la majeure partie de l'argent déposé à la Banque représente les épargnes de beaucoup plus d'un million de citoyens. L'ensemble des dépôts forme un total de $1,877,011,226.85

BILLETS DE BANQUE: Les billets en circulation de la B de M, qui sont payables sur présentation, forment un total de 4,244,517.00

AUTRES OBLIGATIONS: Item divers, représentant surtout les engagements pris par la Banque au nom de ses clients dans leurs transactions commerciales à l'étranger et au pays 27,185,663.58

TOTAL DE CE QUE LA B de M DOIT À SES DÉPOSANTS ET À D'AUTRES $1,908,441,407.43

POUR PAYER TOUT CE QU'ELLE DOIT, LA B de M POSSÈDE DES RESSOURCES TOTALES — TEL QU'INDIQUÉ DANS LA SECTION DE GAUCHE — S'ÉLEVANT À . . 1,991,380,648.07

CE QUI SIGNIFIE QUE LA B de M POSSÈDE UN EXCÉDENT DE RESSOURCES SUR SES DETTES DE . . . . . $ 82,939,240.64

Ce montant de $82,939,240.64 se compose de l'argent souscrit par les actionnaires auxquels appartient la Banque et, dans une certaine mesure, des profits qui ont été laissés dans l'entreprise, afin de développer les services et de protéger encore davantage les déposants.

* * *

PROFITS — Tous frais généraux payés, y compris les salaires du personnel, les gratifications et les versements au Fonds de pension, et provision faite pour l'imprévu, ainsi que pour l'amortissement des immeubles, du mobilier et des installations, la B de M accuse, pour les douze mois terminés le 30 octobre 1948, un profit de $ 8,439,669.54

Provision pour les impôts sur le revenu et sur les excédents de profits et pour les impôts provinciaux 2,980,000.00

Ce qui laisse un profit net de . . . . . $ 5,459,669.54

Cette somme a été répartie comme suit:

Dividendes des actionnaires . . . . . $ 3,600,000.00

Solde porté au compte de Profits et Pertes 1,859,669.54

PROFITS DE LA B de M SUR LA PART DES ACTIONNAIRES

Sur chaque dollar de l'argent que les actionnaires ont placé dans la Banque de Montréal, celle-ci accuse un profit de 10.17 sous en 1948.

QUI ONT ÉTÉ AINSI RÉPARTIS { IMPÔTS . . . . . 3.59 sous; DIVIDENDES . . . . . 4.34 sous; SURPLUS . . . . . 2.24 sous

BANQUE DE MONTRÉAL

La Première Banque au Canada... AU SERVICE DES CANADIENS DANS TOUTES LES SPHÈRES DE LA VIE DEPUIS 1817

Du Nouveau...

pour cuire en vitesse



...pas besoin de la tenir dans la glacière!



Se garde durant des semaines dans l'armoire... toujours prête à servir. C'est la nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite... un perfectionnement de la cuisine moderne qui vous permet de faire, en un temps record, du pain et des petits pains délicieux. Il n'est plus nécessaire de courir chez l'épicier à la dernière minute—gardez toujours à la maison une provision de cette nouvelle Levure Sèche Fleischmann's Royal qui lève vite, pour l'utiliser au besoin. SI VOUS CUISEZ À LA MAISON, achetez-en aujourd'hui même chez votre épicier.

Consultez Marie Roy

POUR TOUS VOS PROBLÈMES DE CUISINE



Les conseils personnels de Marie Roy et les avantages de notre nouvelle Cuisine d'Essais moderne sont maintenant à votre service. Mlle Roy répondra avec plaisir à toutes vos questions concernant la Pâtisserie, la Cuisine, l'Etablissement des Menus et les Problèmes de Cuisine. Elle est diplômée en économie ménagère et est qualifiée et équipée pour vous donner des conseils pratiques.

Profitez de cette offre aujourd'hui et tous les jours. Ecrivez simplement à Marie Roy et votre lettre recevra promptement son attention personnelle. C'est absolument gratuit et cela ne vous engage en rien, naturellement.

Vous aimerez faire la pâtisserie avec la Farine Regal

THE REGAL FLOUR 98 LBS. NET REGAL

C'est la farine la plus blanche, la plus légère que vous ayez jamais vue. Regal donne plus de goût au pain, rend les gâteaux plus duveteux, la pâtisserie plus feuilletée. Elle garantit la réussite. Demandez toujours la Farine Regal à votre épicier.

OBTENEZ VOTRE COUTEAU À PAIN REGAL

C'est une véritable affaire que ce superbe couteau à pain en acier intachable avec sa lame dentelée qui coupe plus vite, plus mince et plus facilement. Vous pouvez vous procurer le vôtre chez votre épicier pour seulement 69¢ quand vous achetez un sac de Farine Regal.



ST. LAWRENCE FLOUR MILLS COMPANY LIMITED
C. P. 6084, Bureau Principal, Montréal, P.Q. F-41C

FARINE REGAL
MERVEILLEUSE
POUR TOUTE VOTRE PÂTISSERIE

Législation ouvrière

par Henri Chassé, avocat

GREVES ILLEGALES

La coalition d'ouvriers en vue d'apporter des modifications aux conditions de travail éveille évidemment l'idée d'un différend entre employeurs et employés. Le but de la coalition en est un immédiat; les besoins des ouvriers sont pressants, on veut y remédier le plus vite possible. Il est évidemment possible d'en venir à une entente sans avoir à recourir aux moyens extrêmes, mais très souvent la coalition est le prélude de la grève. Il y a des grèves légales, des grèves qui sont autorisées par les lois ouvrières actuelles; nous en avons traité antérieurement. Mais beaucoup de grèves sont illégales et, malheureusement, c'est ce qui se produit le plus fréquemment. L'illégalité de la grève force naturellement les autorités publiques à intervenir et cette situation ne laisse pas de créer un atmosphère de malaise sans cesse alimenté et envenimé par les éléments communistes dans un but tout autre que celui de l'amélioration des conditions de travail de la classe ouvrière. Faire comprendre ceci aux ouvriers n'est pas tâche facile, surtout durant une grève Il est toujours plus sûr et plus profitable pour quelqu'un, que ce soit un individu ou un corps moral, d'avoir la loi pour lui que de l'avoir contre lui. Voilà pourquoi il importe pour les ouvriers de savoir à quelles conditions une grève peut être légale et de savoir aussi si ce qui rend une grève illégale de légale qu'elle était à son début; il est bon de même de connaître quelles grèves sont toujours illégales.

L'illégalité des grèves résulte de dispositions du Code Criminel ou de nos lois ouvrières tant provinciales que fédérales.

1.—L'article 590 du Code Criminel se lit ainsi:

"Nulle poursuite ne peut être maintenue contre une personne qui conspire en refusant de travailler avec ou pour un patron ou ouvrier, ou parce qu'elle accomplit ou fait accomplir un acte dans le but d'amener une coalition ouvrière, à moins que cet acte ne soit une infraction punissable en vertu d'une loi".

La grève, suivant la définition de la loi Lemieux, est la cessation collective et concertée du travail de la part d'un certain nombre d'ouvriers agissant d'un commun accord, en conséquence d'un différend, dans le but de forcer leur patron ou d'aider d'autres employés à forcer leurs patrons à accepter certaines conditions de travail.

L'article 590 envisage le cas d'une grève qui est légale en elle-même; les ouvriers conspirent en refusant de travailler et cette conspiration par elle-même n'est pas un acte criminel; mais si au cours de cette grève, les ouvriers se livrent à des actes qui en eux-mêmes sont des infractions, la grève devient illégale. En d'autres mots, une grève légale en elle-même mais conduite de façon illégale, parce que ses auteurs font des actes criminels en la conduisant, devient illégale. Tous ceux qui y participent peuvent alors être poursuivis en vertu de l'article 590 du Code Criminel.

Comme acte illégal et criminel, on peut donner l'exemple de "piquet illégal".

Suivant la définition du juge Rivard, 1938, Revue du Droit, page 258, le piquet est "un service de guet, de surveillance, de propagande organisé par des ouvriers en grève en vue d'épier l'usine mise à l'index, de se renseigner sur ce qui s'y passe, de remarquer les ouvriers qui y travaillent encore, d'intervenir auprès de ceux-ci, de les engager à cesser le travail, de les gagner au syndicat gréviste, s'ils n'en font pas partie, de les faire participer à la grève, et, comme on l'a dit, de gêner la reprise du travail pour ceux qu'on appelle les briseurs de grève".

Le piquet, en soi, n'est pas illégal; mais il n'est pas nécessaire pour qu'il y ait piquet illégal qu'il y ait violence. Le piquet peut être illégal tout en étant pacifique; mais ceci n'existe qu'en théorie: en réalité, le piquet pacifique n'existe pas et, tel qu'il existe actuellement, il est criminel et, comme tel, il est couvert par l'article 501 du Code Criminel.

"Est coupable d'une infraction punissable... d'une amende de cent dollars au plus ou d'un emprisonnement de trois mois, avec ou sans travaux forcés, tout individu qui, injustement et sans autorisation légale, dans le but de forcer un autre individu à s'abstenir de faire quoi que ce soit qu'il a légalement le droit de faire, ou à faire quoi que ce soit qu'il peut légalement s'abstenir de faire.

a.—Use de violence envers cet autre individu, ou envers sa femme ou ses enfants, ou endommage ses biens; ou

b.—Intimide cet autre individu, ou sa femme ou ses enfants, par des menaces de violence envers lui, envers elle ou envers eux, ou de dommages à ses biens; ou

c.—Suit avec persistance cet autre individu de place en place; ou

d.—Cache des outils, vêtements ou autres effets, possédés ou employés par cet individu, ou lui enlève les moyens d'en faire usage ou l'empêche d'en faire usage; ou

e.—Suit désordonnément cet autre individu, en compagnie d'une ou plusieurs autres personnes, dans une rue ou sur un chemin; ou

f.—Epie ou surveille la maison ou autre lieu où cet individu réside ou travaille...;

g.—Etre présent à ou près cette maison... ou s'en approcher, à la seule fin d'obtenir ou communiquer des renseignements, n'est pas considéré comme épier ou surveiller au sens du présent article".

Théoriquement, ce dernier paragraphe, ajouté en 1934, reconnait le piquet pacifique et, d'ailleurs plusieurs jugements l'ont reconnu depuis: "Picketing, conducted peacebly, is legal at common law and nothing in S. 501 of the Code qualifies or overrides it". 45 Man. R. 371.

Les droits d'un employeur ne sont pas lésés par le fait que des ouvriers sont paisiblement persuadés de ne pas travailler pour lui. Ca l'ennuie mais ça ne lui cause aucun tort en loi.

Cet article 501 ne fait qu'ajouter des conséquences pénales à des actes qui, en eux-mêmes constituaient déjà des infractions. Il ne dit pas en quelles circonstances le piquet est légal mais se contente de définir les circonstances dans lesquelles il est illégal. Quant au piquet pacifique, il sera illégal s'il est accompagné de propos diffamatoires, s'il est établi pour une raison autre que celle d'obtenir ou communiquer certaines informations, s'il n'est qu'un engrenage dans une conspiration pour faire du tort à quelqu'un. Le simple fait que la personne qui fait du piquet n'a aucune relation contractuelle avec celle qu'il piquette ne rend pas le piquet illégal.

Le grand principe qui fait la base de cet article est celui-ci: Nous ne pouvons pas mettre nos droits au service de l'injustice. On ne peut faire usage d'un droit dans le but de nuire à autrui. Exercer un droit pour commettre un dommage, c'est commettre une faute délictuelle, cette dernière se caractérisant par l'intention méchante, par le désir de causer un préjudice. Celui qui exerce un droit méchamment manque à une obligation préexistante, celle de ne pas causer de tort à autrui par pure malice. (CF Mazaud, Vol. 1, No 564)

Il n'est pas que le droit de propriété dont il soit fait un emploi malicieux. Toutes les prérogatives sont susceptibles d'être exercées pour nuire à autrui. Les ouvriers ont le droit de se coaliser pour obtenir de meilleures conditions de travail; mais ceux qui exercent ce droit de coalition avec le désir de nuire à leur patron, dans le but de lui porter préjudice, commettent des abus.

Si des ouvriers font du piquet près de l'usine, simplement dans le but d'informer les autres ouvriers de l'existence d'une grève et cherchent en même temps à les persuader de se joindre à eux, c'est absolument légal, du moment que ceci est fait d'une façon paisible et sans faire quoi que ce soit qui soit de nature à entraver l'exercice de la libre volonté chez ceux qui, autrement, seraient prêts à travailler aux conditions proposées par l'employeur.

Le fait de distribuer des pamphlets à la porte de l'usine rend le piquet illégal, si ce pamphlet contient autre chose que des faits, des renseignements sur la grève en cours; il en est de même pour les hommes-sandwiches et les pancartes de publicité.

(à suivre)

Henri CHASSE.

CE QUE TOUTE femme d'un certain âge DEVRAIT SAVOIR!

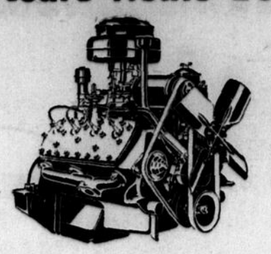
Quand vous pleurez trop facilement . . . que l'imprévu vous bouleverse et vous affole . . . que vous êtes "à bout" et avez les nerfs tendus . . . cela peut être l'indice de changements qui se produisent dans le corps de toute femme à un certain âge.

Mais ne vous alarmez pas! Beaucoup de femmes traversent cette époque *sereinement*—en étant prudentes et en prenant soin d'elles. Plus de sommeil, beaucoup de grand air et une nourriture saine—voilà de bonnes règles à suivre. Un bon tonique comme la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs est excellent aussi pour accroître la vitalité et faire paraître la vie plus belle.

Depuis plus de 50 ans, les Canadiennes se fient à la Nourriture du Dr. Chase pour les Nerfs pour les aider à surmonter une tendance à la nervosité et à l'hystérie lors de cette période critique. Ce remède qui contient de la Vitamine B1, du fer et d'autres sels minéraux essentiels, a aidé beaucoup de gens nerveux et épuisés à mieux *reposer*, mieux *manger* et *se sentir* mieux. Il peut en faire autant pour vous! Achetez le grand "format économique" aujourd'hui. 15F

Moteurs Neufs 1948

POUR Mercuryy Meteor Monarch Ford



Modèleo authentique de la Ford Motor Co. Garantie de 4,000 milles.

ENG. 1

Livraison rapide de pièces

PIECES ET ACCESSOIRES

Nous sommes dépositaires de toutes les pièces et accessoires authentiques FORD.

ATTENTION GARAGISTES

Pour un service eultra rapide de vos commandes de pièces, téléphonez ou écrivez... vous verrez que notre service est insurpassable.

ATTENTION AUTOMOBILISTES

Nos spécialités: Réparations générales, Peinture et débossage, Service de remorquage, chars et camions usagés à vendre.

Garage St-Louis Enr.

H. CHENARD, Prop.
Dépositaire Mercury-Lincoln-Rétéor
2 rue St-Honoré Rivière-du-Loup Tél. 526

Vifs reproches du juge Laetare Roy à la police au cours d'une enquête

M. le juge Laetare Roy, de la Cour des Sessions de la Paix, a déclaré ce matin qu'il ne comprend pas que la police détienne un homme qui n'est pas condamné sans lui permettre de téléphoner à son médecin, son avocat ou sa famille.

Le juge a fait cette remarque au cours du plaidoyer que faisait le procureur de M. J.-Oliva Fréchette, accusé de conduite dangereuse d'une automobile par suite de la mort de Mlle Gabrielle Thériault.

"Si c'est la règle générale, dit-il, il importe de la dénoncer. On avait affaire au trésorier du département du procureur général; on l'a traité comme s'il avait été condamné. Je ne comprends pas qu'on lui ait refusé de téléphoner à son médecin, de téléphoner à son avocat ou à sa famille, depuis 8 heures du soir jusqu'à 2 heures du matin".

"Le Soleil" 11 nov.

Notre-Dame du Lac

Dimanche le 21 novembre, Mme Aurèle Tardif, de St-Hubert, M. Renald Pelletier, Mlles Alma Lebel et M.-Paule Pelletier, de Cabano, étaient en visite à Notre-Dame-du-Lac chez M. et Mme Clément Gagnon et M. Camille Lebel, forgeron.

REMERCIEMENTS POUR SYMPATHIES

Madame Ernest Dupont et ses enfants désirent remercier bien sincèrement tous les parents et amis qui, par tributs floraux, offrandes de messes, visites ou assistance aux funérailles, ont témoigné leurs sympathies à l'occasion de la mort de leur très regretté disparu. Remerciements spéciaux à M. le curé St-Pierre pour son inestimable assistance.

Lisez "Le Saint-Laurent"

Excellent rapport financier de la Banque de Montréal

Montréal, 29 nov. — Bien qu'ayant battu la marche depuis quatre années consécutives, la Banque de Montréal se distingue, encore cette année, en humanisant davantage son rapport annuel. Dès 1945, en effet, la Banque de Montréal eut recours à cette heureuse pratique, consistant à rendre moins aride la lecture des rapports bancaires.

Intitulant son 131ème rapport annuel "Un message spécial aux clients de la B de M", le lecteur réalise, en peu de temps, que ce rapport le concerne pour de bon, car il y lit, dès le début, que "c'est grâce à son concours et à celui de 1,700,000 de ses concitoyens que l'on a pu écrire cette histoire de $1,000,000,000". Dans la suite, il constate "comment les dollars, confiés en dépôt à la B de M, sont mis au travail... contribuant, ainsi, à assurer un meilleur avenir au pays ainsi qu'à des milliers de Canadiens dans toutes les classes de la société".

Tout comme l'an dernier, le rapport annuel de cette année de la B de M est présenté en des termes faciles à comprendre et de nature à intéresser tout le monde.

Dépôts au chiffre sans précédent de $1,750,000,000

Conformément aux augmentations accusées à presque tous les postes du bilan, les dépôts figurent avec une hausse de près de $100,000,000 dont la majeure partie se rapporte aux dépôts d'épargne. Ces dépôts, excédant de beaucoup $1,750,000,000, démontrent, certes, comment une institution nationale comme la B de M est devenue importante, simplement parce qu'un grand nombre de citoyens n'ont rien de plus pressé que de lui confier leurs économies qu'elle fait fructifier, dans la suite, selon les sains principes bancaires.

Reflétant la participation grandissante de la banque dans l'activité économique du pays, ses prêts commerciaux ont augmenté de près de huit pour cent par rapport au total précédent et son porte-feuille d'obligations industrielles laisse voir une plus-value d'au-delà de $32,000,000, sans, pour cela, qu'il y ait eu contraction dans le total de ses placements dans les fonds d'Etat — tout au contraire, ces derniers accusent une hausse d'environ cinq pour cent.

Les ressources globales de la banque atteignent $1,991,350,000, soit le chiffre le plus élevé vu dans sa longue histoire. Ce chiffre excède de $82,939,000 ses engagements envers le public.

Profits nets maintenus

Après avoir pourvu au paiement des dépenses générales, y compris les salaires du personnel, les bonis, ainsi que les contributions au fonds de pension, et compte tenu des provisions pour les réserves contingentes et pour la dépréciation des immeubles de la banque, et, enfin, après avoir mis de côté certain montant pour les taxes, les recettes de la B de M figurent, pour le dernier exercice, à $5,459,000, à rapprocher de $5,423,000 l'année précédente. Les profits, avant la provision pour les impôts, furent un peu moindres, par suite des frais l'exploitation plus élevés et des paiements d'intérêts plus considérables sur d'importants comptes d'épargne.

A même les recettes, une somme de $3,600,000 fut distribuée aux actionnaires et le solde, soit $1,859,669, a été reporté au compte de profit et pertes. Un graphique se rapportant aux recettes — c'est une innovation pour le dernier rapport de la B de M — résume fort bien toute cette histoire de $1,000,000,000, donnant en détail —jusqu'au dernier sou— la distribution des recettes de l'année financière qui vient de se terminer, par rapport aux fonds investis par les actionnaires.

Sur chaque dollar, provenant des argents des actionnaires placés dans la Banque de Montréal, cette dernière a réalisé, en 1948, un gain de 10.17 cents. De ce dernier montant, 3.59 cts ont servi au paiement des taxes, 4.34 cts ont été distribuées aux actionnaires et le solde de 2.24 cts a pris le chemin du surplus.



Al'abri des regards indiscrets

Chaque jour, des centaines de clients se présentent à la banque où vous avez votre compte. Vous ne connaissez rien de leurs opérations; ils ne connaissent rien des vôtres.

Que vous soyez déposant ou emprunteur, qu'il s'agisse d'un dollar ou de milliers de dollars, c'est *votre* affaire, cela ne regarde que vous. Et vous trouvez tout naturel que vos relations avec votre banque aient ce caractère confidentiel.

Toutes les banques veillent à ce que vos opérations—comme celles de quelque 7,000,000 d'autres Canadiens—soient à l'abri des regards indiscrets.

ANNONCE COMMANDITÉE PAR VOTRE BANQUE

NOUVEAU SOULAGEMENT QUAND RHUME LE PROVOQUE

La Toux Croupeuse



Maman, vous savez quel efficace soulagement vous obtenez en frictionnant avec du Vicks VapoRub!

Maintenant...quand votre enfant s'éveillera la nuit, tourmenté par la toux croupeuse due au rhume, voici une façon *spéciale* d'employer le Vicks VapoRub. C'est le *VapoRub en Vapeur*—et cela apporte du soulagement *presque instantanément!*

Mettez une bonne cuillerée de Vicks VapoRub dans un bol d'eau bouillante ou dans un vaporiseur. Puis...faites respirez à votre enfant les Vapeurs calmantes du VapoRub. Ces vapeurs médicamentées pénètrent profondément dans les bronches supérieures congestionnées par le rhume et apportent du soulagement à *chaque respiration!* VICKS VAPORUB REG. TRADE MARK

BOUTONS ET POINTS NOIRS

Aide à faire disparaître rapidement ces taches et laisse la peau lisse et douce. Plus de 50 ans d'efficacité prouvée.

L'Onguent du Dr. Chase



SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS PENMANS

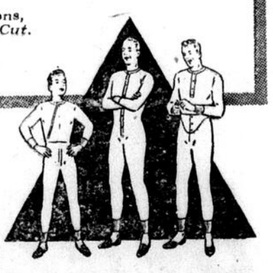
Renommés pour leur QUALITÉ SUPÉRIEURE

=quand vous achetez un sous-vêtement, considérez les 9 avantages des Sous-Vêtements Molletonnés Penmans.

ENVERS MOLLETONNÉ PLUS DOUX — ENVERS MOLLETONNÉ PLUS CHAUD
TISSU PLUS FERME — COUPE SOIGNÉE — AJUSTEMENT PARFAIT
PLUS GRAND CONFORT — QUALITÉ SUPÉRIEURE — PLUS LONG USAGE
ÉCONOMIE EN SOUS-VÊTEMENTS

Se font en trois genres: gilets et caleçons, combinaisons, et modèle populaire NuCut.

43F-48F



Penmans

SOUS-VÊTEMENTS MOLLETONNÉS POUR HOMMES ET GARÇONS

LE TABAC A CIGARETTES

WINDSOR

VRAIMENT SAVOUREUX



"Le tabac qui plaît davantage" 281

UN PRODUIT DE B. HOUDE & GROTHÉ LIMITÉE